



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VIII.

Montréal, (Bas-Canada) Mai, 1864.

No. 5.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Le trois centième anniversaire à Montréal de la naissance de Shakespeare.—Discours de MM. Day, Chauveau et McGee.—Poésie : Le Pont Victoria, par Benjamin Sulte.—Les premiers vers de Voltaire.—**SCIENCE :** Les deux abbés de Fénélon, par H. V. (suite).—**ÉDUCATION :** Jean Rivard et l'Éducation, par A. Gérin Lajoie.—Exercice pour les élèves des écoles.—Exercice de grammaire.—**AVIS OFFICIELS :** Nominations de Commissaires d'école et de Syndics d'écoles dissidentes. Diplôme accordé à l'École Normale Jacques-Cartier.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteur demandé.—Instituteurs disponibles.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—Livres manquant à la Bibliothèque du Département.—**PARTIE EDITORIALE :** Le choix des instituteurs.—Bibliothèque du Département.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école, pour 1861 et 1862, (suite).—Revue bibliographique : *Du bon ton et du bon langage*, par M^{de} Drohojovska.—*De l'Art de la Conversation et de la charité dans les Conversations*, par le Père Huguet, (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, Tours, Londres, Québec, Montréal, Toronto.—Petite Revue Mensuelle.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS :** Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—**DOCUMENTS OFFICIELS :** Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, pour 1863.

Shakespeare se placera au premier rang dans les *Fastes* de cette institution.

La *Mercantile Literary Society* couronna ce premier jour par une grande soirée littéraire et musicale à l'Institut des Artisans. Un orgue avait été placé sur le théâtre, et ses sons majestueux donnaient à cette solennité un caractère presque religieux. Le programme se composait de lectures tirées de Shakespeare, de musique choisie dans les opéras qui ont été faits sur les données de ses pièces, d'un essai sur sa vie et ses œuvres, par M. A. Bailey, et de la récitation d'un poème inédit de M. Heavysege. On trouvera dans notre prochain journal anglais ces deux dernières productions. M. Heavysege, auteur d'un drame épique, *Saul*, et d'une tragédie, le *Comte Félicippo*, est déjà connu en Angleterre ; c'était, il y a quelques années, un simple artisan de Montréal chez qui la lecture et la méditation ont développé un talent poétique des plus remarquables ; il est aujourd'hui, nous croyons, attaché à la rédaction d'un des journaux de cette ville.

Le lundi, 25 avril, la société St. George et le comité qu'elle s'était adjoint pour cet objet, ont donné, au Palais de Cristal, une grande soirée littéraire et musicale. Près de 6000 personnes y ont assisté. Le vaste édifice était élégamment décoré de bannières, de drapeaux, de statues, de devises et de citations tirées des œuvres du grand poète.

La séance était présidée par M. John Day, président de la Société St. George, ayant à ses côtés S. E. le Général Sir Fenwick Williams de Kars, Commandant des Forces, M. Beaudry, Maire de Montréal, les présidents des différentes sociétés nationales, et les orateurs de la circonstance.

L'orchestre, conduit par le Dr. Peck, joua avec le plus grand effet des morceaux tirés de l'opéra de *Romeo et Juliet*, et les Montagnards Canadiens chantèrent avec un entrain remarquable plusieurs de leurs chœurs français qui furent vivement applaudis. Nous reproduisons les deux discours anglais et le discours français qui ont été prononcés dans l'ordre dans lequel ils figuraient sur le programme.

DISCOURS DE M. DAY.

Mesdames et Messieurs, — Nous sommes assemblés ce soir pour célébrer le trois centième anniversaire de la naissance de notre barde immortel, Shakespeare. Quoique la Société St. George ait pris l'initiative de cette fête, elle a été préparée par un comité composé de citoyens appartenant aux diverses origines ; elle a donc un caractère universel et cosmopolite, et je suis heureux de voir toutes nos sociétés nationales représentées ici. Je suis certain que vous êtes tous vivement touchés de l'unité de cœur et de sentiments qui se révèle ainsi en l'honneur de notre grand poète. Puisse-t-elle être l'aurore d'une ère nouvelle dans notre cher Canada ; puisse-t-elle être suivie d'une union plus étroite et plus active dans tout ce qui peut conduire au bonheur d'un peuple destiné à devenir avant peu une grande nation, et à jouer un rôle important dans l'avenir de ce continent !

Je n'ignore pas que tout ce que je pourrais dire ce soir, bien plus, tout ce qui pourrait être dit ici ou ailleurs, n'ajoutera pas la plus petite parcelle de gloire à l'universelle renommée de Shakespeare ; mais il est dû à la grandeur de son génie, il est dû à la divinité elle-même qui a

LITTÉRATURE.

Célébration à Montréal du troisième anniversaire séculaire de la naissance de Shakespeare.

Dans presque toutes les villes où se parle la langue anglaise, le trois centième anniversaire de la naissance de Shakespeare, qui tombait le 23 d'avril dernier, a été célébré par des banquets, des soirées musicales et littéraires, des processions et d'autres démonstrations de cette nature.

A Montréal, la société St. George, dont la fête annuelle coïncidait heureusement avec cette célébration, en avait pris l'initiative. Le matin, la société s'est rendue comme d'ordinaire à la cathédrale anglicane, où le lord évêque métropolitain a prêché un sermon de circonstance. Après la cérémonie religieuse, on a planté un chêne dans la cour de l'église en l'honneur du grand poète : l'hon. M. Moffat et M^{de} Moffat servaient de parrain et de marraine.

Dans l'après-midi, à l'université McGill, un comité de citoyens présentait au Principal une bourse contenant une somme de £425, pour fonder un concours annuel sur la littérature anglaise. L'heureux concurrent recevra une médaille d'or dont la face devra porter l'effigie de Shakespeare et le revers une inscription convenable. Madame Anne Molson et Sir William Logan donnèrent aussi, la première une somme de £250 pour la fondation d'une autre médaille d'or pour un concours annuel sur les sciences physiques et mathématiques, et le second une somme égale pour la fondation d'une troisième médaille d'or : elle sera donnée, chaque année, à l'élève qui se sera le plus distingué dans l'étude de la géologie et de l'histoire naturelle.

Ainsi l'université McGill, qui possédait déjà deux médailles annuelles, celle du Prince de Galles et celle qui a été fondée par M. Chapman, va se trouver sous ce rapport une des maisons les plus riches de ce continent ; l'anniversaire de la naissance de Sha-

bien voulu faire scintiller dans ce bas monde un si brillant rayon de sa toute puissance, que nous célébrions de notre mieux la naissance de ce grand homme.

Cette démonstration ne sera pas d'ailleurs inutile au pays : qui sait si elle ne fera pas germer des talents jusqu'ici ignorés, si elle ne fera point sortir de son obscurité quelque génie inconnu semblable au diamant qui, enfoui dans les entrailles de la terre, attend qu'une main industrieuse aille l'enlever pour le faire briller aux yeux du monde ?

L'Angleterre a eu ses Milton, ses Shakespeare, et ses Dryden, l'Ecosse, ses Burns, ses Scott et ses Campbell, l'Irlande, ses Goldsmith, ses Moore, et dussé-je blesser la modestie d'un de nos orateurs, ses McGee (vifs applaudissements), l'Allemagne, ses Lessing, ses Goëthe et ses Schiller, la France, ses Corneille, ses Racine et ses Molière, et pourquoi le Canada, où se rencontrent des descendants de toutes ces grandes nations, pourquoi le Canada n'aurait-il pas aussi ses poètes et ses grands hommes ?

Des réunions comme celle-ci ont dans tous les cas l'avantage d'appeler l'attention des masses sur les travaux de l'esprit et de contribuer à populariser les œuvres des grands écrivains dont on célèbre ainsi la mémoire.

Quant à Shakespeare lui-même et à ses œuvres et à leur influence sur l'esprit humain, si même j'en avais la capacité, ce ne serait pas encore ma mission de vous en parler au long ce soir ; mais je paraîtrais tout à fait étranger à l'enthousiasme et aux sentiments qui doivent faire battre le cœur de tout véritable anglais, dans un pareil jour, si je ne vous en disais au moins quelque chose.

Shakespeare est le grand poète de l'art et de la nature, ou plutôt c'est l'art lui-même, l'art surnaturel et divin qui présente à la nature un miroir fidèle, mais orné de toutes les séductions qu'il lui prête. Quant à l'influence de son théâtre, j'oserais dire que les grandes vérités morales qu'il a revêtues d'un langage que lui seul savait parler, ont contribué puissamment à la culture de nos intelligences.

Il peint la vertu comme la robe d'innocence toujours blanche comme la neige, et le vice sous une forme si hideuse et si affreuse, si diabolique et si peu naturelle, que l'on se refuse à croire, ce qui n'est cependant que trop vrai, qu'à la longue (comme il le dit lui-même) un tel monstre puisse « se faire endurer, plaindre et même caresser. »

Les doctrines de Shakespeare n'ont pas été sans influence non plus sur le développement social, et il n'est presque point d'incident dans les rapports que les hommes ont entre eux qui n'ait reçu de lui une forme et une expression convenables. Quel vaste champ l'influence de son théâtre n'a-t-elle pas trouvé dans notre monde politique ! Ses drames historiques (et presque toutes ses pièces sont historiques) ont exercé le plus heureux ascendant sur les monarques et les hommes d'état. Son drame d'Henri VI suffirait pour établir ce que je viens d'avancer. Le Prince de Galles, qui figure dans cette pièce, quoiqu'il fut d'une bonne et généreuse nature, n'était qu'un mauvais sujet comparé au noble jeune homme d'aujourd'hui, que les leçons de son illustre père, ceux de notre noble et vertueuse Reine, et disons-le aussi, les écrits de notre illustre poète ont si bien préparé pour le grand rôle qu'il devra remplir. A part cet exemple, les cours du continent, les hommes publics de l'Europe entière, ceux même de l'Amérique, qui aujourd'hui connaissent tous notre grand écrivain, lui doivent comme nous un tribut de reconnaissance. Car, maintenant, Shakespeare n'est pas seulement compris de ceux qui parlent la langue anglaise ; il a été traduit en français et en allemand, et je ne sais pas même s'il n'est pas plus étudié sinon mieux apprécié en France et en Allemagne qu'en Angleterre. Comme preuve de la propagande que fait Shakespeare pour notre langue trois siècles après sa mort, je citerai l'exemple de Kossuth qui a avoué que la connaissance intime qu'il avait de l'anglais lui venait de l'étude et de la lecture de notre grand poète. Quiconque a lu les discours prononcés aux Etats-Unis par le patriote hongrois a dû être frappé de l'énergie et de la puissance avec lesquelles il se servait de notre idiome.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder et je vous prie de pardonner à mes humbles efforts qui ne sont pour bien dire que le prélude de ceux des deux orateurs, MM. Chauveau et McGee, qui, l'un en français et l'autre en anglais, ne manqueront point de rendre toute justice au génie et à la mémoire de l'homme qu'on a proclamé à bon droit le poète de tous les temps et de tous les siècles : *Shakespeare, the world's poet !*

DISCOURS DE M. CHAUVEAU.

M. le Président,

En plaçant un discours français dans leur programme, les ordonnateurs de cette fête ont voulu lui donner un caractère qui correspondît à la fois à la renommée de Shakespeare et à la condition de notre société. La littérature est, en effet, un lien qui unit les peuples les uns aux autres, tout comme le commerce, et, dans un ordre de choses plus élevé, c'est l'échange des produits purement intellectuels : l'autre n'est que l'échange des produits matériels développés, il est vrai, par l'intelligente industrie de l'homme.

Ce siècle, qui a vu les dernières scènes d'une lutte héroïque entre la France et l'Angleterre, a vu aussi, pour la première fois depuis les Croisades, dans une série d'expéditions militaires en Crimée et sur les plages de l'extrême Orient, leurs drapeaux flotter unis ; il a vu, pour la première fois, s'abaisser les barrières du commerce des deux côtés de la Manche, et un traité presque de libre échange promulgué par le neveu de celui qui avait proclamé le blocus continental ; il a vu, enfin, l'influence de la littérature anglaise s'étendre sur la France, comme, au 17^e siècle et au 18^e, celle de la France avait envahi la patrie de Shakespeare.

Cependant, l'atmosphère politique de l'Europe est peut-être en ce moment aux défiances, aux négociations inutiles, aux guerres plus inutiles encore, et Dieu seul sait ce que l'avenir réserve de jours mauvais à notre ancienne et à notre nouvelle mère-patrie !

Mais cette fraternité qui, là-bas, n'est qu'un heureux accident, une trêve de Dieu pour la paix du monde, elle est ici pour les deux races une condition essentielle d'existence. La France et l'Angleterre, après plus d'un siècle de combats, nous ont laissé en présence les uns des autres, mêlés les uns aux autres comme les glorieux débris dont elles avaient jonché notre sol ; et, cependant, quoique nous ne puissions point, par la force des choses, faire autrement que de partager une commune destinée, vivre d'une même vie, jouir ensemble de toute la plénitude des droits que donne à chaque citoyen la constitution britannique, après plus d'un siècle, nous sommes encore, à certains égards, plus étrangers, plus inconnus les uns aux autres que les habitants des bords de la Seine et de la Tamise. Si un livre remarquable paraît à Londres, il est de suite traduit en français ; si une pièce de théâtre fait sensation à Paris, elle est aussitôt adaptée au théâtre anglais. N'est-il pas vrai qu'il en est tout autrement en Canada ? ... que le mouvement littéraire français et le mouvement littéraire anglais sont presque complètement isolés, s'ignorent l'un l'autre presque complètement ? ... Et, cependant, que de fois, dans de solennelles occasions, n'avons-nous pas juré qu'il en serait autrement ! Que de fois n'avons-nous pas dit que, s'il était aussi impossible, aussi lâche, aussi impie pour les uns que pour les autres de renoncer à sa langue, d'abdiquer ses droits, d'oublier ses traditions historiques, il fallait tâcher, cependant, de se comprendre, de se respecter et de s'aider mutuellement ! ... Et de cela qu'est-il résulté ? ... Le lendemain de ces éloquentes protestations, de ces belles promesses, n'a-t-il pas ressemblé exactement à la veille ? ...

Aussi, lorsque je vous ai entendu, M. le Président, exprimer l'espoir que cette célébration serait l'aurore d'une ère nouvelle, confiant dans vos généreuses paroles, et repoussant le septicisme qui naît de l'expérience, je me suis dit : « Mieux vaut tard que jamais. Le jour est enfin venu ! »

Et quel nom, quelle mémoire étaient plus dignes que le nom et la mémoire de Shakespeare d'inspirer une telle pensée, de présider à son succès ? ... C'est, en effet, le propre de sa gloire d'avoir été suffisamment original et personnel, dans l'immense variété de son répertoire, pour imprimer un cachet unique à toutes ses œuvres ; suffisamment national dans l'ubiquité de son théâtre, pour ne jamais cesser d'être anglais, et, cependant, suffisamment universel dans la grandeur de ses conceptions, pour être compris et réclamé aujourd'hui par l'humanité entière.

Sept villes de la Grèce se sont disputé la naissance d'Homère. On s'occupe moins aujourd'hui de la patrie d'un grand homme que de ses opinions et de ses croyances. Il semble qu'à mesure que les distances qui nous séparent dans l'espace se sont effacées, celles qui nous séparent dans le domaine de la pensée se soient augmentées. Ainsi, l'on ne s'est pas demandé s'il était bien vrai que Stratford-sur-Avon ait vu naître le chanteur de *Desdemona* et de *Juliet* ; mais on s'est inquiété de savoir si la vieille foi de ses pères, ou si les croyances qui dominaient alors dans son pays, ont possédé cette grande intelligence. Il s'est même trouvé des écrivains qui n'ont voulu lui laisser ni l'une ni les autres. Protestants, catholiques et rationalistes voient dans ses œuvres tout ce qu'il faut pour le ranger dans leur camp : tous, d'ailleurs, lui apportent, par là même, le plus grand hommage qu'il leur soit possible de rendre à son génie. Cet étrange spectacle n'est nullement plus frappant qu'en France, à l'heure où je vous parle. Tandis que le protestant Guizot a publié une excellente traduction de ses œuvres, précédée d'une étude aussi savante qu'aucune de celles qui ont été écrites en Angleterre ; tandis que Victor Hugo a fait lui-même les commentaires qui accompagnent la traduction de son fils, et lance, dans ce moment, un volume en l'honneur du barde anglais, l'éminent et profond auteur de *l'Art Chrétien*, M. Rio, publie un ouvrage où il réclame pour le catholicisme sa personne et ses écrits.

On s'est souvent demandé quel était le secret de cette universalité. Pour moi, je ne suis tenté de le voir ni dans la couleur locale de chacune de ses pièces à laquelle il y a, souvent même, quelque chose à reprocher, ni dans la profondeur philosophique de ses pensées, ni dans la grande variété des situations qu'il a si habilement liées les unes aux autres, ni même tout à fait dans la réunion complète sur son théâtre de toutes les phases de la vie, de toutes les classes de la société, ni même uniquement dans l'étude savante des replis les plus intimes de la conscience humaine. Je le vois surtout dans le fait du génie qui se met à l'œuvre sans autre amour que celui de l'art ; dans le poète qui chante comme l'oiseau, presque sans relâche, parce qu'il ne peut et ne veut faire autre chose ; dans l'observateur enthousiaste de l'humanité, qui se pénètre lui-même de tout ce qu'il veut peindre ; dans la parfaite bonne foi du conteur qui croit tout ce qu'il conte ; dans la parfaite absorption de l'homme par l'artiste, de l'ouvrier par son œuvre. Et remarquez bien, Messieurs, que non-seulement dans les écrits de Shakespeare tout favorise cette opinion, mais que le fait même de l'ignorance ou de l'incertitude où l'on est sur une foule de choses qui le concernent, vient encore l'appuyer. Il ne s'est pas arrêté au milieu de son œuvre pour s'analyser, et faire lui-même son portrait pour la postérité ; il n'a jamais cru pouvoir dormir sur ses lauriers ; il a toujours poursuivi l'idéal d'un chef-d'œuvre nouveau à travers la nature et l'humanité : enfin, il est permis de le supposer, il n'a jamais

eu la parfaite appréciation de sa supériorité. Tels ont été aussi Racine, Corneille, Molière et Lafontaine : ils n'ont pas été des demi-dieux de leur vivant, et c'est pour cela qu'ils sont encore debout sur le piédestal où les a placés la postérité. Comme lui, ils ont trouvé dans la naïveté de leur foi littéraire et artistique, le grand secret de l'art et de la nature ; comme lui, ils ont donné toute leur âme à cette muse jalouse qui ne veut point d'adorateurs distraits ou d'amants timides ou intéressés.

Mais Shakespeare ignorant les règles symétriques qui tyrannisaient longtemps le monde des lettres et dont son exemple et l'exagération de ses imitateurs ne nous ont peut-être que trop complètement affranchis, Shakespeare, qui avait en même temps l'intuition des grands principes de l'art, sur lesquels toutes ces règles avaient été plus ou moins basées, a eu par là un immense avantage sur tous les poètes du siècle de Louis XIV. Rien ne lui était interdit par l'usage ni par la législation du Parnasse ; mais, à défaut de cette législation, il avait, dans le choix de ses moyens et de ses ressources, le génie pour guide. Ce n'est point précisément parce qu'il a négligé ces règles, c'est parce qu'il a su deviner leur but et l'atteindre sans les suivre, qu'il a triomphé là où bien d'autres après lui n'ont fait que corrompre le goût public.

Sa patrie elle-même, d'abord séduite par ses succès, ne devait pas longtemps rester soumise à ses exemples. Le Shakespeare de Dryden et de Davenant ne ressemble guère plus au vrai Shakespeare que celui de Ducis et lui ressemble moins que celui d'Alfred de Vigny. Là comme en France, on se mit à faire une certaine toilette à celui que Voltaire appelait un barbare. Ce ne fut que plus tard qu'on eut le courage de retourner au vieux texte, et il fallut pour cela les transformations sociales qui ont imprimé un si remarquable élan à toutes les littératures de l'Europe.

Ce qu'on a appelé le style descriptif, puis le romantisme, ce qu'on appelle aujourd'hui le réalisme, ce sont autant de protestations, les unes exagérées, les autres légitimes, contre l'ennui qui, selon Voltaire, naquit un jour de l'uniformité : ce sont autant de manifestations de cet éclectisme littéraire dont Shakespeare s'est fait un jeu plutôt qu'un principe, une nature plutôt qu'un système. La cause de ces réactions, si naturelles à la curiosité anglaise et à la vivacité française, est toute entière dans ce vers de Clément, l'ennemi de Voltaire :

“ Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? ”

Mais est-ce à dire qu'elles doivent entraîner avec elles tous les principes, justifier toutes les extravagances, noyer l'art et l'idéal dans tout ce que le réalisme a de plus ignoble ?

Shakespeare, s'il vivait encore, serait le premier à réclamer, le premier surtout à opposer à la perversion du sens moral, à la corruption du goût, cette glorieuse trinité du vrai, du beau et du bien dont il fut le sectateur longtemps avant que Cousin en eût exposé la théorie. La majesté du bien, la splendeur du vrai, se tiennent et se touchent dans ses productions. Le bien moral est toujours au fond de sa pensée et éclate au milieu des scènes où le mal triomphe par une réprobation aussi éclatante qu'inattendue. C'est Claudius qui veut prier et qui ne peut, Claudius qui expose en deux mots la question du repentir et du pardon :

“ May one be pardon'd and retain the offence ? ”

C'est cet autre cri du grand coupable :

“ My words fly up : my thoughts remain below : (*)
“ Words without thought never to Heaven go.”

C'est le remords plus terrible que la goutte de sang sur la main du criminel, le remords qui évoque des spectres moins affreux que lui-même ; c'est l'avare Shylock, le seul de tous les coupables qui n'ait ni honte ni remords, et qui est justement puni par les pleurs qu'il verse, comme le crocodile de la fable pour le mal qu'il n'a pas pu faire.

Aussi, Messieurs, avez-vous raison d'appeler votre poète le poète du monde et des siècles, avez-vous raison de mettre aujourd'hui sous sa protection cette plus intime union des diverses sections de la famille canadienne que vous êtes désireux de voir s'établir et que j'appellerai, moi aussi, de tous mes vœux et saluant avec un enthousiasme égal au vôtre la grande mémoire de l'homme dont le nom, les images et plus encore l'esprit et la pensée remplissent aujourd'hui cette salle.

DISCOURS DE M. McGEE.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Lorsque le monde entier a destiné ce jour à célébrer la mémoire du plus grand génie qui ait jamais pris pour organe de sa pensée la langue que nous parlons, il eût été bien étrange que cette ville seule eût gardé le silence. Notre fête peut bien ne pas être tout ce que nous aurions désiré qu'elle fût, mais toujours pouvons-nous dire que Montréal n'est point rayé de la carte de cette partie des domaines de Shakespeare qui se trouve en Amérique. (Rires et appl.) Vous avez convié à cette fête de la reconnaissance publique les deux langues du Canada, et celle que mon honorable ami parle avec tant d'élégance, et celle que Shakespeare parlait lui-même, la seule peut-être dont il fût bien maître, si l'on en excepte le langage universel de la nature, dont il fut un des plus fidèles et des plus heureux interprètes. (Appl.) Vous m'avez appelé à faire

(*) Nous risquerons cette traduction :

“ Ma voix monte vers Dieu, mon cœur reste ici bas,
Les mots sans la pensée au ciel n'arrivent pas.”

ma part dans cette démonstration, et j'y suis venu comme un débiteur qui va rendre compte à son créancier, comme un parent pauvre et éloigné qui se rend à la fête du chef de la famille, comme un écolier qui va porter ses hommages à son maître, comme un héritier en loi, ou plutôt en littérature, qui s'acquitte, quoique d'une manière bien imparfaite, de ce qu'il doit au riche testateur qui lui a laissé des trésors qu'il n'aurait jamais pu ni même espéré acquérir à la sueur de son front. (Appl.)

On sait peu de chose de la vie et de la famille de Shakespeare, et il régnait sur ce sujet plusieurs versions contradictoires. Sa mère, Mary Aden, appartenait à une bonne famille du comté de Warwick ; son père, John Shakespeare, aurait été d'abord boucher, puis gantier ; on le retrouve plus tard échevin, puis propriétaire, puis enfin gentilhomme, ce qui témoigne, à tout prendre, d'une lutte assez heureuse avec le sort, et d'un progrès assez soutenu dans l'échelle sociale.

Le fameux écusson de Shakespeare, objet de l'ambition du fils et destiné probablement à satisfaire la vanité du père, prouve qu'il y avait dans cette famille, peut-être du fait de la mère Mary Arden, peut-être aussi par une des merveilleuses conceptions du poète lui-même, le désir bien arrêté d'affirmer et de maintenir ses titres à la position de *country gentleman*. Shakespeare, qui a laissé aux quatre vents du ciel sa réputation poétique, sans s'occuper de ce qu'il en adviendrait, Shakespeare qui laissait imprimer de son vivant un *Hamlet* défiguré, et un *Othello* apocryphe, s'occupait cependant beaucoup de son écusson et de je ne sais quels parcheminés ! Est-ce qu'on doit lui en garder rancune ? J'espère que non. La plus belle chose que la langue anglaise ait jamais exprimée (plus belle qu'*Hamlet* ou qu'aucune création du grand poète) c'est ce noble mot de *gentleman*, et il n'y a pas à s'étonner de ce que chaque homme de génie qui a parlé notre langue depuis Shakespeare jusqu'à Walter Scott, ait tenu si fortement à ce titre glorieux.

Shakespeare reçut son éducation ou le peu d'éducation qu'il eut jamais, à l'école de grammaire de Stratford ; il épousa à 18 ans Anne Hathaway, et son insuffisante biographie nous fait voir que dans le tumulte de la vie littéraire de Londres, aux splendeurs de la cour d'Elisabeth, dans la société de Ben Jonson, de Dayton et de Burghage, son cœur soupirait après les champs et les sentiers solitaires de Stratford où se trouvait son premier et dernier amour, Anne Hathaway. (Appl.)

Je ne crois pas me rendre coupable d'exagération en disant que l'esprit de Shakespeare a toujours été plus préoccupé de l'établissement de sa famille à Stratford, à Shotton ou à Shirley que de la gloire de ses œuvres ; et que de porter le titre et les honneurs d'un gentilhomme du comté de Warwick était plus l'objet de son ambition que d'être réputé le premier poète de l'Angleterre. Il paraît avoir été plus honteux que glorieux de son mérite comme acteur, avoir eu pour sa réputation d'auteur dramatique une étrange indifférence, et avoir été surtout inquiet de sa maison de New Place, de son écusson, de son rang de *squire*, et enfin de sa tombe protégée par une cuirasse dans l'église de Stratford. Etrange puissance du temps et du milieu dans lequel on vit ! Charme indicible de l'usage et des traditions !

Shakespeare du reste paraît avoir vécu largement, quoique sans prodigalité et ne pas avoir ignoré l'art de faire quelque argent. S'il faut en croire les canons des biographes, ni l'équitation, ni l'escrime, ni même un certain degré de dissipation ne lui furent étrangers. Tel fut l'homme, paraît-il, dans sa vie intime : habile, entreprenant, accompli, brave et hardi ; plus soucieux du présent que de l'avenir, gai dans le commerce des hommes, mélancolique et contemplatif jusqu'à la tristesse dans la solitude, en un mot un abrégé de l'humanité entière, l'homme vraiment à qui l'on pouvait dire : “ Regarde dans ton propre cœur, et écris ! ” (Appl.)

Quant à sa fortune, il mourut dans sa ville natale, dans l'aisance sinon dans la richesse, à l'âge de 52 ans. Pour ce qui est de sa philosophie, sujet bien autrement vaste, il serait tout à fait impossible d'en faire une esquisse dans les bornes prescrites à un discours de ce genre. En religion, quoiqu'il vécût dans un milieu dominé par l'influence de la réforme, on discute encore s'il fut catholique ou protestant.

En politique, il était monarchique et constitutionnel, ennemi de l'intolérance comme on peut le voir par le discours de Falstaff dans Henry V ; il aimait le peuple comme on peut le voir aussi dans le discours de la reine Catherine, en faveur des classes ouvrières. Dans son théâtre historique, tandis qu'il n'a pas épargné des démagogues comme Jack Cade, il a rendu justice aux tribuns sincères comme Brutus. A Shakespeare plutôt qu'à tout autre écrivain de notre langue, appartient l'honneur d'être un esprit complet et parfaitement équilibré ; Milton est quelquefois fanatique, Dryden est trop partisan, Byron, trop souvent cynique, tandis que semblable à ces statues des Dieux Assyriens, que des fouilles récentes ont rendues au jour, notre grand génie paraît assis sur un trône élevé d'où, calme et impassible, il pénètre de ses regards toutes les parties de l'espace avec une majesté presque effrayante tant elle est au-dessus des allures ordinaires de l'humanité. (Appl.)

L'originalité de Shakespeare est maintenant admise de tout le monde. Ses œuvres ne ressemblent à rien de ce qui les a précédées, à rien de ce qu'on fait les Grecs, les Romains ou les Italiens. La fusion de la comédie et de la tragédie dans une même scène, le dialogue des fossoyeurs dans *Hamlet*, et les réparties du fou du roi Léar, sont aussi neuves et originales, qu'une église gothique comparée à un temple grec. La profondeur de ses pensées ne le cède qu'à leur variété ; et nous pouvons dire de lui en toute sûreté, qu'il n'est dans la vie ni dans la littérature, ni sujet, ni thème, dont il ne nous ait laissé le type le plus parfait et le plus durable.

Parlerai-je enfin de son influence sur nos idées et sur notre langage ? Il me serait impossible d'exagérer ce qu'elle a été et encore moins ce qu'elle est et ce qu'elle sera. Des milliers de personnes parlent d'après Shakespeare, qui ne l'ont jamais lu, des centaines de milliers pensent d'après lui, qui seraient incapables de le citer. Je n'entreprendrai point de vous rendre compte de tout ce que l'opinion publique et la pensée moderne ont emprunté à notre illustre auteur. Vous êtes ici ce soir pour vous amuser et non pour vous ennuyer en l'honneur de lui. S'il était ici lui-même, d'après ce que nous savons de sa vie et de son caractère, il aimerait beaucoup mieux se mêler aux groupes de femmes charmantes qui nous honorent de leur présence que débiter une harangue didactique à cette tribune. Cependant, avant que vous ne recommenciez à écouter l'excellente musique choisie avec tant de goût pour cette fête, avant que la danse n'envahisse gaiement cette salle, permettez-moi de résumer en peu de mots et tout simplement l'idée que je me suis faite de Shakespeare. "Avant tout c'était un homme, et comme il l'a dit d'un autre dans son langage si fécond, à le prendre tout pour tout, vous ne reverrez jamais son pareil."

Il a placé une pointe du compas, avec lequel il mesurait l'humanité, dans son propre siècle et, de l'autre, il a balayé la circonférence des âges. (applaudissements.) Il s'est saisi de la presse que l'on venait de créer, il en a fait la trompette de sa propre renommée dont les sons sont maintenant connus jusqu'aux antipodes. Ses écrits sont la fleur et la perle de la littérature anglaise ; ils en sont le couronnement. L'Empire Britannique pourra disparaître ; la vision où un brillant écrivain écossais nous montre un artiste Néo-zélandais esquissant, sur le dernier pilier en ruine du pont de Londres, le dôme lézardé de St. Paul, pourra s'accomplir dans la suite des siècles ; l'oiseau sauvage pourra faire son nid aux rives désertes de la Tamise ou de la Mersey ; mais cet oracle de nos îles se fera entendre jusqu'à ce que le glas de toute chose humaine ait sonné. Sa voix parlera toujours à toutes les nations des mystères de la vie et de la mort, du devoir, de la destinée, de la loi, de la liberté, du remords qui s'attache aux pas du crime, enfin de l'asile béni dont la lumière vient éclairer le lit de mort du juste.

Tous les génies de l'avenir seront ses tributaires comme l'ont été ceux du passé ; la longue succession des acteurs depuis Burbage jusqu'à Betterton, depuis Dean jusqu'à Macready, des commentateurs depuis Jonson jusqu'à Gervinus, des hommes d'état depuis Southampton jusqu'à Chatham et depuis Chatham jusqu'à Derby ; tous ceux-là sont les sujets et les clients de Shakespeare. Etre compté dans une telle compagnie, même à la dernière place, c'est encore beaucoup d'honneur, et je ne saurais vous dire tout le plaisir que j'éprouve en songeant que nous aussi nous faisons partie de la suite d'un tel souverain. Ceux qui vivront ici en 1964, vivront probablement dans un Montréal bien des fois plus grand que celui d'aujourd'hui. Ils pourront vivre aussi sous quelque forme de gouvernement dont nous n'avons aucune idée ; mais je suis certain d'une chose, c'est qu'il n'y aura pas même alors dans la vallée du Saint-Laurent, dans notre Canada, un peuple plus dévoué, plus reconnaissant, plus jaloux envers la mémoire, les bienfaits et l'influence croissante de WILLIAM SHAKESPEARE. (Applaudissements prolongés.)

POÉSIE.

LE PONT VICTORIA.

Il est jeté sur la rivière
Comme un appel aux nations,
La concorde en est l'ouvrière,
L'art étale sa force en ses dimensions.
Bravant les colères sauvages
Du courant qui roule à ses pieds,
Il apporte sur nos rivages
Le commerce de vingt cités.

La rafale qui tourbillonne,
Les coups de vent impétueux,
L'assaut des tempêtes d'automne
Se brisent sur son flanc ferme et majestueux !
Mais quand la débâcle s'avance,
En mugissant dans le lointain,
Il faut le voir dans sa puissance
Aux feux du soleil du matin !

Sa grandiose et noble masse
Tranche d'un jet notre horizon,
Et domine une mer de glace
Que le fleuve soulève en crevant sa prison.
Le flot tourmenté se déchaine
Contre ces remparts ennemis ;
La lutte éveille dans la plaine
La voix des échos endormis.

Il reste vainqueur, solitaire,
Toujours prêt pour d'autres combats.
Plus tard les vaisseaux d'Angleterre
Viennent à ses côtés mesurer leurs grands mâts.

Les longs panaches de fumée
Montent jusqu'à lui dans les airs
Comme un encens de renommée
Venu des bouts de l'univers !

Œuvre du progrès, du génie,
Utile et grave monument,
Tu fais l'orgueil de ma patrie
Et charmes l'étranger dans son étonnement.
Oh ! sois comme elle impérissable,
Que tes ans comptent par milliers !
L'homme n'est plus qu'un grain de sable
Sous tes gigantesques piliers !

BENJAMIN SULTE.

Avril, 1864.

Les premiers Vers de Voltaire.

On lit dans la *Correspondance Littéraire* de Paris :

Monsieur le directeur,

En recherchant, pour une nouvelle édition de l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, les documents imprimés et manuscrits relatifs au collège de Clermont, aujourd'hui lycée Louis-le-Grand, j'ai trouvé dans un recueil de la bibliothèque Mazarine, coté 10796 A, une pièce de vers (huit pages in-4o sans lieu ni date) signée François Arouet, étudiant en rhétorique et pensionnaire au collège de Louis-le-Grand. Cette pièce, intitulée : *Imitation de l'Ode (latine) du R. Père le Jay sur sainte Geneviève*, est certainement le premier essai poétique connu de Voltaire. Comme je ne l'ai pas rencontrée dans ses œuvres et que la plaquette imprimée est de la plus grande rareté, je vous en adresse une copie pour la *Correspondance* ; vous jugerez si elle mérite d'être mise sous les yeux de vos lecteurs.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que ce petit poème religieux n'empêcha pas le vieux professeur, qui avait eu recours à la plume de son élève, de lui prédire un jour qu'il serait l'*étendard du déisme en France* : et Voltaire ne se doutait guère qu'un jour ses restes mortels seraient déposés dans les caveaux de l'église Sainte-Geneviève, au-dessous des reliques de la sainte qu'il avait célébrée à seize ou dix-sept ans. (1)

H. COCHERIS.

Qu'aperçois-je ? est-ce une déesse
Qui s'offre à mes regards surpris ?
Son aspect répand l'allégresse,
Et son air charme nos esprits.
Un flambeau brillante de lumière,
Dont sa chaste main nous éclaire,
Jette un feu nouveau dans les airs.
Quels sons ! quelles douces merveilles
Viennent de frapper mes oreilles
Par d'inimitables concerts !

Un chœur d'esprits saints l'environne,
Et lui prodigue des honneurs :
Les uns soutiennent sa couronne,
Les autres la parent de fleurs.
O miracle ! ô beautés nouvelles !
Je les vois déployant leurs ailes
Former un trône sous ses pieds.
Ah ! je sais qui je vois paraître.
France, pouvez-vous méconnaître
L'héroïne que vous voyez ?

Oui, c'est vous que Paris révère
Comme le soutien de ses lis,
Geneviève, illustre bergère.
Quels bras les a mieux garantis ?
Vous qui, par d'invisibles armes,
Toujours au fort de nos alarmes
Nous rendîtes victorieux.
Voici le jour où la mémoire
De vos bienfaits, de votre gloire,
Se renouvelle dans ces lieux.

Du milieu d'un brillant nuage
Vous voyez les humbles mortels
Vous rendre à l'envi leur hommage
Prosternés devant vos autels,

1 On a assuré, dernièrement, que les restes de Voltaire et de Rousseau avaient été enlevés de Ste. Geneviève, sous la Restauration.

Et les puissances souveraines
Remettre entre vos mains les rênes
D'un empire à vos lois soumis.
Reconnaissant et plein de zèle,
Que n'ai-je su, comme eux fidèle,
Acquitter ce que j'ai promis!

Mais, hélas! que ma conscience
M'offre un souvenir douloureux;
Une coupable indifférence
M'a pu faire oublier mes vœux:
Confus, j'en entends le murmure,
Malheureux! je suis donc parjure.
Mais, non; fidèle désormais,
Je jure à ces autels antiques
Parés de vos saintes reliques,
D'accomplir les vœux que j'ai faits.

Vous, tombeau sacré que j'honore,
Enrichi des dons de nos rois,
Et vous, bergère que j'implore,
Écoutez ma timide voix.
Pardonnez à mon impuissance,
Si ma faible reconnaissance
Ne peut égaler vos faveurs.
Dieu même, à contenter facile,
Ne croit point l'offrande trop vile
Que nous lui faisons de nos cœurs.

Les Indes, pour moi trop avarés,
Font couler l'or en d'autres mains;
Je n'ai point de ces meubles rares
Qui flattent l'orgueil des humains.
Loin d'une fortune opulente,
Aux trésors que je vous présente
Ma seule ardeur donne du prix;
Et si cette ardeur peut vous plaire,
Agréez que j'ose vous faire
Un hommage de mes écrits.

Eh quoi! puis-je dans le silence
Ensevelir ces nobles noms
De Protectrice de la France
Et de ferme appui des Bourbons?
Jadis nos campagnes arides,
Trompant nos attentes timides,
Vous durent leur fertilité;
Et par votre seule prière
Vous désarmâtes la colère
Du ciel contre nous irrité.

La mort même à votre présence
Arrêtant sa cruelle faux,
Rendit des hommes à la France
Qu'alliaient dévorer les tombeaux.
Maîtresse du séjour des ombres,
Jusqu'au plus profond des lieux sombres
Vous fîtes révéler vos lois.
Ah! n'êtes-vous plus notre mère,
Geneviève, ou notre misère
Est-elle moindre qu'autrefois?

Regardez la France en alarmes
Qui de vous attend son secours.
En proie à la fureur des armes
Peut-elle avoir d'autre secours?
Nos fleuves devenus rapides
Par tant de cruels homicides
Sont teints du sang de nos guerriers.
Chaque été forme des tempêtes,
Qui fondent sur d'illustres têtes
Et frappent jusqu'à nos guerriers.

Je vois en des villes brûlées
Régner la mort et la terreur;
Je vois des plaintes désolées
Aux vainqueurs même faire horreur.
Vous qui pouvez finir nos peines
Et calmer de funestes haines,
Rendez-nous une aimable paix!
Que Bellone, de fers chargée,
Dans les enfers soit replongée
Sans espoir d'en sortir jamais.

FRANÇOIS AROUET,

Étudiant en rhétorique et pensionnaire.
Au collège de Louis-le-Grand.

SCIENCE.

Les deux Abbés de Fénélon.

(Suite.)

V.

M. de Fénélon, voyant que le succès de la mission de Kenté, ne répondait ni aux efforts ni aux sacrifices qu'on y faisait (1), prit la résolution de se consacrer à l'éducation des jeunes enfants sauvages. Il crut avec raison que c'était un des moyens les plus efficaces de travailler à la conversion et à la civilisation de ces peuples déçus. Le moment semblait d'ailleurs très-favorable pour reprendre ce projet plusieurs fois tenté et toujours abandonné. Les Iroquois, comme nous l'avons vu, brisaient peu à peu les liens qui les avaient retenus jusque-là dans leur étroit territoire: ils cherchaient à se rapprocher des Français à mesure qu'ils subissaient l'influence du christianisme. D'un autre côté, le roi ne pouvait manquer de seconder ce projet qui entraînait si bien dans ses vues: il avait souvent exprimé le désir de voir civiliser les sauvages pour en faire, suivant le cas, des alliés fidèles ou des sujets dévoués (2). Elever ces différentes tribus à la dignité de nation, leur inspirer les sentiments de l'honneur et de la justice; c'était là sans doute une idée pleine de générosité et de grandeur; mais pour Louis XIV, une nationalité ne pouvait exister en dehors de la nationalité française: la civilisation, c'était la langue française, et, comme on disait alors, *les coutumes françaises*. Au milieu des splendeurs du Louvre ou de Versailles, il ne pouvait comprendre qu'une peuplade soumise à son sceptre restât étrangère à cette civilisation, quand toute l'Europe en subissait l'influence. M. de Frontenac, qui avait pu constater avec un légitime orgueil les effets de cette influence en Allemagne, sur la fière république de Venise et jusque chez les Turcs, partageait l'erreur de son maître. Dès son arrivée en Canada, mais surtout dans l'assemblée solennelle des États qu'il avait tenue à Québec pour donner aux premiers actes de son administration plus d'éclat et d'autorité, il avait hautement témoigné sa surprise de trouver si peu de français chez les sauvages (3). Un pareil état de choses constituait à ses yeux un véritable désordre: comment pouvait-on être Iroquois ou Huron? faire profession de christianis-

(1) M. Faillon, *Vie de la Sr. Bourgeoys*, t. 1, p. 24. Le P. Leclercq, *Etablissement de la Foy*, t. II, p. 80.

(2) Documents de Paris, t. IX. Correspondance officielle de cette époque; mais surtout les instructions de Colbert à M. de Courcelle.

(3) "Quand il pourra dire à Sa Majesté que les Religieux qui sont employés dans les missions s'appliquent avec plus de zèle que jamais à la conversion des Sauvages; qu'ils songent par des moyens qu'ils n'ont peut-être pas encore pu pratiquer, à les rendre sujets de J.-C. et du Roi tout ensemble, et qu'il verra que, dans la pratique et le commerce qu'ils ont continuellement avec eux, ils leur inspirent l'envie d'acquiescer notre langue et de quitter des mœurs et une façon de vivre qui est aussi contraire et opposée à l'esprit du christianisme qu'elle l'est au sentiment d'une personne véritablement raisonnable; ils doivent être persuadés qu'ils recevront des nouvelles marques de protection," etc. Harangue prononcée par M. le comte de Frontenac à l'assemblée tenue à Québec le 28 octobre 1672, en l'église des P. P. Jésuites ces religieux employés dans les missions!

"J'ai fort témoigné aux PP. Jésuites l'étonnement où j'étais de voir que de tous les Sauvages qui sont avec eux à Notre-Dame de Foi qui n'est qu'à une lieue et demie de Québec, il n'y en avait pas un qui parlât français, quoiqu'ils fréquentent continuellement parmi nous, et leur ai dit que je croyais que dans leurs missions ils devaient songer, en rendant les Sauvages sujets de Jésus-Christ, de les rendre aussi sujets du Roi: que pour cela il leur fallait inspirer l'envie d'apprendre notre langue, comme les Anglais leur apprennent la leur, essayer de les rendre plus sédentaires, et de leur faire quitter une vie si opposée à l'esprit du christianisme, puisque le véritable moyen de les rendre chrétiens était de les faire devenir hommes. Mais (Ecriture chiffrée) "quelque mine qu'ils fassent, ils ne veulent pas entendre ce langage, et pour vous parler franchement, ils songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes, car la plupart de leurs missions sont de pures moqueries, et je ne croirais qu'on leur dût permettre de les étendre plus loin, jusqu'à ce qu'on vit une église de ces sauvages mieux formée. J'ai fort exhorté Messieurs du Séminaire de Montréal d'en user de la sorte à Quintay et d'inspirer ces sentiments à leurs Sauvages, ce qu'ils m'ont promis, et ce qui peut-être excitera les autres par jalousie d'en faire autant." (Lettre de Frontenac à Colbert, 2 nov. 1672.)

J'ai cru utile de citer ces passages pour mieux faire comprendre les faits postérieurs, quoiqu'il soit pénible de voir un homme qu'on voudrait toujours admirer tenir un pareil langage.

me et parler une langue barbare ? Aussi, quand l'abbé de Fénélon lui fit part de son projet, l'accueillit-il avec empressement et le seconda-t-il de toutes ses forces. Mais l'abbé de Fénélon, comme tous les missionnaires, savait bien qu'on ne peut changer la langue d'une nation qu'en modifiant ses idées, travail lent et graduel que ni la force, ni l'autorité ne peuvent exécuter à un moment donné chez aucun peuple, que ce peuple s'appelle Iroquois, Polonais ou Canadien. Il savait bien encore que le contact d'une société à peine naissante avec une ancienne civilisation est plein de dangers, parce que l'une n'emprunte guères que les vices de l'autre, l'expérience l'a fait voir (1). C'est pour cela que dans la mission qu'il fondait, il chercha autant à s'éloigner des habitations françaises que des villages sauvages.

Il choisit les îles connues aujourd'hui sous le nom d'îles Dorval, situées à une demi-lieue du village de Lachine, vers la Pointe-Claire. Elles portaient alors le nom de M. de Courcelle, qui s'y était probablement arrêté dans son expédition de 1670, deux cents ans avant le futur héritier de la couronne d'Angleterre. Ces îles sont au nombre de trois : la plus grande a une étendue d'à peu près cent arpents, les deux autres sont beaucoup moins considérables. Placées au-dessus du Sault, à l'entrée du lac St. Louis, à peu de distance du rivage, elles pouvaient être comme la clef de la navigation avec les pays d'en haut : l'abord en est facile et leur peu d'étendue permettait d'observer tous les mouvements des ennemis qui auraient voulu les attaquer (2).

M. de Frontenac s'empressa d'en donner la propriété à M. de Fénélon. Par un document (3) où il fait l'éloge du zèle missionnaire qui a tout sacrifié pour Dieu, il lui accorde ces îles à titre de fief et seigneurie avec tous les privilèges ordinaires, pour l'engager à poursuivre l'exécution de son généreux dessein. Déjà M. de Fénélon avait pu réunir de jeunes Sauvages et commencer les travaux de ce nouvel établissement. Fort de la protection du gouverneur, puissamment secondé par ses confrères du Séminaire de Montréal, dont les abondantes aumônes lui permettaient de faire face à des dépenses considérables, il se livra tout entier à son œuvre de régénération. Quelle œuvre que celle de façonner à un joug quelconque ces jeunes Sauvages, libres comme les bêtes fauves qui leur servaient de nourriture, comme les oiseaux qu'ils poursuivaient de leurs flèches ! Il est vrai que le travail de l'éducation n'est pas toujours sans fatigue et qu'il a ses heures d'ennui ; autrement il n'y aurait pas de dévouement ; mais ici, il semble que la fatigue était plus pénible et que l'ennui devait décourager plus vite. La tâche était presque toujours à recommencer, et si parfois, à force de zèle, de patience et d'abnégation, on croyait s'être rendu maître de ces jeunes âmes, avoir fait naître en elles le goût d'une vie nouvelle, le père ou la mère les venaient brusquement enlever et les emportaient au fond des bois où les habitudes sauvages ne tardaient à pas reprendre leur empire (4).

Tout en se dévouant principalement à l'éducation des enfants, l'abbé de Fénélon n'oubliait pas leurs parents : chrétiens ou infidèles, il s'efforçait de les attirer dans l'île de Montréal pour les convertir à la foi ou les affermir dans leur première ferveur. Tels furent, autant que nous en pouvons juger par le peu de documents que nous avons sur cette époque, le germe et les commencements de cette célèbre mission qui reçut son nom de la Montagne où elle fut établie en 1676. Tout le monde sait les services que cette

mission nous a rendus dans les différentes guerres que nous eûmes à soutenir avant la conquête. Aujourd'hui, comme celles du Sault St. Louis, de Lorette et de St. François, elle n'est plus qu'un débris, semblable à ces restes fossiles que la science recueille avec respect et étudie avec curiosité pour reconstituer un passé qui lui échappe. Peu à peu les Français s'échelonnaient intrépidement sur les bords du fleuve et se rapprochaient chaque jour de nos terribles ennemis, les Iroquois. Le danger, loin d'effrayer nos ancêtres, semblait provoquer leur audace : comme leur nombre augmentait rapidement (1), notre zèle missionnaire se chargea encore de leur prodiguer les secours spirituels. Il fut nommé curé du haut de l'île de Montréal (2), c'est-à-dire, du territoire où se trouvent aujourd'hui les paroisses si pittoresques et si florissantes de la Chine, la Pointe-Claire et Ste. Anne. Cette partie de son ministère n'était pas toujours la plus facile, ni la plus consolante, trop souvent ces habitations étaient le théâtre de drames lugubres, parfois émouvants, qui ne laisseraient rien à désirer à l'imagination féconde de nos romanciers modernes.

La nouvelle mission fut établie en face des îles Courcelle dans un endroit appelé Gentilly, où l'on avait commencé quelque construction. Elle fut dédiée à la Très-Sainte Vierge sous le titre de la Présentation. Ce lieu fut le premier, et pendant quelques années, le seul sanctuaire consacré à la religion dans la partie supérieure de l'île de Montréal (3). Il serait peut-être possible aujourd'hui encore d'en déterminer la position exacte d'après la tradition et les indications des cartes de Belin : nous voudrions y voir élever un monument qui rappellerait tous ces souvenirs.

Insensiblement, M. de Fénélon avait été amené à élargir le cercle de son zèle. C'est au milieu de ses nombreux travaux que vint le surprendre l'arrivée à Montréal de M. de Frontenac. M. de Fénélon dut s'empresser de venir saluer son ami qui était reçu sur son passage, mais principalement à Montréal, avec tout le respect et tout l'enthousiasme qu'il avait déjà su inspirer aux différentes classes du pays. M. de Frontenac se rendait à Kenté afin d'intimider les Iroquois par le déploiement des forces de la colonie, et de les tenir en bride par la fondation d'un fort à l'entrée du lac Ontario. Voulant mettre à profit pour son voyage les lumières et l'expérience de l'ancien missionnaire et lui donner en même temps l'occasion de revoir des lieux pour lui si pleins de souvenirs, il s'en fit accompagner ainsi que d'un autre prêtre de St. Sulpice, M. l'abbé d'Urfé. Tous deux lui furent utiles dans une entreprise où il fallait en même temps ménager l'amour-propre de ces barbares et les forcer à reconnaître la suprématie française.

Dans cette expédition, le comte de Frontenac visita-t-il l'établissement des îles Courcelle ? Nous n'en savons rien : du moins il n'en est pas question dans la partie de la correspondance officielle que nous possédons. Peut-être trouva-t-il que le zèle de M. de Fénélon pour franciser les sauvages n'était pas assez grand ; peut-être vit-il en lui un instrument trop peu docile pour exciter la jalousie des Jésuites. Quoiqu'il en soit, M. de Fénélon semble avoir prévu l'orage qui allait bientôt éclater, car, dès le commencement de l'année suivante, il abandonnait au Séminaire son fief des îles Courcelle, afin, sans doute, de ne pas compromettre dans sa disgrâce l'existence d'un établissement encore naissant. Il cède donc au Séminaire tout ce qu'il possède ; mais, avec ce désir de l'oubli qui lui avait fait demander à Mgr de Laval le silence sur ses travaux apostoliques, il ne veut pas qu'on lui attribue plus tard des sacrifices qui étaient au-dessus de sa fortune, et il déclare hautement que toutes les dépenses qui ont été faites sont l'œuvre de la charité des Messieurs du Séminaire et que pour lui « il a seulement contribué de sa peine, son industrie et ses soins pour y attirer « et établir les sauvages et faire habiter les côtes de la dite île de « Montréal en ces endroits par les français et les sauvages. » (4)

Cette déclaration solennelle qui n'était nécessaire pour personne autre que lui, nous montre son caractère plein de franchise

(1) Sur cette question de la civilisation des Sauvages, voir dans les *Relations inédites des RR. PP. JJ.*, t. II, p. 358, les excellentes remarques de l'annotateur, que nous croyons être le R. P. Martin. Consulter aussi Garneau, *Histoire du Canada*, Dussieux, *Canada sous la domination française*. Qu'il nous suffise de citer le passage suivant d'une lettre de M. de Denonville au ministre de la marine : « On a cru longtemps qu'il fallait approcher les sauvages de nous pour les franciser : on a tout lieu de reconnaître qu'on se trompait. Ceux qui se sont « approchés de nous, ne se sont pas rendus français et les français qui « les ont hantés sont devenus sauvages. »

(2) M. l'abbé Bourgeault, curé de la Pointe-Claire, m'apprend que le nom de *Dorval* donné à ces îles est celui d'un M. Bouchard de Dorval, qui les avait probablement achetées du Séminaire de Montréal. Le Séminaire, qui les avait reçues de M. de Fénélon, y exerçait encore, ou du moins pouvait y exercer les droits de moyenne et de basse justice jusqu'en 1714 (*Edits et Ordonnances*, t. I, p. 342). Depuis 1854, elles appartenaient à Sir George Simpson, Gouverneur de la Baie d'Hudson, qui eut l'honneur d'y recevoir le Prince de Galles en 1860. (Voir la *Relation du Voyage de S. A. R.* etc., publiée par le *Journal de l'Instruction*.) Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que ces îles auxquelles se rattachent tant de souvenirs ne puissent reprendre leur nom historique.

(3) *Tenure Seigneuriale, Titres de concessions*, p. 359.

(4) *Lettres historiques de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*.

(1) Rien n'est plus curieux que de suivre dans les contrats de concession et dans le registre de paroisse, ce développement de la population : c'est la lutte calme, mais obstinée de phalanges aguerries contre la fougue de troupes indisciplinées. Ça et là, des vides se font dans les rangs ; mais ils sont aussitôt remplis ; la propriété, la maison où le maître vient d'être tué trouve un nouveau maître : c'est entre deux mariages qu'a lieu l'horrible massacre de 1689.

(2) Registres du Cons. Sup. 1674 : Note insérée dans le Registre de la Chine sur le curé de cette paroisse, M. l'abbé Piché, a eu la complaisance de mettre à ma disposition.

(3) Reg. de la Chine.

(4) Acte devant Basset, 23 Mars 1674.

et de décision. Elle nous permettra de juger avec plus d'exactitude et d'impartialité les faits qui vont suivre. Si nous ne pouvons tout approuver, le blâme ne retombera que sur des détails secondaires : l'homme nous paraîtra ce que nous l'avons vu jusqu'à présent : généreux et dévoué, et par-dessus tout, repoussant l'injustice. Mais pour mieux comprendre ces faits, il nous faut reprendre de plus haut.

H. V.

(A continuer.)

EDUCATION.

Jean Rivard et L'éducation.

Dieu a distingué l'homme de la bête en lui donnant une intelligence capable d'apprendre Cette intelligence a besoin, pour se développer, d'être enseignée.

GENÈSE.

C'est par l'éducation qu'on peut réformer la société et la guérir des maux qui la tourmentent.

PLATON.

Celui-là qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde.

LEIBNITZ.

Nous voici rendus à l'époque la plus critique, la plus périlleuse, en même temps que la plus importante et la plus glorieuse de toute la carrière de Jean Rivard. Nous allons le voir s'élever encore, aux prises avec les difficultés les plus formidables. Après avoir déployé, dans la création de sa propre fortune et dans la formation de toute une paroisse, une intelligence et une activité remarquables, il va déployer, dans l'établissement des écoles de Rivardville, une force de caractère surprenante et un courage moral à toute épreuve.

Mais cette question de l'éducation du peuple, avant de devenir pour les habitants de Rivardville le sujet de délibérations publiques, avait été pour Octave Doucet et Jean Rivard le sujet de longues et fréquentes discussions privées. Que de fois l'horloge du presbytère les avait surpris, au coup de minuit, occupés à rechercher les opinions des théologiens et des grands philosophes chrétiens sur cette question vitale. Les sentiments des deux amis ne différaient toutefois que sur des détails d'une importance secondaire ; ils s'accordaient parfaitement sur la base à donner à l'éducation, sur la nécessité de la rendre aussi relevée et aussi générale que possible, de même que sur l'influence toute puissante qu'elle devait exercer sur les destinées du Canada. L'éducation du peuple, éducation religieuse, saine, forte, nationale, développant à la fois toutes les facultés de l'homme, et faisant de nous, Canadiens, une population pleine de vigueur, surtout de vigueur intellectuelle et morale, tel était, aux yeux des deux amis, notre principale planche de salut.

Nous ne saurions mieux faire connaître les principes qui les guidaient, et les conclusions auxquelles ils en étaient arrivés, qu'en reproduisant ici quelque phrases de l'ouvrage de Mgr. Dupanloup sur l'Education, ouvrage admirable, s'il en fût, et qui devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la chose publique.

« Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action telle est l'œuvre, tel est le but de l'Education.

« L'Education accepte le fond, la matière que la première création lui confie ; puis elle se charge de la former ; elle y imprime la beauté, l'élévation, la politesse, la grandeur.

« L'Education doit former l'homme, faire de l'enfant un homme, c'est-à-dire lui donner un corps sain et fort, un esprit pénétrant et exercé, une raison droite et ferme, une imagination féconde, un cœur sensible et pur, et tout cela dans le plus haut degré dont l'enfant qui lui est confié est susceptible.

« De là, l'Education *intellectuelle* qui consiste à développer en lui toutes les forces, toutes les puissances de l'intelligence ;

« De là, l'Education *disciplinaire* qui doit développer et affermir en lui les habitudes de l'ordre et de l'obéissance à la règle ;

« De là, l'Education *religieuse* qui s'appliquera surtout à inspirer, à développer les inclinations pieuses et toutes les vertus chrétiennes ;

« De là, l'Education *physique*, qui consiste particulièrement à développer, à fortifier les facultés corporelles.

« Dans le premier cas, l'Education s'adresse spécialement à l'esprit qu'elle éclaire par l'instruction ;

« Dans le second cas, l'Education s'adresse plus spécialement à la volonté et au caractère qu'elle affermit par la discipline ;

« Dans le troisième cas, l'Education s'adresse spécialement au cœur et à la conscience, qu'elle forme par la connaissance et la pratique des saintes vérités de la religion ;

« Dans le quatrième cas, c'est le corps que l'Education a pour but de rendre sain et fort par les soins physiques et gymnastiques.

« Mais, en tout cas, tout est ici nécessaire et doit être employé simultanément. C'est l'homme tout entier qu'il est question d'élever, de former, d'instituer ici-bas. Ce qu'il ne faut donc jamais oublier, c'est que chacun de ces moyens est indispensable, chacune de ces éducations est un besoin impérieux pour l'enfant et un devoir sacré pour vous que la Providence a fait son instituteur.

« Quel que soit son rang dans la société, quelle que soit sa naissance ou son humble fortune, jamais un homme n'a trop d'intelligence ni une moralité trop élevée ; jamais il n'a trop de cœur ni de caractère ; ce sont là des biens qui n'embarrassent jamais la conscience. Quoi ! me dira-t-on, vous voulez que l'homme du peuple, que l'homme des champs puisse être intelligent comme le négociant, comme le magistrat ? Et ! sans doute, je le veux, si Dieu l'a voulu et fait ainsi : et je demande que l'Education ne fasse pas défaut à l'œuvre de Dieu ; et, si cet homme, dans sa pauvre condition, est élevé d'ailleurs à l'école de la religion et du respect, je n'y vois que des avantages pour lui et pour tout le monde.

« De quel droit voudrait-on refuser à l'homme du peuple le développement convenable de son esprit ? Sans doute il ne fera pas un jour de ses facultés le même emploi que le négociant ou le magistrat : non, il les appliquera diversement selon la diversité de ses besoins et de ses devoirs : et voilà pourquoi l'Education doit les exercer, les cultiver diversement aussi ; mais les négliger, jamais ! L'homme du peuple s'applique à d'autres choses ; il étudie d'autres choses que le négociant et le magistrat ; il en étudie, il en sait moins : c'est dans l'ordre ; mais qu'il sache aussi bien, qu'il sache même mieux ce qu'il doit savoir ; qu'il ait autant d'esprit, et quelquefois plus, pourquoi pas ? »

Deux obstacles sérieux s'opposent à l'établissement d'écoles dans les localités nouvelles : le manque d'argent et le manque de bras. La plupart des défricheurs n'ont que juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins indispensables, et du moment qu'un enfant est en âge d'être utile, on tire profit de son travail.

Durant les premières années de son établissement dans la forêt, Jean Rivard avait bien compris qu'on ne pouvait songer à établir de suite des écoles régulières. Mais son zèle était déjà tel à cette époque, que, pendant plus d'une année, il n'employa pas moins d'une heure tous les dimanches à enseigner gratuitement les premiers éléments des lettres aux enfants et même aux jeunes gens qui voulaient assister à ses leçons.

Un bon nombre de ces enfants firent des progrès remarquables. La mémoire est si heureuse à cet âge ! Ils répétaient chez eux, durant la semaine, ce qu'ils avaient appris le dimanche, et n'en étaient que mieux préparés à recevoir la leçon du dimanche suivant. Dans plusieurs familles d'ailleurs, les personnes sachant lire et écrire s'empressaient de continuer les leçons données le dimanche par Jean Rivard.

Bientôt même, sur la recommandation pressante du missionnaire, des écoles du soir, écoles volontaires et gratuites, s'établirent sur différents points du canton.

Mais cet état de choses devait disparaître avec les progrès matériels de la localité.

Peu de temps après l'érection de Rivardville en municipalité régulière, Jean Rivard, en sa qualité de maire, convoqua une assemblée publique où fut discutée la question de l'éducation. Il s'agissait d'abord de nommer des commissaires chargés de faire opérer la loi et d'établir des écoles suivant le besoin, dans les différentes parties de la paroisse.

Ce fut un beau jour pour Gendreau-le-Plaideux. Jamais il n'avait révé un plus magnifique sujet d'opposition.

« Qu'avons-nous besoin, s'écria-t-il de suite, qu'avons-nous besoin de commissaires d'école ? On s'en est passé jusqu'aujourd'hui, ne peut-on pas s'en passer encore ? Défiiez-vous, mes amis,

répétait-il, du ton le plus pathétique, défiez-vous de toutes ces nouveautés ; cela coûte de l'argent : c'est encore un piège qui vous est tendu à la suggestion du gouvernement. Une fois des commissaires nommés, on vous taxera sans miséricorde, et si vous ne pouvez pas payer, on vendra vos propriétés.....”

Ces paroles, prononcées avec force et avec une apparence de conviction, firent sur une partie des auditeurs un effet auquel Jean Rivard ne s'attendait pas.

Pour dissiper cette impression, il dut en appeler au bon sens naturel de l'auditoire, et commencer par faire admettre au père Gendreau lui-même la nécessité incontestable de l'instruction.

“Supposons, dit-il, en conservant tout son sang-froid et en s'exprimant avec toute la clarté possible, supposons que pas un individu parmi nous ne sache lire ni écrire : que ferions-nous ? où en serions-nous ? Vous admettez sans doute, M. Gendreau, que nous ne pouvons pas nous passer de prêtre ?

— C'est bon, j'admets qu'il en faut, dit le père Gendreau.

— Ni même de magistrats, pour rendre la justice ?

— C'est bon encore.

— Vous admettez aussi, n'est-ce pas, que les notaires rendent quelquefois service en passant les contrats de mariage, en rédigeant les testaments, etc. ?

— Passe encore pour les notaires.

— Et même, sans être aussi savant qu'un notaire, n'est-ce pas déjà un grand avantage que d'en savoir assez pour lire à l'église les prières de la messe, et voir sur les gazettes ce que font nos membres au parlement, et tout ce qui se passe dans le monde ? Et lorsqu'on ne peut pas soi-même écrire une lettre, n'est-ce pas commode de pouvoir la faire écrire par quelqu'un ? N'est-ce pas commode aussi, lorsque soi-même on ne sait pas lire, de pouvoir faire lire par d'autres les lettres qu'on reçoit de ses amis, de ses frères, de ses enfants ?.....

Il se fit un murmure d'approbation dans l'auditoire.

— Oui, c'est vrai, dit encore le père Gendreau, d'une voix sourde.

Il était d'autant moins facile au père Gendreau de répondre négativement à cette question, que, lors de son arrivée dans le canton de Bristol, il avait prié Jean Rivard lui-même d'écrire pour lui deux ou trois lettres d'affaires assez importantes.

— Supposons encore, continua Jean Rivard, que vous, M. Gendreau, vous auriez des enfants pleins de talents naturels, annonçant les meilleures dispositions pour l'étude, lesquels, avec une bonne éducation, pourraient devenir des hommes éminents, des juges, des prêtres, des avocats..... n'aimeriez-vous pas à pouvoir les envoyer à l'école ?

Jean Rivard prenait le père Gendreau par son faible ; la seule pensée d'avoir un enfant qui pût un jour être avocat suffisait pour lui troubler le cerveau.

Gendreau-le-Plaideux fit malgré lui un signe de tête affirmatif.

— Eh bien ! dit Jean Rivard, mettez-vous un moment à la place des pères de famille, et ne refusez pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous eût fait à vous-même. Qui sait si, avec un peu plus d'éducation, vous ne seriez pas vous-même devenu avocat ?

Toute l'assemblée se mit à rire. Le père Gendreau était désarmé.

— Pour moi, continua Jean Rivard, chaque fois que je rencontre sur mon chemin un de ces beaux enfants au front élevé, à l'œil vif, présentant toutes les signes de l'intelligence, je ne m'informe pas quels sont ses parents, s'ils sont riches ou s'ils sont pauvres, mais je me dis que ce serait pécher contre Dieu et contre la société que de laisser cette jeune intelligence sans culture. N'êtes-vous pas de mon avis, M. Gendreau ?

Il y eut un moment de silence. Jean Rivard attendit une réponse ; mais le père Gendreau, voyant que l'assemblée était contre lui, crut plus prudent de se taire. On put donc, après quelques conversations particulières, procéder à l'élection des commissaires.

Jean Rivard, le père Landry, Gendreau-le-Plaideux et un autre furent adjoints à monsieur le curé pour l'établissement et l'administration des écoles de Rivardville.

C'était un grand pas de fait ; mais le plus difficile restait encore à faire.

En entrant en fonction, les commissaires durent rechercher les meilleurs moyens de subvenir à l'entretien des écoles ; après de longues délibérations, ils en vinrent à la conclusion que le seul moyen praticable était d'imposer, comme la loi y avait pourvu, une légère contribution sur chacun des propriétaires de la paroisse, suivant la valeur de ses propriétés.

Cette mesure acheva de monter l'esprit de Gendreau-le-Plaideux, d'autant plus irrité que, n'ayant pas lui-même d'enfant, sa propriété se trouvait ainsi imposée pour faire instruire les enfants des autres.

Les séances des commissaires étaient publiques, et elles attiraient presque toujours un grand concours de personnes.

C. Il eut fut décidée cette question fut une des plus orageuses.

Jean Rivard eut beau représenter que lui et sa famille possédaient plus de propriété qu'aucun autre des habitants de Rivardville, et qu'ils seraient taxés en conséquence ; que les bienfaits de l'éducation étaient assez importants pour mériter un léger sacrifice de la part de chacun ; que les enfants pauvres avaient droit à l'éducation comme ceux des riches, et d'autres raisons également solides, Gendreau ne cessait de crier comme un forcené : on veut vous taxer, on veut vous ruiner à tout jamais pour le seul plaisir de faire vivre des maîtres d'école : à bas les taxes, à bas les gens qui veulent vivre aux dépens du peuple, à bas les traîtres.....

A ces mots, Gendreau-le-Plaideux, qui s'épuisait en gesticulations de toutes sortes, se sentit tout à coup saisi par les épaules comme entre deux étaux ; et une voix de tonnerre lui cria dans les oreilles :

“ Ferme ta margoulette, vieux grognard.

Et se retournant, il aperçut Pierre Gagnon.

“ C'est Pierre Gagnon, dit-il, qui vient mettre le désordre dans l'assemblée ?

“ Oui, c'est moi, tonnerre d'un nom ! dit Pierre Gagnon, d'un air déterminé, et en regardant le père Gendreau avec des yeux furibonds.

Il y eut un mouvement dans l'assemblée ; les uns riaient, les autres étaient très-sérieux.

“ J'en veux des écoles, moi, tonnerre d'un nom ! cria-t Pierre Gagnon avec force.

Jean Rivard intervint, et s'aperçut que Pierre Gagnon était tout frémissant de colère ; il avait les deux poings fermés, et son attitude était telle que plusieurs des partisans du père Gendreau sortirent de la salle d'eux-mêmes. Jean Rivard craignit même un instant que son ancien serviteur ne se portât à quelque voie de fait.

Cet incident, quoique assez peu grave en lui-même, fit cependant une impression fâcheuse, et monsieur le curé, qui ne se mêlait pourtant que le moins possible aux réunions publiques, crut devoir, cette fois, adresser quelques mots à l'assemblée sur le sujet qui faisait l'objet de ses délibérations. Il parla longuement sur l'importance de l'éducation, et s'exprima avec tant de force et d'unction, qu'il porta la conviction dans l'esprit de presque tous ceux qui avaient résisté jusque-là.

La mesure fut définitivement emportée et il ne restait plus qu'à mettre les écoles en opération.

Où résolut de n'établir, pour la première année, que trois écoles dans la paroisse, et des institutrices furent engagées pour enseigner les premiers éléments de l'instruction, c'est-à-dire, la lecture et l'écriture.

Ces écoles ne coûtèrent qu'une bagatelle à chaque contribuable, et les gens commencèrent à soupçonner qu'ils avaient eu peur d'un fantôme.

Dès la seconde année qui suivit la mise en opération des écoles, Rivardville ayant fait un progrès considérable et la population ayant presque doublé, Jean Rivard crut qu'on pouvait, sans trop d'obstacles, opérer une grande amélioration dans l'organisation de l'instruction publique.

Son ambition était d'établir, au centre même de Rivardville, une espèce d'école modèle, dont les autres écoles de la paroisse seraient comme des succursales.

Pour cela, il fallait trouver d'abord un instituteur habile ; et, avec un peu de zèle et de libéralité, la chose lui semblait facile.

La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération.

On sait que ce qui éloigne les hommes de talent de cet emploi, c'est la misérable rétribution qui leur est accordée. L'instituteur le plus instruit, le plus habile, est moins payé que le dernier employé de bureau. N'est-il pas tout naturel de supposer que si la carrière de l'enseignement offrait quelques-uns des avantages qu'offrent les professions libérales ou les emplois publics, une partie au moins de ces centaines de jeunes gens qui sortent chaque année de nos collèges, après y avoir fait un cours d'études classiques, s'y jetteraient avec empressement ? En peu d'années le pays en retirerait un bien incalculable.

Jean Rivard forma le projet d'élever les obscures fonctions d'instituteur à la hauteur d'une profession. Il eut toutefois à soutenir de longues discussions contre ces faux économistes qui veulent toujours faire le moins de dépense possible pour l'éducation ; et ce ne fut que par la voix prépondérante du président des commissaires, qu'il fut chargé d'engager pour l'année suivante, aux conditions qu'il jugerait convenables, un instituteur de première classe.

Jean Rivard avait connu à Grandpré un maître d'école d'une haute capacité et d'une respectabilité incontestée. Il avait fait d'excellentes études classiques, mais le manque de moyen l'ayant empêché d'étudier une profession, il s'était dévoué à l'enseignement comme à un pis-aller; peu à peu cependant il avait pris du goût pour ses modestes mais utiles fonctions, et s'il eût pu trouver à y vivre convenablement avec sa famille (il avait une trentaine d'années et était père de plusieurs enfants), il n'aurait jamais songé à changer d'état. Mais le traitement qu'il recevait équivalait à peine à celui d'un journalier; et le découragement commençait à s'emparer de son esprit, lorsqu'il reçut la lettre de Jean Rivard lui transmettant les offres de la municipalité scolaire de Rivardville.

Voici les propositions contenues dans cette lettre :

L'école de Rivardville devait porter le nom de " Lycée," et le chef de l'institution celui de " Professeur."

On devait enseigner dans ce lycée, outre la lecture et l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, le dessin linéaire, la composition, les premières notions de l'histoire, de la géographie et des sciences pratiques, comme l'agriculture, la géologie, la botanique, etc.

Le professeur devait agir comme inspecteur des autres écoles de la paroisse, et les visiter de temps à autre, en compagnie d'un ou de plusieurs des commissaires ou visiteurs.

Il devait aussi, si on le désirait, remplir gratuitement les fonctions de secrétaire des commissaires d'école.

Il s'engageait de plus à faire tous les dimanches et les jours de fête, lorsqu'il n'en serait pas empêché par quelque circonstance imprévue, pendant environ une heure, dans la grande salle de l'école, une lecture ou un discours à la portée des intelligences ordinaires, sur les choses qu'il importe le plus de connaître dans la pratique de la vie.

Il devait remplir aussi gratuitement, au besoin, la charge de bibliothécaire de la bibliothèque paroissiale.

Il devait enfin se garder de prendre part aux querelles du village, et s'abstenir de se prononcer sur les questions politiques ou municipales qui divisent si souvent les diverses classes de la population, même au sein de nos campagnes les plus paisibles; tous ses efforts devant tendre à lui mériter, par une conduite judicieuse, l'approbation générale des habitants de la paroisse, et par son zèle, son activité et son application consciencieuse, celle de tous les pères de famille.

En retour, la paroisse assurait au professeur un traitement de soixante-quinze louis par an, pour les deux premières années, et de cent louis pour chacune des années suivantes, l'engagement pouvant être discontinué à la fin de chaque année par l'une ou l'autre partie, moyennant un avis de trois mois.

Le professeur avait en outre le logement et deux arpents de terre qu'il cultivait à son profit.

Ces conditions lui parurent si libérales, comparées à celles qu'on lui avait imposées jusque-là, qu'il n'hésita pas un moment, et s'empressa de se rendre à Rivardville.

L'engagement fut signé de part et d'autre et le nouveau professeur entra de suite en fonction.

Mais il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux remna ciel et terre pour perdre Jean Rivard dans l'opinion publique, et empêcher la réussite de ce projet " monstrueux."

" Avait-on jamais vu cela? payer un instituteur cent louis par année! N'était-ce pas le comble de l'extravagance? Du train qu'on y allait, les taxes allaient doubler chaque année jusqu'à ce que toute la paroisse fût complètement ruinée et vendue au plus haut enchérisseur."

Il allait de maison en maison, répétant les mêmes choses, et les exagérant de plus en plus.

Malheureusement, l'homme le plus fourbe, le plus dépourvu de bonne foi, s'il est tenace et persévérant, ne peut manquer de faire des dupes, et il n'est pas longtemps avant de recruter, parmi la foule, des partisans d'autant plus fidèles et plus zélés qu'ils sont plus ignorants.

Le plus petit intérêt personnel suffit souvent, hélas! pour détourner du droit sentier l'individu d'ailleurs le mieux intentionné.

Gendreau-le-Plaideux, malgré sa mauvaise foi évidente, réussit donc à capter la confiance d'un certain nombre des habitants de la paroisse, qui l'approuvaient en toutes choses, l'accompagnaient partout et ne jureraient que par lui.

Chose singulière! c'étaient les plus âgés qui faisaient ainsi escorte à Gendreau-le-Plaideux.

Suivant eux, Jean Rivard était encore trop jeune pour se mêler de conduire les affaires de la paroisse.

En outre, répétaient-ils après leur coryphée, nos pères ont bien vécu sans cela, pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

Enfin, Gendreau-le-Plaideux fit tant et si bien, qu'à l'élection

des commissaires, qui fut renouvelée presque aussitôt après l'engagement du professeur, Jean Rivard et le père Landry ne furent pas réélus.

Le croira-t-on? Jean Rivard, le noble et vaillant défricheur, l'homme de progrès par excellence, l'ami du pauvre, le bienfaiteur de la paroisse, Jean Rivard ne fut pas réélu! Il était devenu impopulaire!

Une majorité, faible il est vrai, mais enfin une majorité des contribuables lui préférèrent Gendreau-le-Plaideux!

Il en fut profondément affligé, mais ne s'en plaignit pas.

Il connaissait un peu l'histoire; il savait que de plus grands hommes que lui avaient subi le même sort; il se reposait sur l'avenir pour le triomphe de sa cause.

Son bon ami, Octave Doucet, qui se montra aussi très-affecté de ce contre-temps, le consola du mieux qu'il pût, en l'assurant que tôt ou tard les habitants de Rivardville lui demanderaient pardon de ce manque de confiance.

Cet événement mit en émoi toute la population de Rivardville, et bientôt la zizanie régna en souveraine dans la localité.

Est-il rien de plus triste que les dissensions de paroisse? Vous voyez au sein d'une population naturellement pacifique, sensée, amie de l'ordre et du travail, deux partis se former, s'organiser, se mettre en guerre l'un contre l'autre; vous les voyez dépenser dans des luttes ridicules une énergie, une activité qui suffiraient pour assurer le succès des meilleures causes. Bienheureux encore si des haines sourdes, implacables, ne sont pas le résultat de ces discordes dangereuses, si des parents ne s'élevent pas contre des parents, des frères contre des frères, si le sentiment de la vengeance ne s'empare pas du cœur de ces hommes aveuglés!

Hélas! l'ignorance, l'entêtement, la vanité sont le plus souvent la cause de ce déplorable état de choses.

Heureuse la paroisse où les principaux citoyens ont assez de bon sens pour étouffer dans leur germe les différends qui menacent ainsi de s'introduire! Heureuse la paroisse où ne se trouve pas de Gendreau-le-Plaideux!

Si Jean Rivard eût été homme à vouloir faire de sa localité le théâtre d'une lutte acharnée, s'il eût voulu amener les habitants les uns contre les autres, rien ne lui aurait été plus facile.

Mais il était résolu, au contraire, de faire tout au monde pour éviter pareil malheur.

C'est au bon sens du peuple qu'il voulait en appeler, non à ses passions.

Il eut assez d'influence sur ses partisans pour les engager à modérer leur zèle. Pierre Gagnon, lui-même, qui tempérait tout bas contre le père Gendreau et n'eût rien tant aimé que de lui donner une bonne *raclée*, Pierre Gagnon se tenait tranquille pour faire plaisir à son bourgeois.

Cette modération, de la part de Jean Rivard, eut un excellent effet.

Ajoutons qu'il n'en continua pas moins à travailler avec zèle pour tout ce qui concernait la chose publique.

Voyant du même œil ceux des électeurs qui l'avaient rejeté et ceux qui l'avaient appuyé, il se montrait disposé, comme par le passé, à rendre à tous indistinctement mille petits services, non dans le but de capter leur confiance et en obtenir des faveurs, mais pour donner l'exemple de la modération et du respect aux opinions d'autrui.

Il ne manquait non plus aucune occasion de discuter privément, avec ceux qu'il rencontrait, les mesures d'utilité générale.

Ceux qui conversaient une heure avec lui s'en retournaient convaincus que Jean Rivard était un honnête homme.

Peu à peu même on s'ennuya de ne plus le voir à la tête des affaires. Plusieurs désiraient avoir une occasion de revenir sur leur vote.

Mais une cause agit plus puissamment encore que toutes les autres pour reconquérir à Jean Rivard la confiance et la faveur publiques: ce fut le résultat même du plan d'éducation dont il avait doté Rivardville, aux dépens de sa popularité.

Mon intention n'est pas de faire ici l'histoire du lycée de Rivardville. Qu'il me suffise de dire que le nouveau professeur se consacra avec zèle à l'éducation de la jeunesse et à la diffusion des connaissances utiles dans toute la paroisse; et qu'il sut en peu de temps se rendre fort populaire. Ses conférences du dimanche étaient suivies par un grand nombre de personnes de tous les âges. Dans des causeries simples, lucides, il faisait connaître les choses les plus intéressantes sur le monde, sur les peuples qui l'habitent; il montrait l'usage des globes et des cartes géographiques; il faisait connaître les découvertes les plus récentes, surtout celles qui se rattachaient à l'agriculture et à l'industrie. Dans le cours de la première année, il put en quelques leçons donner une idée suffisante des principaux événements qui se sont passés en Canada

depuis sa découverte, et aussi une idée de l'étendue et des divisions de notre pays, de sa population, de son histoire naturelle, de son industrie, de son commerce et de ses autres ressources. Les jeunes gens ou les hommes mûrs, qui assistaient à ces leçons, racontaient le soir, dans leurs familles, ce qu'ils en avaient retenu ; les voisins dissertaient entre eux sur ces sujets ; les enfants, les domestiques en retenaient quelque chose, et par ce moyen des connaissances de la plus grande utilité, propres à développer l'intelligence du peuple, se répandaient peu à peu parmi toute la population.

Les autres écoles de la paroisse étaient tenues par des jeunes filles, dont notre professeur, après quelques leçons de pédagogie, avait réussi à faire d'excellentes institutrices.

Mais ce qui porta le dernier coup à l'esprit d'opposition, ce qui servit à réhabiliter complètement Jean Rivard dans l'opinion des contribuables, ce fut l'examen public du lycée qui eut lieu à la fin de la première année scolaire.

Cet examen, préparé par le professeur avec tout le zèle et toute l'habileté dont il était capable, fut une espèce de solennité pour la paroisse. Plusieurs prêtres du voisinage y assistaient ; les hommes de profession et en général tous les amis de l'éducation voulurent témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils prenaient au succès de l'institution. Bien plus, le surintendant de l'éducation lui-même se rendit ce jour-là à Rivardville ; il suivit avec le plus vif intérêt tous les exercices littéraires du lycée ; et, à la fin de la séance, s'adressant au nombreux auditoire, avec cette éloquence qui ne lui fait jamais défaut, il rendit hommage au zèle de la population, à l'habileté et au dévouement du professeur, aux progrès étonnants des élèves ; puis il termina en adressant à Jean Rivard lui-même et au curé de Rivardville, qu'il appela les bienfaiteurs de leur localité, les éloges que leur méritait leur noble conduite ! Quelques mots habiles sur les progrès du canton, sur l'énergie des premiers colons, sur l'honneur qu'en recevait la paroisse de Rivardville, achevèrent de monter les esprits et la salle éclata en applaudissements.

La plupart des parents des élèves étaient présents ; plusieurs s'en retournèrent tout honteux de s'être opposés d'abord à l'établissement de cette institution.

Ce fut un véritable jour de triomphe pour Jean Rivard.

Grâce à la subvention du gouvernement, il se trouva que chacun des contribuables n'eut à payer qu'une somme comparativement minime, et le cri de "à bas les taxes," jeté d'abord par Gendreau-le-Plaideux, n'eut plus qu'un faible écho qui ne tarda pas à s'éteindre tout à fait, après les progrès des années suivantes.

Un fait encore plus remarquable, c'est que bientôt, à son tour, Gendreau-le-Plaideux ne put se faire réélire commissaire d'école, et que Jean Rivard devint tout puissant. Après être tombé un instant victime de l'ignorance et des préjugés, il redevint ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, l'homme le plus populaire et le plus estimé de sa localité.—*Foyer Canadien.*

A. GÉRIN-LAJOLE.

EXERCICES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES.

Exercices de Grammaire.

Remarques particulières sur les pronoms.

DICTÉE.

Toutes les fois que le public est appelé à juger un nouvel essai, produit contemporain de la peinture sur verre, une question se pose tout d'abord : "Le secret des verriers du moyen âge est-il retrouvé?"—Est-il bien sûr qu'il ait jamais été perdu ? On a cessé, vers la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, de faire entrer les vitraux peints dans la décoration des édifices et des monuments ; la fabrication s'est arrêtée ; les ateliers se sont fermés ; les artistes et ouvriers qui y travaillaient ont cherché ailleurs l'emploi de leur talent et de leur temps, et, pendant près de deux siècles, nous n'avons pas eu de peintres verriers. Mais, de ce fait tout naturel, faut-il conclure la perte d'un secret que nous ayons à chercher et à retrouver ? Sans doute, à l'époque la plus florissante de la peinture sur verre, la science n'était pas formulée dans les livres ; chaque artiste avait son secret, sa manière de travailler, et certaines recettes qu'il enseignait à ses élèves. Plusieurs de ces recettes ont été perdues, mais il y a toujours eu des artistes sachant émailler le verre. "C'est un préjugé," dit M. l'abbé Jules Corblet, dans son excellent *Manuel d'archéologie nationale*, c'est un préjugé de croire que le secret de l'ancienne peinture sur verre ait été perdu : ce prétendu secret ne

consiste que dans la cuisson des couleurs, et la fabrication des verres peints est, à peu de chose près, la même qu'au moyen âge.

Assurément nos vitraux sont loin de ressembler aux magnifiques échantillons qui nous sont restés de l'art du XIII^e siècle ; mais la différence tient à des causes diverses que nous n'avons pas à étudier ici. Nous ajouterons cependant, sur la foi des archéologues les plus compétents, que cette différence dans les produits de la peinture sur verre n'est pas nouvelle et spéciale à notre époque ; elle remonte à plus de trois cents ans.

Exercices.

Qu'est-ce que *se pose* ? — C'est un verbe réfléchi direct, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Mettez le même verbe avec le même sujet au parfait et au plus-que-parfait de l'indicatif.—Une question s'est posée, s'étant posée.

Qu'est-ce que *se* dans cette locution ? — C'est le pronom réfléchi de la troisième personne, singulier féminin, parce qu'il se rapporte à *question*, et complément direct de *pose*.

Qu'est-ce que *est-il retrouvé* ? — C'est le verbe *retrouver* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif, et à la forme interrogative, puisque le pronom est après le verbe.

Pourquoi *il* est-il au singulier masculin ? — Parce qu'il se rapporte à *secret*.

Mettez ce sujet au pluriel.—Les secrets sont-ils retrouvés ?

Prenez pour sujet *l'invention* et *les inventions*.—L'invention est-elle retrouvée ? les inventions sont-elles retrouvées ?

Qu'est-ce que *est-il bien sûr* ? — Ce sont quatre mots : *est*, de *être* ; *il*, pronom ; *sûr*, adjectif, et *bien*, adverbe qui, mis devant *sûr*, forme avec lui son superlatif absolu.

A quoi se rapporte le pronom *il* ? — Il ne se rapporte à rien. *Est-il* est pris comme impersonnel, et est à la forme interrogative ?

Qu'est-ce que *se* dans la fabrication s'est arrêtée ? — C'est le pronom réfléchi de la 3^e personne au singulier féminin se rapportant à *fabrication*, et le complément direct de *arrêter*.

Qu'est-ce que *s'est arrêtée* ? — C'est un verbe réfléchi direct, à la 3^e personne du singulier du parfait de l'indicatif.

Qu'est-ce que *se sont fermés* ? — C'est un verbe réfléchi direct à la 3^e personne du pluriel du parfait de l'indicatif.

Qu'est-ce que *se* ? — C'est le pronom réfléchi de la 3^e personne au masculin pluriel, parce qu'il se rapporte à *ateliers*, et complément direct de *arrêter*.

Qu'est-ce que *y* dans *y travaillaient* ? — C'est un mot relatif invariable, signifiant à *cela*, à *cette chose*, et complément indirect de *travaillaient*.

Qu'est-ce que *leur* dans *leur talent* et *leur temps* ? — C'est l'adjectif possessif *leur*, *leurs*, au masculin singulier.

N'est-ce pas plutôt le pronom *leur* ? — Non ; le pronom *leur* signifie à *eux*, à *elles*, et ne s'emploie que devant les verbes.

Qu'est-ce que *faut-il* ? — C'est le verbe *falloir* à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif, et à la forme interrogative, puisque le sujet *il* est après le verbe.

A quoi se rapporte ce pronom *il* ? — Il ne se rapporte à rien, puisque le verbe est impersonnel.

Qu'est-ce que *son*, *sa*, *ses*, dans la phrase *chaque artiste*, etc. ? — C'est l'adjectif possessif de la 3^e personne au masculin singulier devant *secret*, au féminin singulier devant *manière*, au masculin pluriel devant *élèves*.

Le mot que dans *croire que le secret*, est-il adjectif conjonctif ou conjonction ? — Il est conjonction, puisqu'il est impossible de le tourner par *lequel*, *laquelle*.

Faites une phrase où le même mot se retrouve avec *croire* et soit adjectif conjonctif.—Ce secret que je croyais perdu, c'est-à-dire lequel je croyais perdu.

Qu'est-ce que *qui* et *que* dans la phrase : *Assurément nos vitraux*, etc. ? — *Qui* est l'adjectif conjonctif masculin pluriel se rapportant à *échantillons*, et sujet de *sont restés* ; *que* l'adjectif conjonctif féminin pluriel se rapportant à *causes diverses*, et complément direct de *étudier*.

D'où vient la différence entre ces deux mots ? Vient-elle du genre de leurs antécédents ? — Non ; *qui* et *que* sont des deux genres et des deux nombres. La différence vient de ce que l'un de ces mots est le sujet du verbe, et l'autre en est le complément direct.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 10 du mois de mai courant, approuver les nominations suivantes de commissaires d'école :

Comté de la Beauce.—St. Victor de Tring : M. Joseph Boulé.

Comté de Laval.—Bas du Bord de l'Eau de St. Martin : M. François Charron.

Comté de Berthier.—Paroisse de Berthier : M. Norbert Généreux.

Comté de Champlain.—Paroisse de Ste. Anne-de-la-Pérade : M. Antoine Paul Tessier.

Et en date du 11 du même mois :

Comté de Gaspé.—Township de la Malbaie : MM. Jean Fauvel, Jean Le Gresley, Charles Vardon, Alexandre Duncan, Donald McGillivray.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 11 du mois de mai courant, approuver les nominations suivantes de syndics d'écoles dissidentes :

Comté d'Hochelaga.—Côte-des-Neiges : MM. Thomas Bourke, William Brown, James Suowdon.

Comté de Montcalm.—Kilkenny : MM. John Ward, David Brown, James Fraser.

DIPLOME ACCORDÉ A L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER,

Le 18 d'avril, 1864.

Pour école modèle : Jean Baptiste Dorais.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Pour écoles élémentaires, 2ème Classe, F : MM. Thomas St. Laurent et Mlle Julie Smith.

Oct. le 3 mai, 1864.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Pour académies, 2ème classe, A : M. M. V. B. Perley.

Pour écoles modèles, 1ère classe, A : Mlle Mary A. Rugg.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, A : Mlle Emeline Bottom.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, A : Mlles Jane E. Carew, Ellen M. Carr, Eliza A. Loring, Celina L. Mayo, Roxania McGovern et Ellen Woodward.

Oct. le 3 mai, 1864.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Pour écoles modèles, 1ère classe, F : M. Joseph Molleur.

Pour écoles modèles, 2ème classe, F : M. Joseph Legault dit Desloziers.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, F : MM. Jean Baptiste Demers, Ambroise Faneuf, Jean Chrysostôme Girard, Damase Grégoire, Joseph André Laporte, Grégoire Tremblay, Madame Asilda Ste. Marie, (Veuve Tremblay) Mlles Denise Baudin, Emma Bélanger, Léocadie Benoit, Adèle Bergeron, Marie Bergeron, Elmire Philomène Bonneau, Joséphine Basile Caroline Boucher, Caroline Bronillet, Marie Louise Castin, Clarisse Charbonneau, Marie Ursule Charbonneau, Marie Marcelline Hermine Cloutier, Philomène Dandurand, Cordélie Decoigne, Edwige Desjardins, Rose Ducharme, Marie Louise Alexandrine Filion, Malvina Hébert, Joséphine Hébert, Marguerite Rose Jeannotte dit Lachapelle, Elisa Laferrrière, Asilda Lafontaine, Sophie Ledoux, Marie Eugénie Leduc, Alphonse Lefebvre, Sophie Nolin, Elisa Payant, Zénaïde Joséphine Renaud-Blanchard, Odile Robert, Céline Surprenant, Angélique Tessier, Félicité Vallée et Dina Viger.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, F : MM. Onésime Charbonneau, Amédée Poulin, Ephrem Tétro ou Tétrault, Mlles Marguerite Bros ou Breault, Alise Beauchamp, Catherine Carry, Osine Chaput, Véronique

Deschènes, Marie Eléonore Duclos, Léocadie Fournier, Adéline Garcau Esther Jeté, Angèle Lamarche, Rosalie Larchevêque, Marie Macé, Marguerite Mailhot, Julie Marcoux, Marie Louise Prosper Marcoux, Asilda Pepin, Delphine Perrault, Marie Edesse Piché, Zoé Léonide Poulin, Adèle Sauvage, Philomène Usereau dit Lajennesse et Anne Vachon.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, A : M. John Cleary et Mme Muir dit Moor, (épouse de M. Carron).

Oct. le 3, 4 et 6 mai, 1864.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE BEDFORD.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, A. et 2ème classe, F : M. Hiram F. Wood.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, F : M. Herménégilde Da'gneau. Pour écoles élémentaires, 1ère classe, A : Mlles Amelia J. Allen, Eliza Armstrong, Betsey E. Achilles, Eliza M. Brimmer, Caroline E. Garlick, Julia Harvey, Laura Herrick, Martha A. Newell, Chloe E. Phelps, Mary E. Royce et Elizabeth V. Streeter.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, A : M. Elibu Collins ; Mlles Margaret A. Armstrong, Eliza A. Ashton, Sarah E. Callaghan, Elizabeth A. Donaldson, Martha Donaldson, Sarah M. Esty, Lana Gardner, Hattie A. Hibbard, Alwilda A. Hoyt, Mildred M. Jackson, Elvira Kent, Jane Mc aughlin, Hannah C. Macey, Armida J. Mahannah, Jane Powers, Louisa Ruiter, Thankful Ryder, Martha J. Sawyer et Sarah M. Vilas.

Oct. le 3 mai, 1864.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, F : Mlles M. Anne Joseph Buteau, M. Herméilde Gagnon dit Belzil, M. Claire Virgine Plante et M. Ombéline Vallières.

Oct. le 3 mai, 1864.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, A : MM. James McKenzie, James Cruikshank, Wm. Thompson et Mlle Jane G. Moran.

Oct. le 3 mai, 1864.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE LA BEAUCE.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, F : Mlles Eléonore Bilodeau, Thersile Filion, Marie Grenier, M. Edwidge Lacerte, Marie Poulin.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, F : Mlles Elégypte Dumais, M. Flavie Doyon, M. Sophie Nadeau.

Oct. le 3 mai, 1864.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, A : M. John Donnelly.

Oct. le 3 mai, 1864.

CHARLES KELLY,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OUTAOUAIS.

Pour écoles élémentaires, 1ère classe, A : M. Duncan Robertson.

Pour écoles élémentaires, 2ème classe, A : MM. Mark Berry, Matthew J. Kennedy ; Mlles Margaret Gunn, Julia Ann Merriman, Mary Smith.

Oct. le 3 mai, 1864.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.

On a besoin, à St. André d'Acton, dans le comté de Bagot, de deux instituteurs capables d'enseigner le français et l'anglais. L'un devra être pourvu du diplôme d'écoles modèles, et l'autre du diplôme d'écoles élémentaires.

S'adresser à M. H. Lippé, secrétaire-trésorier des Commissaires d'Écoles de St. André d'Acton.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Prudent Bousquet, muni d'un diplôme d'école élémentaire. S'adresser à ce Bureau ou à lui-même, à Boucherville, comté de Chambly.

Mlle Alphonsine Payette, munie d'un diplôme d'écoles élémentaires, de première classe, pour le français et l'anglais.

S'adresser à elle-même, rue Mignonne, 294, Montréal.

M. J. O. Rivières, muni d'un diplôme d'écoles modèles, français et anglais.

S'adresser à ce département.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. James Campbell, Montréal : Série complète des livres d'école de Nelson, (Nelson's school series) 31 vols. et 3 atlas.

De MM. Dawson, frères, Montréal : "Vocabulaire symbolique anglo-français," 1 vol.

De M. John Lovell, Montréal : "Geology of Canada ; Report of Progress from its commencement to 1863," par Sir W. Logan, 1 vol.

"The British North American Almanac and Annual Record for the year 1864," 1 vol.

De M. Henry J. Morgan, l'éditeur : "The Relations of the Industry of Canada, with the Mother Country and the United States, being a speech by Isaac Buchanan, Esq., M.P.P.," 1 vol.

De MM. G. et G. Desbarats, Québec : "Instructions Chrésiennées pour les jeunes gens," par un docteur en théologie, 1 vol.

De M. Joseph Henry, Washington : "Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution," 1862, 1 vol.

De M. Jules Marcou, Cambridge, Massachusetts : "Algèbre," par Bourdon, 1 vol. ; "De la création," par Boucher de Perthes, 5 vols. ; "De la femme dans l'état social," par le même auteur, (brochure). ; "Les Miettes de l'histoire," par Vacquerie, 1 vol. ; "Des eaux iodo-bromurées de salines," (Jura) par le Dr. Germain, (brochure). ; "Des tremblements de terre," en 1856, par A. Perrey, (brochure). ; "Results of meteorological observations, made under the direction of the Smithsonian Institution," depuis 1854 à 1859 inc., 1 vol. ; Patent Office Report, années 1847, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 1 vols. ; "Commerce and Navigation," années 1850 et 1854, 2 vols. ; "Army Regulations," année 1861, 1 vol. ; "A Manual of Etherization," par le Dr. Chs. T. Jackson, 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les personnes qui auraient en leur possession quelques-uns des volumes suivants, qui manquent depuis longtemps à la Bibliothèque, sont requises de les remettre le plus promptement possible.

Voyage en Palestine, par Mde Pfeiffer.

L'Empire Chinois, par M. Huc, ancien missionnaire apostolique en Chine, 2ème édition, Paris. Librairie de Gaumes frères, MDCCCLIV. Nous n'avons que le 1er vol.

La civilisation au 5ème siècle, par A. F. Ozanam. Le 1er tome manque.

Catéchisme de persévérance, par l'Abbé J. Gaume, 7ème édition, Paris, chez Gaume frères, 1854. Les tomes 1 et 2.

Les chefs-d'œuvre de P. Corneille, à Paris. De l'imprimerie de P. Didot, l'aîné, 1814. Le tome 2ème.

Traité des Etudes, par Rollin, nouvelle édition, revue par M. Letronne et accompagnée des remarques de Crevier. Paris, Firmin Didot frères, 1854. Le tome 1er.

A History of the late Province of Lower Canada, par Robert Christie. Le 1er vol.

Histoire du Canada, par F. X. Garneau, 2ème édition : les trois vols. 1ère édition : les vols. 1 et 2.

L'Art Chrétien, par Rio.

The Scientific Annual, les années 1859 et 1860 manquent.

A. BÉCHARD,

Bibliothécaire

Les ouvrages suivants ayant été donnés incomplets à la Bibliothèque, ceux qui pourrait nous procurer les volumes qui manquent, rendraient un important service en nous en donnant avis.

Essai sur les mœurs, par Voltaire. Editeur : Firmin Didot. 1817. Les vols. 1, 2, 3 et 6 manquent.

Political Philosophy, par Lord Brougham. Londres. 1846. Le 2ème. vol.

Causes célèbres, par M... avocat au Parlement. Les tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et les tomes postérieurs au tome 14.

Œuvres posthumes de Pothier. Traité des fiefs, censives, relevoisons et champarts. Le 1er tome.

Journées de la révolution française, 2ème édition augmentée, &c. A Paris, chez Mde. Vergne. 1829. Le 1er vol.

Memoir on Ireland, Native and Saxon, from 1172 to 1660, par O'Connell. Nous n'avons qu'un vol., le premier.

Œuvres complètes de Madame de Lafayette, nouvelle édition, revue, &c. A Paris, chez d'Hautel. 1812. Les tomes 1, 2, 3 et 4 manquent.

Mémoires de Madame la Baronne de Staël, écrits par elle-même. A Londres. 1787. Le 2ème tome.

Etudes sur Napoléon, par le lieutenant-colonel DeBaudus. Paris. Debécourt, MDCCXXLI. Le tome 1er.

The Public and Domestic Life of His late most gracious Majesty George the Third, par Edward Holt, Esq. In two volumes. Londres. Sherwood, Neely and Jones. 1820. Le 2ème vol.

Voyage en Sicile et dans quelques parties des Apennins, par M. l'Abbé Spallanzani. Berne, chez E. Haller. 1795. Le 6ème tome.

Traité général d'anatomie comparée, par J. F. Meckel. Le 1er vol. Œuvres choisies de Panard, par Armand-Gouffé. A Paris, chez Capelle. 1803. Le tome 1er.

Œuvres de Regnard. A Paris, chez Pierre Didot, l'aîné, et Firmin Didot. 1817. Le tome 1er.

La Christiade ou le Paradis reconquis, pour servir de suite au Paradis perdu de Milton. A Bruxelles, chez Vase. MDCCCLIII. Nous n'avons que les 4 premiers vols. renfermant 8 chants.

Discours et Mélanges littéraires, par M. Villemain. A Paris, chez Ladvoat. 1823. Le tome 1er manque.

Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte. Amsterdam. MDCCCLXXX. Le tome 1er

A. BÉCHARD,

Bibliothécaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MAI, 1864.

Le choix des Instituteurs.

Voilà un sujet sur lequel le *Journal de l'Instruction Publique* n'a cessé d'attirer l'attention des Commissaires d'école, et dont nous parlerions même encore plus souvent, si nous ne craignons pas de trop nous répéter.

Qu'il nous soit permis cependant, au moment où approche l'époque des engagements pour l'année scolaire prochaine, de rappeler encore aux autorités locales ce que nous leur avons dit tant de fois. Tout changement d'instituteur sans nécessité est en soi une mauvaise mesure ; mais le changement qui ne se fait que dans un but de mesquinerie et uniquement afin de diminuer le traitement du maître, non-seulement est mauvais ; mais encore il est opposé à l'esprit de la loi et il rencontrera l'opposition du Département sous toutes les formes possibles, dans les limites des pouvoirs qui lui sont confiés.

Nous répéterons encore que l'emploi d'instituteurs ou d'institutrices non munis de diplômes, ne saurait plus être toléré dans quelque localité ni sous quelque prétexte que ce soit. Le nombre considérable de diplômes qui ont été donnés depuis peu et régulièrement annoncés dans nos colonnes officielles, la facilité avec laquelle on peut se présenter devant les différents bureaux d'examineurs, rendent cette observation de notre part presque superflue.

Le renvoi d'instituteurs à la fin de l'année sans l'avis préalable ou sans raison légitime, ou pour éluder la loi, sous ce rapport, l'avis donné indistinctement à tous les instituteurs, sont autant d'infractions au règlement qui ne peuvent plus trouver d'excuse après tous les avertissements qui ont été publiés à ce sujet. Enfin nous attirerons l'attention des commissaires d'école et celle des contribuables sur les excellents conseils renfermés dans l'écrit de M. Gérin-Lajoie, dans une autre partie de notre journal, et nous prendrons de plus la liberté de les prier de relire aussi un article intitulé : *Le Maître d'école à bon marché*, qui a paru dans la seconde livraison de notre premier volume.

Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.

Nous appellerons encore l'attention de nos lecteurs qui pourraient avoir en leur possession quelques-uns des livres appartenant à cette bibliothèque, sur l'avis que nous publions, pour la seconde fois, dans une autre partie de notre feuille.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

Extrait du Rapport de M. l'Inspect. CRÉPAULT, pour l'année 1862.

COMTÉS DE BELLECHASSE, MONTMAGNY ET L'ISLET

Voici, en abrégé, les remarques générales que fait M. Crépault, dans le rapport de cette année.

Il n'y a pas une seule localité, toute pauvre qu'elle soit, qui n'ait une ou plusieurs écoles en opération.

Deux cantons nouveaux, ceux de Mailloux et d'Armagh, ont, depuis quelques mois, ouvert des écoles.

Les instituteurs et les institutrices capables peuvent s'engager plus facilement que par le passé, et finissent par faire disparaître complètement leurs confrères incapables auxquels on a accordé trop longtemps la préférence.

Il y a dans ce district un grand nombre d'instituteurs sortis de l'école normale Laval, et tous ont rempli leurs devoirs avec zèle et de bons résultats.

M. Crépault regrette que le salaire des instituteurs d'écoles élémentaires demeure toujours au-dessous d'un chiffre raisonnable. Les traitements des instituteurs d'écoles modèles sont généralement ce qu'ils doivent être, tandis qu'on néglige que trop ceux des écoles primaires. Ceci a pour effet d'éloigner les élèves des écoles normales et de laisser le champ libre à cette foule d'institutrices munies de diplômes obtenus si facilement des bureaux d'examineurs et dont plusieurs ne reçoivent pas au delà de \$40 à \$50.

« La diminution, dit M. Crépault, qu'éprouve de temps à autre la subvention législative, produit un mauvais effet sur l'esprit des contribuables et tend à les décourager. Une augmentation dans l'octroi législatif est, dans mon opinion, essentiellement nécessaire, si l'on ne veut pas laisser ralentir le zèle des intéressés, si indispensable au maintien des écoles. »

M. Crépault fait observer que les récompenses données par les inspecteurs dans leurs tournées produisent de bien bons résultats. Dans quelques localités, le désir d'obtenir ces récompenses a eu pour effet d'empêcher plusieurs élèves d'être absents de l'école une seule fois durant l'année.

M. Crépault termine ses remarques par les observations qu'il a déjà faites dans son rapport de 1861, au sujet des commissaires d'école illettrés.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur BARDY, pour l'année 1861.

COMTÉS DE QUÉBEC, MONTMORENCY ET PORTNEUF, ET POPULATION CATHOLIQUE DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

Premier rapport.

Je ne prétends pas affirmer, dans ce présent rapport, d'une manière absolue, que les progrès que j'ai remarqués dans les écoles que j'ai visitées, cet hiver et ce printemps, ont été des plus satisfaisants; l'extrait des statistiques que j'ai l'honneur de vous soumettre, pourra vous offrir les moyens de les apprécier. Quelques remarques qui me paraîtront dignes de votre attention suffiront pour me dispenser de répéter les observations de chaque semestre.

1. La municipalité scolaire de *St. Michel de Beauport*, formée de quelques concessions détachées de celle de Beauport, et que vous avez fait ériger dernièrement, pour l'avantage de ses contribuables, avait suscité des difficultés entre ses commissaires et ceux de Beauport. Mais j'ai tout lieu de croire qu'elles seront entièrement applanies par votre décision, à laquelle les uns et les autres doivent se conformer. Plus de 80 enfants fréquentent la seule école qui y est établie. Avec un maître capable, il n'y a aucun doute qu'elle ne puisse prospérer.

2. *Valcartier* voit ses trois écoles régies par des commissaires protestants et fréquentées par environ 150 enfants, dont 80 sont catholiques. Une est tenue par une institutrice catholique qui sait plaire à tous les intéressés.

3. *Laval*, dont le curé, le révérend M. Colford, président des commissaires, dirige seul les affaires scolaires, ayant trois arrondissements, n'a cependant qu'une seule école en opération, à raison de sa pauvreté.

4. Le *Château-Richer*, quoique encore en dette par des luttes incessantes et antérieures, a néanmoins divisé l'école du centre et érigé pour les garçons une école modèle, tenue avec succès par M. Girardin, instituteur formé à l'école normale Laval, et laissé les filles sous la direction de Mlle. Portelance, leur ancienne institutrice. Le premier a 42 élèves; celle-ci, 45. Les deux autres écoles fournissent 83 enfants: donnant en tout 170.

5. *St. Anne*, dans ses deux écoles, fait instruire environ 120 enfants, et possède des commissaires qui conduisent les affaires avec calme et succès.

6. *St. Joachim* a aussi deux écoles. Celle du centre contient environ 120 enfants. M. le curé Provancher, président des commissaires, désirerait, comme moi, donner un instituteur aux garçons et une institutrice aux filles. La maison d'école est belle et spacieuse, et l'intérêt des enfants semblerait nécessiter ce changement.

7. A *St. Vite-des-Caps*, l'école nouvelle établie, pour ainsi dire, au milieu des bois, a 50 élèves; elle est sous les soins d'une jeune institutrice qui la dirige avec succès.

8. *St. Féréol*.—Cette paroisse, toujours pauvre, a placé son unique école, qui était au centre, à l'extrémité sud de la municipalité pour trois ans, dans l'intention de la transférer à l'extrémité nord pour la même période de temps et de la ramener ensuite au centre. Cet arrangement étrange ne produira jamais des élèves bien savants, puisque chacun de ces trois arrondissements ne pourra jouir des bienfaits de l'instruction que tous les six ans.

9. Les trois écoles de *l'Ange-Gardien* sont toujours à peu près dans le même état, bien disciplinées, mais peu fréquentées. M. Tardif, instituteur de l'école élémentaire centrale, enseigne à plusieurs de ses élèves la composition, le style épistolaire, la tenue des livres, la géométrie et le dessin linéaire.

10. *Beauport* compte dans ses cinq écoles près de 400 enfants. Dans quelques-unes de ces écoles, plusieurs élèves manquent de livres. Dans chacune, un bon nombre d'élèves apprennent l'anglais. L'institutrice de l'école No. 3 enseigne l'usage des globes. M. Pâquet, au No. 1, enseigne la tenue des livres, la composition et le style épistolaire. Mlle. Vallée, au No. 5, fait très-bien l'école et enseigne aussi la composition et le style épistolaire. Les commissaires de cette municipalité sont très-actifs, et prennent tous les moyens possibles pour faire honneur à leurs engagements, et pour éteindre les dettes antérieurement contractées.

11. *St. Laurent* a trois écoles, dont l'une est une école modèle tenue par M. Lapiere, qui enseigne toutes les branches exigibles pour une école de ce genre. Les deux autres sont purement élémentaires, et montreraient plus de succès si les enfants étaient plus assidus. Je crois avoir persuadé aux commissaires de construire une nouvelle maison d'école dans l'arrondissement No. 2, dont l'urgence se faisait sentir depuis longtemps.

12. A *St. Jean*, qui a la renommée d'être riche, j'ai vu avec peine que l'on essayait de diminuer le salaire des instituteurs, et cela d'autant plus injustement que l'on s'attaquait à ceux qui méritent le plus d'encouragement quant à leur capacité et leur conduite louable à tous égards. L'académie du centre, tenue par M. Mignault, est tous les ans l'objet de nouvelles difficultés au sujet du salaire. Les commissaires aimeraient bien à jour de l'allocation accordée à cette école supérieure, mais ils ne voudraient engager qu'un instituteur de seconde classe et à bas prix, afin d'alléger, disent-ils, les contribuables des deux autres écoles. Des personnes instruites dans la localité et très-bien disposées, ne peuvent jamais être élus commissaires, 30 propriétaires à l'aise, (pilotes et autres) étant obligés de s'absenter de la paroisse au temps de l'élection, de manière que le champ reste libre aux habitants qui se montrent ostensiblement hostiles à l'éducation. Ces 30 propriétaires, désireux d'encourager une bonne école supérieure, m'ont fait prier d'obtenir que cette élection n'eût lieu que dans le mois de janvier, s'il était possible, afin d'avoir l'avantage d'y prendre part. L'arrondissement No. 3 pourrait envoyer au moins 40 enfants à l'école; cependant il y a des mois où l'instituteur n'en a que 3 ou 4; et le jour même de ma dernière visite, quoique annoncée, je n'ai rencontré que 7 ou 8 enfants. J'ai alors conseillé aux commissaires de fermer l'école, à moins qu'ils ne prissent les moyens d'engager les parents à y envoyer plus régulièrement leurs enfants.

13. *St. François* a deux écoles, qui ne sont pas trop assidûment fréquentées. Les enfants, d'ailleurs, sont trop tôt retirés de l'école, de sorte que les progrès ne sauraient jamais être brillants.

14. *St. Famille*.—Le couvent des Sœurs de la congrégation est fréquenté par 60 petites filles, dont 45 sont pensionnaires et les autres externes. L'usage des globes, la composition, le style épistolaire, le dessin linéaire, la musique vocale, la broderie, la lecture, etc., y sont enseignés avec succès. Plus de 40 petits garçons sont instruits à l'école modèle tenue par M. Prémont, élève habile de l'école normale Laval.

15. *St. Pierre*.—200 enfants fréquentent les trois écoles de cette municipalité scolaire. Les progrès sont les mêmes; point de chan-

gement notable. Les enfants de talent n'y brillent pas en grand nombre.

16. *St. Catherine.*—Quatre écoles y sont en opération avec le système de contributions volontaires. Malgré certaines difficultés qu'éprouvent les commissaires à retirer les deniers, les écoles vont assez bien. M. McDonald, au No. 4, a rendu ses élèves très-capables, surtout dans le calcul. Mlle. Kenny, au No. 3, sait admirablement discipliner ses élèves, et leur enseigne habilement le français et l'anglais.

17. *St. Raymond.*—Cette municipalité comprend trois écoles, dont trois françaises et trois anglaises protestantes, mais toutes sous le contrôle des mêmes commissaires, dont un est protestant et s'occupe particulièrement des écoles anglaises. Les unes et les autres de ces écoles sont passables.

18. *St. Basile.*—Les quatre écoles de cette municipalité sont aussi passables sans être des plus florissantes. Elles sont fréquentées par 186 enfants.

19. *Cap-Santé.*—Cette municipalité scolaire compte cinq arrondissements d'école sous contrôle, et une école de garçons, sous la régie de syndics, indépendante des commissaires. Il y a, en outre, trois écoles dissidentes, dont l'une, dirigée par M. Miller, fait beaucoup de progrès dans la tenue des livres, la géométrie, le mesurage, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la composition, la musique, etc. C'est une bonne école modèle.

20. *Deschambault* n'a plus que cinq arrondissements d'école, depuis l'érection de St. Alban en municipalité scolaire; mais compte environ 280 enfants dans ses écoles, qui sont, comme par le passé, bien dirigées et donnent partout de la satisfaction. M. le curé Bélanger a, par le zèle le plus louable, réussi à faire ériger un joli couvent près de l'église; aussi espère-t-il y recevoir sous peu des religieuses qui donneront l'instruction à plus de 50 petites filles.

21. *St. Alban*, nouvelle municipalité scolaire et pauvre encore, a cependant quatre arrondissements d'école en parfaite opération, et les commissaires comme les contribuables témoignent beaucoup de zèle en faveur de leurs écoles, où plus de 180 enfants pourront recevoir une bonne éducation.

22. *St. Casimir.*—Cette municipalité n'a que deux arrondissements, dont les deux écoles instruisent plus de 160 enfants. Celle du centre, dirigée par M. Laquerre, a 57 garçons et 53 filles; elle pourrait être divisée de manière à donner une institutrice aux filles. J'ai essayé de faire agréer ce projet aux commissaires, mais ils prétendent qu'ils auraient beaucoup de difficultés à percevoir les deniers nécessaires au soutien de ces écoles.

23. *Grondines.*—Sur cinq arrondissements, il n'y a que quatre écoles en opération. Dans l'arrondissement No. 3, ayant trouvé que le local, loué pour tenir l'école, ne convenait nullement, vu que les enfants étaient trop à l'étroit et exposés à de continuelles distractions par le bruit inévitable des petits enfants d'un ménage contigu, j'ai insisté, à plusieurs reprises, auprès des commissaires et des contribuables de la localité, qui sont très-aisés, pour les engager à bâtir une maison d'école, mais toujours sans succès. Ces quatre écoles peuvent réunir au moins 230 élèves. Les instituteurs et institutrices mettent beaucoup de zèle à s'acquitter de leurs fonctions.

24. *Ecureuils.*—L'institutrice, Mlle. Vallières, dirige la seule école de cette petite municipalité avec beaucoup de talent et de succès. Tous les enfants, au nombre de 110, aiment leur école et s'empressent d'y accourir. Toutes les branches prescrites pour une école de ce genre y sont enseignées, ainsi que l'anglais.

25. *Pointe-aux-Trembles.*—Cette municipalité comprend cinq arrondissements, et en comprendra bientôt six; car, dans une concession du haut de la paroisse, les contribuables ont dû commencer à bâtir une maison d'école, pour y admettre des enfants au commencement de juillet. Au centre, près de l'église, il y a une école modèle, tenue par M. Lefebvre, jeune instituteur très-capable, qui instruit avec succès plus de 50 petits garçons. Cette école, établie depuis un an, a été reconnue par vous, M. le surintendant. Les commissaires, cependant, par une mesquinerie mal entendue, paraissent ne plus vouloir de cette école, et se seraient même refusés à engager de nouveau l'instituteur contre lequel ils avouent n'avoir aucun sujet de plainte. Le convent des Sœurs de la congrégation N. D., maintenant sous contrôle, possède 23 pensionnaires et 50 externes. Les petites filles y reçoivent une excellente éducation, et l'on y enseigne même des matières qui sont du ressort d'une école modèle, outre divers ouvrages en broderie, en couture, etc.

26. *St. Augustin.*—Au-dessus de 200 enfants sont admis aux quatre écoles de cette municipalité. Il y a une école modèle, tenue

avec avantage par Mlle. Tapin, élève de l'école normale Laval. Les autres écoles, généralement, sont bien dirigées, et je mentionnerai notamment celle du No. 4, tenue par Mlle. Watters, venant aussi de l'école normale Laval. L'anglais est enseigné dans ces deux écoles.

27. *L'Ancienne-Lorette* a six arrondissements d'école, où s'instruisent plus de 300 enfants. Les écoles devraient être mieux surveillées par les commissaires. Cependant, les écoles No. 4 et No. 5, tenues par M. Hamel et Mlle. Roberge, font faire des progrès sensibles à leurs élèves.

28. *Cap-Rouge.*—Il n'y a qu'une école tenue par Mlle. Laroche, munie d'un brevet d'école modèle. Elle a environ 70 élèves, dont 18 apprennent l'anglais. Cette demoiselle a beaucoup à faire; car, avant elle, les élèves avaient été bien négligés.

29. *St. Foye.*—Dans cette municipalité scolaire, la seule école en opération est tenue par M. Létourneau, ayant un brevet d'école modèle et venant de l'école normale Laval. Cette école est fréquentée par plus de 60 enfants, dont quelques-uns étudient la tenue des livres, la composition et le style épistolaire. 30 élèves apprennent aussi l'anglais.

30. *St. Ambroise.*—Les sept écoles sous contrôle comprennent 360 enfants. Toutes ces écoles, sous la direction zélée de M. le curé, réussissent généralement; la grammaire française s'apprend très-bien, surtout à l'école du centre, où les élèves sont très-exercés à l'analyse, la composition et le style épistolaire.

31. *Charlesbourg* a cinq écoles en opération sous contrôle, qui réunissent environ 250 élèves, et une école indépendante anglaise, tenue par Mlle. Boyne. L'école modèle de Mlle. Paradis est excellente. Mais j'ai appris avec peine, depuis ma dernière visite, que les commissaires d'école avaient congédié l'institutrice pour en engager une autre.

32. *St. Dunstan.*—Des deux écoles de cette municipalité, l'une est protestante et a 44 enfants, dont quelques-uns seulement font des progrès; l'autre est catholique, et en instruit 32. Ces deux écoles manquent de beaucoup d'articles indispensables.

33. *Stoneham* n'a qu'une seule école. Les enfants étant loin d'être régulièrement assidus, et l'instituteur assez indifférent, je n'y trouve pas de progrès.

34. *St. Colomban de Sillery.*—Il y a trois arrondissements et trois maisons d'école. Dans chaque maison, l'on tient deux écoles, l'une anglaise et l'autre française. Les commissaires ont fait et vont faire encore de grandes améliorations à ces maisons. Ces écoles sont fréquentées par 280 enfants. L'instituteur y enseigne l'usage des globes, un peu de géométrie, de dessin linéaire et la tenue des livres.

35. *St. Roch, Banlieue.*—Les Sœurs de la Congrégation y tiennent quatre classes, dont l'une, sous contrôle, offre des petites filles assez capables. Le nombre total des élèves qui reçoivent l'instruction est de 310 à 320. Une autre école de 60 enfants environ est tenue dans le village dit Ste. Angèle. Sans les absences fréquentes de l'école, on pourrait y remarquer plus de progrès. Les Pères Oblats font construire, près de l'église St. Sauveur, une superbe maison d'école, dans l'intention d'y mettre des instituteurs de quelque ordre religieux. Depuis le commencement de ce mois, une troisième école a été établie au delà du pont Dorchester, dans le village St. Charles, et réunit déjà une centaine d'enfants. Depuis longtemps, la nécessité de cette école se faisait sentir, et je suis heureux d'avoir réussi, cette année, à engager les commissaires, dont j'ai le plaisir de constater le zèle actif et la bonne volonté, à faire cette érection pour l'avantage des contribuables et des enfants de la localité. Que d'obstacles, cependant, n'ont-ils pas eu à surmonter, de préjugés à dissiper pour parvenir à ce but, ayant succédé à des commissaires qui avaient refusé de cotiser cette partie de la municipalité, et conseillé aux gens de s'opposer à l'établissement de cette école!

36. *Cité de Québec.*—Trois écoles sous contrôle y sont tenues par des laïques; M. Dion, au faubourg St. Roch; M. Dugal, au faubourg St. Jean, et Mlle. Farley, à la Basse-Ville. Ces trois écoles donnent l'instruction à 150 enfants, et font beaucoup de bien dans leurs localités respectives.

Les Frères de la doctrine chrétienne tiennent sous contrôle, à St. Roch, aux Glacis et au Cap-Blanc, un grand nombre de classes dont les élèves sont au nombre de 1,100, sans compter leurs six classes indépendantes, fréquentées par plus de 600 enfants. L'instruction donnée par ces bons Frères est très-soignée. C'est chez eux qu'on peut observer les meilleurs échantillons de dessin linéaire.

Les Sœurs du Bon-Pasteur forment des élèves très-capables dans

la grammaire raisonnée, la composition, la géographie et dans les autres branches. Elles ont au-dessus de 330 élèves.

Les Sœurs de la Charité tiennent, aux Glacis, huit classes, dont cinq sont françaises et trois anglaises, comprenant 354 élèves, et au Cap-Blanc, trois classes, dont deux anglaises et une française, avec 210 élèves.

Au couvent de St. Roch, une classe d'externes seule est sous contrôle et va très-bien.

Il y a quarante-cinq écoles indépendantes catholiques dans la cité. L'on y remarque plusieurs académies ou écoles supérieures commerciales et littéraires, parmi lesquelles on doit signaler celles de MM. Sweeny, Malone, Lafiance et Donnelly, qui instruisent un nombre d'enfants considérable. Les autres écoles élémentaires sont aussi bien fréquentées.

Second rapport.

Dans quelques municipalités scolaires, j'ai eu des torts à redresser, plusieurs difficultés à aplanir, et bien des affaires à régler. J'ai remarqué beaucoup de progrès dans le plus grand nombre des écoles.

Je crois qu'il serait important de procurer un logement aux instituteurs et aux institutrices dans chaque maison d'école, et de les astreindre à l'habiter. Il résulte des inconvénients de l'usage contraire. D'abord, les enfants, laissés trop souvent à eux-mêmes, manquent de la surveillance que l'on doit exercer sur eux durant les heures de récréation ; puis, en hiver, ils souffrent le plus souvent par le froid, car la maison est chauffée trop tard le matin pour qu'ils y soient à l'aise. De plus, toute maison d'école se détériore lorsqu'il n'y a pas de feu depuis trois heures et demie du soir au lendemain matin, et surtout depuis le vendredi soir au lundi matin suivant. J'ai remarqué que les maîtresses surtout, qui pensionnent au dehors, se plaignent toujours que la maison est froide, tandis que c'est le contraire pour celles qui l'habitent jour et nuit.

Pour ne pas répéter deux fois l'an les mêmes observations, je me bornerai, dans le présent rapport, à signaler les changements que j'ai observés dans ce te visite.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

1. Au *Château-Richer*, l'école de M. Girardin a offert, parmi ses 53 petits garçons, plusieurs élèves assez capables dans la grammaire et l'arithmétique. L'orthographe et la composition y sont enseignées. Seize enfants y apprennent l'anglais. L'école No. 2, tenue par Mlle Portelance, est bien dirigée et compte 51 petites filles, dont un bon nombre apprend avec succès la grammaire et la composition. 14 apprennent l'anglais. Les deux autres écoles sont assez bien tenues.

2. *St. Anne* a deux écoles, avec 116 enfants, qui ont vu plus de grammaire et d'arithmétique que de coutume.

3. *St. Joachim* a 147 élèves dans ses deux écoles. Celle du premier arrondissement montre beaucoup de progrès, surtout en grammaire.

4. *St. Tite* n'a qu'une seule école, que l'institutrice dirige avec zèle et succès, quoique les élèves soient jeunes.

5. *St. Féréol* n'en a aussi qu'une seule, dont les élèves, au nombre de 95, sont l'objet de la plus stricte surveillance de la part de leur institutrice, qui réussit à les former admirablement bien.

6. A l'*Ange-Gardien*, M. Tardif, qui dirige l'école du centre, tient plutôt une école modèle qu'une école élémentaire. Quelques-uns des élèves sont exercés à la composition, à la tenue des livres, à la géométrie, au dessin linéaire : Il y apprennent aussi l'anglais. Les deux autres écoles sont tenues aussi bien que possible.

7. *St. Laurent* a trois écoles, dont l'une, au premier arrondissement, est très-bien tenue par M. Lapiere, qui enseigne avec avantage, à 84 élèves, toutes les branches d'instruction que requiert une école de ce genre. Je pense avoir réussi à engager les commissaires de cette paroisse à construire une maison d'école dans l'arrondissement No. 2, où les enfants ont toujours été à l'étroit jusqu'à présent.

8. *St. Jean* compte 200 élèves dans ses 3 écoles. Celle de l'arrondissement No. 2, tenue par Mme Corbeille, fait des progrès. La grammaire, l'analyse, la composition, l'arithmétique y sont très-soignées. L'académie, tenue au centre par M. Mignault, qui enseigne l'anglais à 32 de ses élèves et le latin à plusieurs, se distingue surtout dans les divers problèmes de l'arithmétique, la grammaire, l'analyse grammaticale et logique, l'usage des globes, etc. L'école du troisième arrondissement est bien médiocre, vu le grand nombre d'absences.

9. *St. François* ne fait guère de progrès avec ses deux écoles ;

car les enfants n'y sont pas assidus et sont en outre retirés par les parents aussitôt qu'ils ont fait leur première communion.

10. *St. Famille*. — L'école du couvent, qui compte 50 élèves pensionnaires et 25 externes, est excellente ; les petites filles y apprennent avec avantage l'arithmétique, la grammaire, la composition, l'analyse, l'usage des globes, le dessin, la musique vocale, la couture, la broderie, etc. 25 apprennent aussi l'anglais. L'école modèle est tenue au No. 1 par M. Prémont, qui a fait faire des progrès sensibles à ses élèves, au nombre de 50. Les différentes branches requises y sont enseignées avec soin.

11. *St. Pierre*. — Les 3 écoles de cette municipalité sont toujours au même point ; je les crois cependant tenues avec soin et assez de succès.

COMTÉ DE PORTNEUF.

12. *Cap-Rouge*. — L'unique école qui y est établie est une école modèle ; elle est tenue par Mlle Paradis, qui a déjà fait ses preuves dans une autre municipalité. Elle promet des progrès sous la direction de cette savante institutrice. L'anglais y est enseigné à 22 enfants.

13. *St. Augustin*. — L'école de Mlle Tapin instruit avec un rare succès 87 élèves, parmi lesquels 29 apprennent aussi l'anglais. L'école No. 4 compte 63 enfants, qui reçoivent une excellente instruction de la part de Mlle Watters, qui tient un bon ordre dans son école. Plusieurs y apprennent l'anglais. Celle tenue par M. Huot, au No. 3, ferait plus de progrès si les enfants étaient plus assidus. Je regrette de déclarer que l'école du No. 1 n'a vraiment d'école que le nom, puisqu'il est rare d'y rencontrer une dizaine d'enfants. L'institutrice se désole de ne voir la plupart du temps qu'un ou cinq élèves à son école. Mes remontrances à ce sujet sont demeurées sans effet jusqu'à présent.

14. *Pointe-aux-Trembles*. — L'école modèle de M. Lefebvre, au centre, est progressive. Les élèves y apprennent la grammaire et l'analyse avec succès. La composition, la tenue des livres, la géométrie, la géographie, l'usage des globes et l'anglais y sont enseignés avec soin. L'école de M. Vallières, au N. 3, est excellente aussi. Les enfants font des progrès dans la grammaire, l'arithmétique, la composition et l'anglais. Je n'ai pas le même témoignage à rendre en faveur des 1er et 4me arrondissements, où les progrès sont faibles. Il me reste à parler de l'excellente école des Dames religieuses de la Congrégation, dont les élèves, au nombre de 70, apprennent avec succès plus qu'il n'est exigé d'une école élémentaire. Outre la grammaire et son analyse, l'arithmétique, l'usage des globes, etc., on y enseigne l'anglais, la couture, la broderie et la musique instrumentale.

15. *Ecurieux*. — Une seule école est établie dans cette municipalité. C'est une école modèle, dont l'institutrice, Mlle Vallières, travaille avec un zèle rare et infatigable à l'enseignement de ses 116 élèves, qui font des progrès dans la lecture, l'écriture et l'anglais. Il va sans dire que la grammaire, l'analyse, la composition, l'arithmétique, etc., y sont enseignés avec avantage.

16. *Cap-Santé*. — Des 5 écoles de cette municipalité, celle du No. 5, tenue à Portneuf par M. Fecteau, me paraît la meilleure. Cet instituteur, qui a 118 élèves, dont 19 apprennent l'anglais, se donne beaucoup de peine pour leur enseigner toutes les matières d'une école élémentaire. Les quatre autres écoles ne progressent pas autant que je le désirerais. Des trois écoles dissidentes du Cap-Santé, celle de M. Miller mérite des éloges pour la manière habile avec laquelle elle est dirigée, ainsi que l'école modèle qu'il tient à Portneuf : ses élèves font des progrès étonnants, particulièrement dans l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre. Il enseigne aussi l'usage des globes, le mesurage, la tenue des livres, la musique vocale, etc.

17. *Deschambault*. — Compte 5 écoles, sans mentionner celle du couvent, tout nouvellement ouvert : à un bon nombre de petites filles, qui ont l'avantage d'y puiser une instruction religieuse et solide. Cette maison, construite en pierre par les soins actifs de M. le curé, avec la coopération de ses paroissiens, fait honneur à cette importante paroisse. L'école modèle, tenue par M. Belleau, fait, comme toujours, des progrès, et les enfants montrent beaucoup d'émulation à s'instruire. Les autres écoles, tenues par des institutrices, font preuve de beaucoup d'application et de dévouement de la part de celles qui les dirigent.

18. *St. Alban*. — Il y a 4 arrondissements d'école dans cette municipalité. Les écoles tenues par Mme Darveau, au No 1, et Mme Douville, au No. 2, font beaucoup de progrès ; ce sont deux excellentes écoles élémentaires. Les enfants qui fréquentent les deux autres ne sont pas aussi avancés ; aussi, y a-t-il moins de temps qu'elles sont établies.

19. *St. Casimir.* — L'école de l'arrondissement No. 1, tenue par M. Laquerre, qui instruit 102 enfants, ferait sans doute plus de progrès s'il n'en avait pas autant sous ses soins. Celle du No. 2 est passable.

20. *Grondines.* — Cette municipalité n'a que 4 écoles en opération, quoiqu'elle ait 5 arrondissements. Les commissaires, néanmoins, me paraissent disposés à rouvrir la cinquième école aussitôt que les contribuables y auront construit une maison. Dans les 4 écoles en opération, les enfants font assez de progrès, surtout aux arrondissements No. 2 et No. 1. En général, la grammaire y paraît plus cultivée, ainsi que l'arithmétique, et l'instituteur ainsi que les institutrices semblent se dévouer activement à l'enseignement de leurs élèves.

21. *St. Basile.* — Quatre écoles, 3 françaises et 1 anglaise. Ces écoles sont assez bien tenues, surtout celles des Nos. 4 et 1.

22. *St. Raymond* possède 3 écoles catholiques françaises, et 3 écoles anglaises protestantes. Les trois écoles françaises réussissent suffisamment, et les enfants font particulièrement des progrès sous la régie de Mlle Gravel, au No. 3. Des trois écoles anglaises, je ne puis signaler avec avantage que celle de Bourg-Louis, tenue par Mme veuve Henry, où j'ai remarqué plus d'émulation de la part des enfants, et plus d'assiduité à l'école.

23. *Ste. Catherine.* — J'y ai trouvé 4 écoles en opération. Celle tenue au No. 2 par Mlle Kenny, qui enseigne le français et l'anglais, est une excellente école, et les enfants y font beaucoup de progrès. L'école du No. 1, où les enfants sont tous canadiens, est très-bien dirigée par Mlle Jobin, qui voit ses efforts couronnés de succès.

(A continuer.)

Revue Bibliographique.

De la Politesse et du Bon Ton, ou Devoirs d'une Femme Chrétienne dans le monde, par la Comtesse Drohojowska; 2^e édition. Paris 1860.—*Du Bon Langage et des Locutions Vicieuses à éviter*, par le même auteur.—*L'Art de la Conversation au point de vue Chrétien*, par le R. P. Huguet; 2^e édition. Paris, 1860.—*De la Charité dans les Conversations*, par le même auteur.

(Suite.)

La maison une fois bien choisie, bien distribuée, simplement, économiquement et cependant élégamment meublée, la dame de céans, ses occupations domestiques terminées, n'a plus qu'à recevoir ses visites. Ce chapitre prescrit les détails d'un cérémonial qui, à quelques-uns de nos lecteurs, paraîtra peut-être puéril; ce sont cependant de ces choses qu'on est tenu de savoir, et qui toutes sont fondées sur l'obligation où l'on est de se rendre aussi agréable que possible à ceux qui viennent nous voir ou chez qui l'on va.

« Une visite, dit Mme Drohojowska, étant toujours un témoignage de politesse, vous devez, quelque ennui que puisse vous causer l'arrivée d'un visiteur, vous montrer reconnaissante et flattée de sa démarche et l'accueillir par quelques mots bienveillants et gracieux.—Lorsque des fauteuils n'ont pas été disposés d'avance autour de la cheminée, vous avez soin qu'un siège lui soit avancé par le domestique qui l'a introduit, ou bien vous faites un mouvement pour l'avancer vous-même, mouvement que le visiteur doit prévenir en s'emparant aussitôt du fauteuil ou de la chaise le plus à sa portée.

« Vous n'abandonnez votre fauteuil ou votre chaise au coin de la cheminée, que dans le cas où, le coin opposé étant déjà occupé par une personne qui le conserve, vous auriez à ménager l'âge ou la santé délicate du nouvel arrivant.—Une maîtresse de maison ne quitte pas non plus la place qu'elle occupe sur son canapé, mais elle engage à s'y asseoir près d'elle la personne pour qui elle veut avoir une attention spéciale.

« Un homme bien élevé gardera son chapeau à la main; si c'est une visite de cérémonie, vous ne vous en occuperez pas, c'est dans l'ordre; mais si cette visite d'affaire ou d'intimité doit se prolonger, vous ne négligerez pas de le débarrasser de cette gêne en l'engageant à le déposer sur un meuble que vous désignerez par un geste en prenant garde que ce soit partout, excepté sur un lit, ce qui serait tout à fait inconvenant.—Pour les grands-parents, les vieillards, vous prendrez vous-même le chapeau et vous vous montrerez heureuse de leur rendre ce léger service.

« Beaucoup de gens craignant les courants d'air, vous aurez la plus grande précaution à cet égard; car il ne s'agit pas là d'une simple manie, mais d'un danger sérieux, et vous devez contraindre

vos goûts personnels, vous priver de l'air que vous aimez et qui vous est favorable, plutôt que de courir le risque qu'un hôte souffre chez vous.—Quelques femmes s'imaginent qu'il suffit, dans ces occasions, de demander à la personne qu'on reçoit si l'air l'incommode; elles ne réfléchissent pas que par politesse, par compassion et quelquefois par timidité, on se croit obligé de répondre par la négative, au risque de pester tout bas contre l'indiscrète question et de sortir d'une visite où l'on croyait trouver du plaisir, avec un rhumatisme ou une névralgie.

« La nécessité de soutenir la conversation fera l'objet d'un autre article; mais ici je veux placer un mot sur la discrétion à apporter dans les demandes que vous adresserez.—Soyez non-seulement d'une extrême réserve, de façon à ne jamais embarrasser personne, mais encore, ayez l'oreille attentive à tout ce qui se dit, ayez l'œil ouvert sur tous les visages, et s'il arrivait que l'indiscrétion d'un tiers devint embarrassante à quelqu'un, hâtez-vous de détourner la conversation et l'attention, dussiez-vous pour cela enfreindre une des premières lois de la politesse en coupant la parole à l'indiscret interlocuteur.—L'exercice de la charité est la plus impérieuse des politesses. Vous ne devez jamais souffrir qu'elle soit violée chez vous.—Ce que je dis de l'indiscrétion est applicable à la calomnie et à la médisance, sous quelque forme douceuse et presque bénigne qu'elle se présente.

« J'ai connu une femme, d'assez médiocre esprit cependant, qui était aimée et recherchée partout. Tout le monde faisait son éloge, vantait sa maison, et l'on pouvait dire en toute certitude qu'elle n'avait jamais eu un ennemi. Savez-vous son secret?—Sa piété bien entendue l'avait portée à être toujours indulgente pour les défauts et les faiblesses d'autrui, pour tous, excepté un seul, la médisance: quelqu'un voulait-il parler d'un absent en sa présence, pour le blâmer ou le critiquer, elle ne s'arrêtait pas à le défendre, ce qui quelquefois amène l'opposé de ce qu'en attendait le charitable avocat, en donnant, par la discussion, de l'importance à un propos qui eût passé inaperçu; mais avec un sourire si ravissant qu'il atténuait le piquant de la leçon:—Faisons mentir, disait-elle, le proverbe qui dit que les absents ont tort, et si nous ne voulons ou ne pouvons leur donner raison, tâchons du moins de les oublier.—Puis avec un tact qui étonnait ceux qui, connaissant le peu de portée ordinaire de son esprit, ignoraient combien sont puissantes et fécondes les inspirations du cœur, elle donnait un tour si enjoué à la conversation que l'interrompu lui-même ne tardait pas à lui savoir gré de l'avoir arrêté à temps.

« Recondusez la personne qui vous visite jusqu'à la porte d'entrée de votre appartement, tenez la porte ouverte et suivez-la des yeux jusqu'à ce qu'elle se soit retournée pour vous faire un dernier salut d'adieu.—Pour un homme, vous vous bornez à l'accompagner jusqu'à la porte de votre salon qu'il referme sur lui, sans permettre, quelle que soit la supériorité de sa position sociale, que vous alliez plus loin.

« Une nouvelle visite survient-elle et la personne présente se lève-t-elle pour se retirer, vous pouvez insister pour la faire demeurer, à moins que vous ne deviez un témoignage tout particulier de respect à la dernière arrivée, auquel cas vous ne quittez pas l'appartement, et quelquefois pas même votre place pour conduire celle qui se retire, vous bornant à vous lever pour saluer. Si au contraire il y a égalité de position, vous vous excusez auprès de la personne que vous laissez un instant seule, pour accompagner l'autre dans toutes les règles.

« Un père, un mari, un maître de maison enfin, peut, à une visite que reçoit sa fille ou sa femme, les suppléer en accompagnant les visiteurs qui se retirent.—Le bon ton veut qu'il offre son bras aux femmes et les accompagne la tête nue jusqu'à leur voiture ou jusqu'au bas de l'escalier.—Cette politesse est parfois gênante; mais un homme véritablement poli ne s'en dispense guère.—A Paris cependant et dans les grandes villes où l'on n'habite pas seul une maison, l'escalier devient en quelque sorte quelque chose comme une rue, un passage, et cette politesse est moins obligatoire.

« Tout cela peut sembler au premier coup d'œil bien méticuleux et assez peu important, et cependant, dans le monde, une infraction à ces petites formalités, envers les étrangers surtout (en général plus sévères que nous, sous le rapport de l'étiquette) peut amener dans certains cas d'assez graves inconvenients. Un exemple emprunté au spirituel M. Hoffmann vous en donnera la preuve.

« Quand le comte Davaux, fut nommé plénipotentiaire au congrès de Munster, pour la paix de Westphalie, les affaires commençaient à prendre une bonne tournure, lorsqu'une visite reçue d'une manière incorrecte vint tout déranger et prolonger la guerre de plus de six mois. M. Contarini, ambassadeur de Venise, étant venu faire sa visite officielle au comte Davaux, ne fut reconduit par l'ambassadeur de France que jusqu'à l'escalier, sans que le

comte descendit une seule marche. Le fier Vénitien fut si indigné de ce manque d'égards qu'il prit immédiatement la poste et alla porter ses plaintes à son gouvernement. Venise, quoique déchue, était encore superbe alors, et elle déclara qu'elle ne renverrait son ambassadeur au congrès que quand on aurait réglé les honneurs qui lui étaient dus. La France était lasse de la guerre et, après de grandes négociations, pendant lesquelles on tuait bien des hommes et on brûlait bien des villages, le roi ordonna au comte Davaux de satisfaire pleinement la pointilleuse vanité de M. Contarini. Celui-ci revint triomphant, fit sa visite au comte, qui le reconduisit jusque sur le seuil de la porte cochère, y resta jusqu'à ce que le Vénitien fût monté dans sa voiture et le salua profondément quand la voiture eut tourné. M. Contarini rendit alors gravement le salut, car tous les mouvements étaient stipulés dans l'ultimatum de Venise.

« On n'est plus aussi pointilleux à notre époque ; néanmoins l'étiquette, qui est toujours une des branches importantes de la diplomatie, ne saurait être négligée dans les rapports de société. Ceux-la mêmes qui feignent de la tourner en ridicule, lorsqu'il s'agit pour eux de s'éviter quelque contrainte, se montrent souvent les plus exigeants, lorsque la question changeant de face, ce sont les autres qui croient pouvoir se dispenser des témoignages d'égards ou de respect qu'ils leur doivent.—Il est de bon goût d'ailleurs de ne pas laisser apercevoir sa susceptibilité à cet égard, et quelque juste qu'elle puisse être, on met une sorte d'amour-propre à ne point l'avouer ; mais on n'en a pas moins été vivement blessé pour cela ; et il serait impossible de calculer combien de refroidissements, de haines se manifestent journellement sous les plus spécieux prétextes et n'ont pas d'autres motifs qu'un froissement d'amour-propre.

« Mais si une maîtresse de maison doit être très-sévère pour elle-même et ne se dispenser, sous aucun prétexte, de ce qu'exige la politesse, elle doit être indulgente pour autrui et attribuer à l'ignorance plutôt qu'à un coupable laisser-aller, les fautes que l'on pourrait commettre en sa présence ; la bienveillance a un double avantage, elle rend la vie plus facile à ceux qui nous approchent et elle entretient en nous la paix et la sérénité ; car rien ne trouble et n'aigrit plus l'esprit que la susceptibilité et la tendance à supposer toujours chez les autres des intentions mauvaises ou blessantes. Cette indulgence cependant ne doit être ni exagérée, ni aveugle, et à l'occasion une femme à laquelle son âge et sa position en donnent le droit, peut fort bien relever l'étourderie ou le manque d'usage d'un mal-appris.—Mais il faut, pour se hasarder sur ce terrain délicat, être sûre de son esprit et surtout que la bienveillance de la forme et la douceur de la voix ne trahissent que le désir de donner une leçon utile, sans la moindre nuance d'aigreur ou de mécontentement personnel. »

Le chapitre de la conversation est naturellement court dans ce petit ouvrage, l'auteur l'ayant traité à part dans son autre livre. Nous citerons indistinctement des quatre volumes qui sont inscrits en tête de cette revue, pour faire aussi complet que possible le code qui doit régir cette grande institution qu'on a si justement appelée la foire des idées :

« Sachez parler à chacun le langage qui lui convient, et, sans étaler jamais des prétentions déplacées et des connaissances trop étendues, prouvez à ceux qui vous approchent que vous avez assez d'intelligence et de bon sens pour vous intéresser à toutes choses.

« Un homme d'esprit raconte en ces termes l'origine de la conversation : « Lorsque les Orientaux vont se visiter, ils emportent avec eux une quantité de petites fantaisies aussi remarquables par le goût que par leur valeur : ce sont des flacons d'essence, des éventails, des bijoux, une émeraude enchâssée, une épingle d'opale, des cassolettes ciselées, des boîtes en bois de rose embaumées de musc avec incrustation d'or, des chapelets d'ambre ; c'est une collection complète des petites merveilles de l'Orient.

« Presque toujours leurs réunions sont silencieuses. La nonchalance orientale se contente des jouissances qui naissent de la pensée, du sentiment, des impressions de la vue et de l'odorat. Ils concentrent leurs sensations, qui sont d'autant plus réelles qu'elles ne s'évaporent pas ; mais pour se dispenser d'avoir de l'esprit et aussi pour traduire le plaisir qu'ils ressentent d'un bon accueil ou des charmes qu'ont pour eux, soit les lieux, soit la réunion elle-même, ils ont coutume de moment en moment de s'offrir des cadeaux. C'est un échange perpétuel entre les visiteurs et les visités. Les libéralités, cela se conçoit, du reste, sont toujours en raison du contentement, si bien que quelquefois dans une séance toutes leurs réserves s'épuisent. »

« Les Occidentaux, moins paresseux et moins riches, ont inventé la conversation pour suppléer cet usage.

« Les parfums, les bijoux et l'ambre de l'Orient sont remplacés chez nous par les phrases polies, les pensées d'or, les jolis à-propos, les piquantes anecdotes, les compliments et les narrations brillantes de la conversation.

« Cette comparaison est tellement vraie qu'elle dispense de formuler avec plus de détails les règles de la conversation ; car de même qu'au nombre des présents échangés, nul ne saurait avoir la pensée de mêler des objets repoussants ou des matières gâtées et corrompues, ainsi dans la conversation tout ce qui paraît blessant, trivial, malhonnête, doit être sérieusement interdit. Or, c'est là, nous l'avons dit déjà, un des devoirs les plus délicats de la maîtresse de maison ; elle doit régler et diriger tout ce qui se dit chez elle, et cela par le seul prestige du respect qu'elle inspire et du tact qui la guide.

« ... On n'intéresse les autres qu'en s'oubliant ... Une des choses, dit la Rochefoucauld, qui font qu'on trouve si peu de gens agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il doit dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, en même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur aspect un égarement pour ce qu'on leur dit et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire.

« Ne tombez pas dans ce péril, surtout lorsque vous avez à faire les honneurs de votre salon ; sachez écouter avec attention et politesse tout aussi bien que frayer les voies à la causerie, et si quelqu'un chez vous, manquant à ce simple devoir de politesse, ayez soin, sans le blesser lui-même, de revenir sur ce qui vient d'être dit, de façon à ramener les esprits au sujet interrompu ; car soyez-en bien convaincue, s'il n'existe pas de conversation sans esprit naturel et sans imagination, elle ne saurait surtout se passer de bienveillance, de politesse et de bons sentiments.

« Un compliment bien senti, jeté dans un bon moule, est un des plus savoureux condiments de la conversation entre gens qui s'aiment et s'estiment. Le compliment n'est pas flatterie !—L'abus du compliment est une faute ; mais son usage modéré et intelligent est d'un ton parfait. Ne complimenter jamais, c'est ne pas apprécier ceux avec qui l'on se trouve ; c'est d'ailleurs montrer une trop grande préoccupation de soi-même ; c'est souvent céder à l'envie. Ne pas complimenter parfois les autres, c'est se complimenter toujours soi-même ; il n'y a que les gens infatués de leur valeur qui ne trouvent jamais rien à admirer dans les autres. Mais que le compliment ne soit jamais, sur vos lèvres, ni un mensonge, ni une moquerie. Ne dites à cet égard que ce que vous pensez, et que ce ne soit jamais lancé à brûle-pourpoint, car alors, au lieu d'être agréable, l'éloge deviendrait blessant pour toute personne délicate et bien née.

« Ne raillez pas ; ne souffrez chez vous qu'une raillerie innocente et douce qui ne cache jamais de traits acérés ; car la moquerie est, dit-on, un plaisir d'emprunt plein de danger et dont il nous faut trop souvent restituer le capital avec de gros intérêts.

« Ne vous préoccupez pas trop de la tournure que prendra la conversation ; de l'inquiétude à cet égard nuirait à votre esprit et refoulerait celui des autres. L'imprévu peut seul la rendre attrayante ; une conversation toute faite d'avance serait singulièrement fatigante, car les idées ne se conduisent pas, on les sème.

« Si la conversation tombe, si elle languit, ne vous battez pas les flancs pour la ranimer. ... prenez votre temps, procédez doucement, sans efforts apparents ; surtout n'appellez pas à votre aide l'exagération, les fausses nouvelles, les banalités : votre impuissance se montrerait à découvert et vous manqueriez le but.—Vous ne devez cependant pas demeurer inactive, mais appeler à votre aide toutes les ressources de votre intelligence, car, ainsi que le dit une femme d'esprit : « Soutenir la conversation est pour une maîtresse de maison un besoin plus ruineux que le luxe le plus insatiable. Une conversation qui languit est un déshonneur pour elle ; il faut qu'elle la réveille à tout prix. ... » à tout prix, excepté aux dépens de la vérité et de la charité, ne l'oubliez jamais.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, février et mars, 1864.

DREYS : Chronologie universelle, avec les tableaux généalogiques des familles royales de France et des principales maisons régnantes d'Europe, par Ch. Dreys, professeur d'histoire au Lycée Napoléon, 3e édition, corrigée et conduite jusqu'à 1863 ; in-18, xiv-1050 p. Hachette, 6 fr. Cet ou-

vrage fait parti du cours d'Histoire universelle commencé par M. Duruy, maintenant ministre de l'Instruction publique.

GARNIER : Tableaux généalogiques des souverains de la France et de ses grands feudataires, par Ed. Garnier, archiviste aux archives de l'Empire; in-4, viii-8 p. et 59 tableaux. Herold.

GUY-COQUILLE : La Coutume de Nivernais—nouvelle édition avec une introduction, une notice sur la vie et les œuvres de Guy-Coquille, des notes additionnelles et une conférence entre la coutume et le droit actuel, par M. Dupin; in-8, xxiv-513 p. Plon.

LAROUSSE : Grand dictionnaire universel du 19^e siècle, français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, etc., par M. Pierre Larousse, directeur du journal *l'École Normale*. Cet ouvrage se publie par livraisons d'un franc; in-4o à 4 col. L'ouvrage complet pour les premiers souscripteurs coûtera 100 fr.

LÉVÊQUE : Etudes de philosophie grecque et latine, par M. Charles Lévéque, professeur au Collège de France; in-8, xx-416 p. Durand. 7 fr.

PRIVAT-DESCHANEL ET FOCILLON : Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées. Tandon.

FLOURENS : Examen du livre de M. Darwin, sur l'origine des espèces. Garnier, frères.

Écrit dans le style élégant qui distingue M. Flourens, cet ouvrage est une éloquentة réfutation des théories anti-bibliques que plusieurs savants se sont plus à promulguer avant d'avoir bien constaté les faits sur lesquels ils prétendaient s'appuyer et avant d'en avoir bien pesé la valeur. M. Flourens fait également justice de la thèse de la variété des espèces humaines et de la génération spontanée. La première de ces thèses, on se le rappelle, occupa les membres des conventions scientifiques d'Albany et de Montréal, il y a quelques années. On trouvera ce sujet traité dans les comptes-rendus publiés en 1857, dans le premier volume de notre journal.

DUVAL : Des rapports entre la géographie et l'économie politique, par M. Jules Duval.

Ce nouvel ouvrage de l'habile directeur de *l'Economiste Français* touche à un point auquel nous avons souvent eu occasion de faire allusion, le peu de progrès que fait l'étude de la géographie en France. La citation suivante du *Courrier de l'Algérie*, que nous trouvons dans "la *Revue du Monde Colonial*" vient à l'appui des observations de M. Duval. "GÉOGRAPHIE A L'USAGE DES LECTEURS DE LA PRESSE." *La Presse* a fait, le 12 février, trois découvertes géographiques tout à fait imprévues. Elle a reconnu que Chandernagor est 1o une île, 2o un rocher, 3o que cette île rocheuse se trouve isolée sur le chemin de l'Inde. "Il nous est resté de nos conquêtes lointaines quelques îles : la Guadeloupe, la Martinique et un rocher isolé sur le chemin de l'Inde, Chandernagor." Jusqu'ici on avait cru que Chandernagor était dans l'intérieur du Bengale et à 75 lieues de la mer. *La Presse* a fait comme Sganarelle : "elle a changé tout cela!"

ORSINI : Réfutation de la vie de Jésus de M. Renan, par l'abbé Orsini. Dentu.

MIRECOURT : La Queue de Voltaire. Dentu. C'est un pamphlet spirituel et mordant comme tous ceux de cet auteur. A la fin du volume, sous le titre "d'assises de la libre pensée" il fait ressortir par des citations empruntées aux ouvrages des détracteurs de la révélation, la pitoyable divergence de leurs systèmes.

ANDRÉ (l'abbé) : Les lois de l'Eglise sur la nomination, la mutation et la révocation des curés, in-8o.

Tours, décembre 1863.

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, in Canada, 267 p. in-12o. Mame.

Ce joli petit volume a été écrit, nous croyons, par un digne prêtre de St. Sulpice, témoin des vertus et de l'exemplaire piété de la Sœur Coulombe, morte en odeur de sainteté, le 13 avril 1862, à l'âge de 27 ans moins quelques jours. Elle était fille d'Antoine Albert Coulombe, de la Rivière-du-Loup, diocèse des Trois-Rivières, mort en 1843, petit neveu de Mgr. Hubert, évêque de Québec. Sa mère était sœur de M. J. Z. Caron, grand vicaire de Montréal; elle appartenait donc, dit avec raison le biographe, à une famille dans laquelle les talents et les vertus sont comme héréditaires.

Parmi les motifs qui ont porté l'auteur à entreprendre ce travail, le suivant nous a paru digne d'être signalé : "On place en général les saints trop au-dessus de nous, à une distance où on ne peut les atteindre. De là vient que bien souvent on lit leur histoire pour les admirer, sans avoir aucun désir de les suivre et de marcher sur leurs traces. Les vies les plus utiles ne sont donc pas les plus extraordinaires, mais les plus imitables. Or c'est l'avantage que l'on trouvera dans l'histoire de cette humble religieuse."

La vie de la Sœur Coulombe, pour ceux qui font des études sociales pourrait en effet s'appeler la "Monographie de la religieuse canadienne : à ce titre seul elle serait intéressante et utile; la manière dont le sujet est traité ne manque pas non plus d'une certaine poésie dans son uniforme sérénité.

Londres, décembre, 1863.

HIND : Explorations in the interior of the Labrador Peninsula, the country of the Montagnais and Nasquapee Indians, by Henry Youle Hind, 2 vols. in-8o pp. xxviii, 655. Longman, \$6.

Cette magnifique édition rappelle celle de l'ouvrage du même auteur sur les expéditions de la Rivière-Rouge et de la Saskatchewan. Elle est ornée de 2 cartes, 12 chromo-lithographies et 23 gravures sur bois. Dans notre compte-rendu d'une livraison des Mémoires de la Société Littéraire et Historique de Québec, (nov. et déc. 1863) nous avons déjà parlé de cette expédition à l'intérieur du Labrador, et notre journal anglais (juillet et août) a reproduit des extraits de ce livre que le *British American Magazine* avait publiés par anticipation sous le titre *Sketches of Indian Life*.

M. Hind s'exprime comme suit dans sa préface sur l'importance de ce vaste territoire :

"La péninsule du Labrador ainsi que les côtes et les îles du golfe St. Laurent sont pour les colonies et pour l'empire lui-même d'une importance qui ne saurait être exagérée lorsqu'on considère quel avenir est réservé à l'Amérique anglaise.

Le produit annuel des pêcheries qui se trouvent dans les eaux de l'Amérique Britannique excède quatre millions sterling, outre qu'elles forment la meilleure école pour les marins qu'il y ait dans le monde entier. Les pêcheries de la côte du Labrador sur l'Atlantique donnent à elles seules au-delà d'un million sterling; et cependant, depuis la destruction de la ville de Brest, à l'entrée du golfe, sur le détroit de Belle-Isle, il y a plus de deux cents ans, on n'a point tenté d'établissement sur cette côte ni sur aucune des îles qui l'avoisinent.

Dans les grandes vallées de l'intérieur, à dix ou quinze milles de la côte, le bois de chauffage et le bois de construction se trouvent en abondance, et le sol et le climat permettent de cultiver avec succès un grand nombre de végétaux alimentaires.

A l'ouest des îles Mingan, il y a de vastes territoires susceptibles d'être colonisés. Les calcaires et la pierre à sable bordent la côte et s'étendent à dix milles en arrière, sur une longueur de quatre-vingts milles le long du détroit de Belle-Isle, et dans beaucoup d'autres endroits il serait facile de faire des établissements pour la préparation et la salaison du poisson. Les côtes du golfe et de l'Atlantique ont surtout besoin d'établissements de ce genre et de cultures qui puissent nourrir le personnel d'une vaste exploitation.

Les pêcheries des colonies anglaises atteindront bientôt une valeur dont on n'a encore aucune idée par le commerce direct du poisson salé avec les Etats du Sud, dès que la paix se sera rétablie, et par l'envoi qu'on pourra faire dans les Etats de l'Ouest du poisson frais conservé dans la glace, par la voie du St. Laurent, des canaux et des lacs. Dès que le chemin de fer qui a maintenant son terminus à la Rivière-du-Loup pourra être continué jusqu'à la Baie-des-Chaleurs, les riches et saumâtres trésors du golfe seront à la portée des cités de l'Ouest.

Comme pépinière de matelots, ces pêcheries n'ont d'égaux nulle part, et il ne faut point désespérer de voir un jour les rivages jusqu'ici déserts du Labrador, à l'est, à l'ouest et au nord, posséder une population stable et qui contribuera largement à l'aisance et à la prospérité des habitants des climats plus favorisés de la nature."

Québec, mars et avril, 1864.

RAPPORT sur les Missions du Diocèse de Québec, No. 16—127 p. in-12o. Brouseau.

Ce nouveau cahier est, comme tous les précédents, plein d'intérêt. Un temps viendra où ces modestes annales seront aussi recherchées que le sont aujourd'hui les anciennes relations des Jésuites. Nous savons d'ailleurs de bonne source que les collectionneurs étrangers en font le plus grand cas. Cette livraison renferme surtout sur la Saguenay et le Labrador une foule de détails précieux. Non moins précieux sont les renseignements qu'elle donne sur l'établissement des nouvelles paroisses. On y voit la chapelle s'élever, puis la maison d'école, puis l'église remplacer la simple chapelle. Un missionnaire écrit "Nous avons une chapelle, nous bâtissons une maison d'école et, Dieu merci, nous n'avons pas encore d'auberge."

LE FOYER CANADIEN : Nous avons reçu les livraisons d'avril, mai et juin réunies; elles contiennent la suite de Jean Rivard, économiste. Nous en reproduisons le chapitre qui a trait à l'éducation. Beaucoup de ce qu'il renferme s'accorde parfaitement avec les réglemens et les instructions et recommandations du département de l'Instruction publique. La loi n'a pas cru cependant de permettre que l'instituteur fût secrétaire-trésorier des commissaires d'école, et il nous semble qu'aucun instituteur ne pourrait en même temps qu'il exerce ses fonctions remplir celles d'inspecteur.

INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoire et d'exemples édifiants, par un docteur en Théologie; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée.—323 p. in-12o. Desbarats.

GARNEAU : Abrégé de l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation par F. X. Garneau, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique du Bas-Canada. Troisième édition.—iv, 197, iii. Côté.

Montréal, mars et avril, 1864.

ROY : History of Canada for the use of Schools and Families, by J

Roy. Seventh edition, corrected and brought down to the present time, by Mr. Borthwick.—279 p. in-12o. Dagg.

JOHNSON : A comprehensive system of Book-keeping by simple and double entry, by Thomas R. Johnson, accountant.—108 p. in-12o. Lovell.

BUCHANAN : The Relations of the industry of Canada with the Mother Country and the United States, by Isaac Buchanan, Esq. M.P.P., edited by Henry J. Morgan.—546 p. in-8o. Lovell.

C'est une collection de discours et d'écrits sur des questions économiques et commerciales, par l'hon. M. Buchanan, représentant d'Hamilton et dans ce moment président du conseil exécutif. Ce volume est orné du portrait de l'auteur et de deux très-curieuses gravures allégoriques qui représentent les sources de la prospérité de la Grande-Bretagne en parties par l'Inde, la Chine, et les emprunts du continent représentés par divers monstres qui viennent y boire à longs traits ; tandis que d'un autre côté le commerce, l'industrie et les colonies viennent y verser leurs richesses. L'une de ces gravures a pour exergue " Actum est de Republica ; " l'autre " Res secundæ."

Toronto, mars, 1864.

BOYD : A summary of Canadian History from the time of Jacques Cartier's discovery to the present day, with questions adapted to each paragraph for the use of schools, by J. A. Boyd, M. A.—in-12o, 124 p. Campbell.

C'est une nouvelle édition tirée à un très-grand nombre d'exemplaires. Cela ne fait pas moins de trois réimpressions d'Histoires du Canada à l'usage des écoles que nous annonçons aujourd'hui. On voit que l'attention publique se porte vers cette importante branche d'études.

CAMPBELL'S Canadian Arithmetic in decimal currency, or the First Book of Arithmetic superseded.—180 p. in-12o. Campbell.

Petite Revue Mensuelle.

La guerre, qui depuis trois ans, ravage une si grande étendue de notre continent, qui compte même tant de nos malheureux et imprudents patriotes au nombre de ses victimes, après avoir langui tout l'hiver, s'est réveillée au printemps avec une fureur inouïe. Les premiers avantages avaient été jusqu'ici dans la Louisiane, dans l'Ouest et à Charleston pour les Confédérés ; mais une bataille homérique, plus qu'homérique, un combat qui dure depuis dix jours et qui n'est pas encore fini, entre les deux grandes armées du Potomac, paraît avoir donné aux Fédéraux des avantages, chèrement payés, il est vrai. Voici d'abord comment le président Davis, dans son message résume la situation générale à la veille de la grande lutte :

" Les récents exploits de nos soldats montrent un redoublement d'énergie et de vigilance combinés avec leur valeur habituelle. Nous avons été réconfortés par de brillants succès en Floride, dans le Mississippi, le Tennessee, le Kentucky, la Louisiane et la Caroline du Nord. Ces avantages font honneur à l'habileté de nos généraux et aux soldats qu'ils conduisent. Une attaque navale contre Mobile a été si heureusement repoussée que la tentative a été abandonnée, et le siège de Charleston a été réellement suspendu après neuf mois d'attaques successives. Cette noble cité et ses forteresses restent debout, impérissables monuments du génie de leur défenseur. Les armées de Géorgie et de Virginie opposent encore une formidable barrière aux progrès de l'invasisseur, et nos armées, notre peuple et nos généraux sont animés de la plus grande confiance."

Voici maintenant comment le *Courrier des Etats-Unis* du 13 mai fait le tableau des batailles de la Virginie :

" Il faut se reporter aux guerres civiles de la décadence de la république romaine, pour trouver l'exemple d'un acharnement et d'un carnage pareils à ceux dont nous sommes témoins en Virginie. " Auparavant la guerre était un art, dit Appien ; Marius et Sylla en inaugurèrent ses saturnales. " Ces paroles pourraient s'appliquer à ce qui se passe au sud du Rappahannock. Les scènes de sang et d'incendie continuent sans relâche, et, mardi, des blessés ont encore péri dans les flammes qui embrasaient une forêt. Le sort de ceux qui ne sont plus intimidés pas ceux qui restent, et l'ivresse de la poudre ne se calme pas. Les Fédéraux s'animent en pensant à la supériorité de leurs forces ; les Confédérés se conduisent en hommes qui combattent pour l'existence même. Les deux partis se voient chacun près de la victoire, ils pensent la tenir au moment où elle échappe, et nul ne veut céder pour ne pas se dessaisir des avantages qu'il croit avoir gagnés."

" Ce n'est plus d'une perte de 27,000 hommes qu'il est question au Nord. " Nous avons perdu près de quarante mille tués, blessés et prisonniers," dit la *Tribune*. Elle ajoute que le Sud en a perdu davantage. On ne peut lui demander comment elle le sait, mais, le fait admis, la boucherie n'en est que plus complète. Quatorze généraux sont perdus pour le Nord. Sedgwick, Wadsworth, Stevenson et Rice ne sont plus ; Warren, Bartlett, Getty, Robinson, Morris et Baxter sont blessés ; Seymour, Shaler et Talbot sont prisonniers. Jamais on n'avait vu pareille tuerie d'officiers généraux.

" Nous publions plus loin le récit de la bataille qui a été donnée mardi. C'est encore une lutte indécise, qui, le soir, n'avait amené aucun résultat saillant. Le général Grant s'entête contre les obstacles, et le général Lee s'entête à les faire renaître sous les pas de ses ennemis. Au

surplus, le commandant en chef unioniste ne se fait pas illusion, et tout en constatant des avantages, il laisse à entendre qu'il lui reste beaucoup à faire par cette phrase : *Je me propose de combattre jusqu'au bout sur cette ligne, dussé-je dépenser tout l'été!* Cette pertinacité dont il fait preuve, nul doute que Lee ne l'imite. Le premier combat pour sa réputation et pour son devoir ; le second sent que de lui dépend la vie ou la mort de son pays."

On ne se bat pas avec moins d'acharnement en Pologne et en Danemark, quoique dans des proportions moins gigantesques. La lutte des malheureux Polonais contre le czar se prolonge sans même avoir les chances de succès qu'ont les Confédérés ; quant au Danemark, il serait infailliblement écrasé sans l'intervention des puissances européennes, dont les représentants se sont enfin réunis à Londres en conférence, qui aura pour premier résultat, espère-t-on, une armistice. Le bombardement de Sonderburg, sans avis préalable, a donné lieu à des scènes d'une grande désolation et ça été sur le tout un de ces actes de barbarie ce qui déshonorent une nation. La Prusse s'est acquis des lauriers de meilleur aloi dans la prise de Duppel, où les Danois ont fait une belle et opiniâtre résistance.

Les conférences de Londres ont bien failli ne pas avoir le concours de la France ; d'abord quelques-uns pensaient que l'empereur ne serait point fâché de laisser sur cette question l'Angleterre dans l'isolement, en retour de son refus d'assister au congrès qu'il avait convoqué pour le règlement des autres affaires du continent et de celles de la Pologne en particulier. Il faut avouer que cette politique qui aurait consisté à dire : " vous n'avez pas voulu venir avec moi au secours de ma protégée, la Pologne, eh bien, que votre protégé, le Danemark, se tire d'affaire comme il pourra," eût été peu digne d'un grand pays ; mais une autre circonstance rendait très-difficile l'entente des deux puissances. La protection dont Lord Palmerston avait couvert M. Stansfeld jusqu'aux derniers moments et l'espèce de satisfaction qu'il avait cru devoir donner à l'opinion anti-catholique et anti-française à la suite de la démission de son collègue, en autorisant de son influence les démonstrations en faveur de Garibaldi, enfin ces démonstrations elles-mêmes, dans lesquelles entrait une bonne part d'hostilité contre le gouvernement français ; toutes ces circonstances concouraient pour nuire au projet de conférences. Lord Clarendon, nouveau membre de l'administration, où deux sièges se sont trouvés vacants par la démission de M. Stansfeld et par la maladie et la retraite du duc de Newcastle, a été dépêché à Paris où il a réussi à améliorer la situation, au prix, pense-t-on, de Garibaldi, dont la santé s'est trouvée si subitement affectée que l'on se refuse à croire que ce soit là le seul motif de son départ.

Tous ces événements ainsi que le départ définitif du nouvel Empereur du Mexique, qui est allé recevoir la bénédiction et les avis de Pie IX avant de s'embarquer pour l'Amérique, inspirent au *Correspondant* les réflexions suivantes :

" Singulier résultat de la guerre de 1859 et *misérable suite de nos victoires*, pour répéter un mot du généreux évêque d'Orléans. Nous avançons sacrifiés trois cent millions et cinquante mille hommes pour affranchir l'Italie de l'influence autrichienne ; nous avons gagné pour les Piémontais les dures victoires de Magenta et de Solferino, donné à Victor-Emmanuel la Lombardie, laissé déchirer le traité de Zurich, souffert le démembrement des Etats de l'Eglise et l'absorption des Deux-Siciles, et pour récompense de tous ces services Garibaldi nous voue à l'exécration des Italiens, Mazzini nous expédie des coupe-jarrets qu'il soudoie par l'entremise de son ami Stansfeld, tous trois se donnent publiquement la main de l'autre côté du détroit pour bien constater l'accord de leurs sentiments et de leurs vues, lord Palmerston les serre affectueusement dans ses bras, et ce qu'on appelle la démocratie française applaudit à ce touchant tableau !

" C'est, du reste, comme l'exposait M. de Falloux dans notre dernier numéro, le pendant de ce qui s'est passé en Crimée ; nous avons enfoui là un milliard et demi ; plus de cent mille de nos soldats y dorment dans quatre-vingt-quatre cimetières. Sébastopol a été démantelé, le trône des sultans affaibli, et quand, pour prix de ces gigantesques efforts, nous adressons une demande à Constantinople, nous découvrons que nos ambassadeurs sont loin d'y peser du poids de nos services. Là, comme en Italie, c'est l'influence anglaise qui domine ; où nous avons eu la peine, elle perçoit le bénéfice ; où nous avons semé, elle récolte.

" De semblables précédents auraient bien dû nous guérir de l'aventure lointaine du Mexique. Là aussi des millions et des hommes ont été sacrifiés pour arriver finalement à ceindre d'une couronne le front d'un prince autrichien. Fasse le ciel que ce Hapsbourg transplanté par nos mains n'étonne pas le nouveau monde de son ingratitude, et que la Grande-Bretagne ne vienne pas encore faire sa gerbe dans nos sillons.

" Si nous voulions juger en détail la convention du 10 avril, nous aurions plus d'une objection à faire, et nous exprimerions surtout le regret de ne pouvoir l'envisager comme une *solution* ; ce n'est qu'une transformation, une phase nouvelle d'une entreprise qui se poursuit à nos dépens, une combinaison qui nous laisse, comme avant, seuls responsables de notre création aventureuse, seuls garants de notre lourde créance.

" Et pourtant, l'acceptation, le départ du jeune empereur, qui est allé incliner devant Pie IX sa nouvelle couronne, ont été pour notre patriotisme une véritable satisfaction, et nous sommes trop bons Français pour ne pas respirer plus à l'aise.

“ Le refus de l'archiduc nous ouvrirait, en effet, des horizons si indéfiniment onéreux et inquiétants que nous avons pu trembler de le voir céder aux conseils des siens ou à ses propres hésitations. Pendant quelques semaines, les forces et le Trésor de la France ont été à la merci d'un scrupule, d'un caprice, d'un accès de fièvre d'un cadet de la maison de Lorraine, et s'il eût par malheur repoussé notre présent, quel désarroi, nous n'osons pas dire quelle catastrophe pour notre politique ! Adieu les 66 millions de l'emprunt, adieu le moyen d'imiter habilement M. Gladstone, adieu les somnolentes perspectives d'annuités, l'évacuation partielle, et le reste ! Tout croulait, et le désastre de Perrette passait de la fable dans les plus graves réalités gouvernementales ! ”

Il y aurait sans doute beaucoup à répondre à cette amère critique de la politique étrangère de l'Empereur ; surtout en ce qui concerne l'expédition du Mexique, et une partie de cette réponse se trouve même toute faite dans un extrait de la *Revue Contemporaire*, que nous avons donné dans notre avant dernière livraison. Le tout n'en forme pas moins un bien frappant tableau des mécomptes de la nation française, qui paraît destinée à faire les choses les plus brillantes et les plus coûteuses, moins souvent à son profit qu'à celui des autres. On pourrait même en remontant plus loin dans l'histoire, trouver une foule d'autres circonstances où la France a joué un rôle plus glorieux qu'utile à elle-même, si toutefois la gloire n'est pas, à tout prendre, une part réelle et substantielle de sa fortune et de son patrimoine !

On conçoit cependant que la conduite de quelques-uns de ses protégés, des Italiens entre autres, soit bien faite pour la dégouter de son rôle de redresseur de torts. Mais Garibaldi, en ce qui le concerne personnellement, ne lui a rien appris de nouveau. Il y a longtemps qu'à Rome il s'était vanté d'avoir trempé ses bras dans le sang français.

L'enthousiasme des Anglais, il faut l'avouer est d'autant plus remarquable qu'il a été assez grand pour jeter dans l'ombre les fêtes du 300^{me} anniversaire de Shakespeare. En cela on a prouvé une fois de plus la vérité de la sentence du bon Lafontaine qu'un moucheron vivant vaut mieux qu'un lion mort. Ni le banquet donné à Stratford-sur-Avon, ni l'érection d'un monument au Palais de Cristal, ni les discours, ni les représentations théâtrales, ni aucun festival Shakespeareien n'occupe dans les colonnes ni dans les illustrations de la presse anglaise une place tant soit peu comparable à celle que remplit le héros d'Aspromonte. Et comme en France la solennité littéraire qui menaçait de tourner en une manifestation politique en faveur de Victor Hugo, a été supprimée, le barde anglais a eu, somme toute, plus de succès dans le nouveau monde que dans l'ancien. Les célébrations de New-York et de Boston ont eu certainement, proportion gardée, une importance plus grande que celles de Londres ; et les villes du Canada, Toronto, Québec et Montréal, ont aussi voulu faire leur part. On trouvera dans une autre partie de notre feuille les détails de la fête qui a eu lieu dans cette dernière cité.

Les deux ou trois dernières malles d'Europe nous ont apporté la nouvelle d'un certain nombre de décès que nous avons à enregistrer : c'est, en France, l'amiral Du Petit Thouars, si connu par l'imbroglio Pritchard où il joua un rôle si honorable dans les dernières années du règne de Louis Philippe ; Hippolyte Flandrin, célèbre surtout par ses peintures murales, et M. Ampère dont nous donnons ailleurs une courte notice nécrologique ; en Espagne, l'historien Cavanilles dont la piété était aussi remarquable que le talent ; en Irlande, le vieux comte Charlemont, fils de celui qui s'était fait le chef parlementaire du parti national irlandais, et enfin, en Ecosse, le duc d'Athole âgé seulement de quarante-neuf ans et dont le fils est actuellement à Montréal dans le régiment des gardes de la Reine. Le duc s'était posé en représentant de la vieille féodalité écossaise ; il portait habituellement son costume de chef de clan et préconisait les expositions agricoles dans lesquelles il prenait une part très-active.

“ Lorsqu'en 1839, dit la *Revue Britannique*, Lord Eglinton imagina la parade théâtrale appelée encore tournoi Eglinton, le duc d'Athole fut le premier à s'inscrire sur la liste des chevaliers, et il entra dans l'arène à la tête de cent montagnards armés. Après lui défila un chevalier français qui n'avait pas une suite si nombreuse et qu'on aurait pu comparer à Ivanhoe le *deshérité* tel qu'il parut dans le tournoi d'York. Qui se doutait alors que ce pauvre chevalier commanderait une armée de cinq à six cent mille hommes ? C'était le prince Louis Napoléon. ”

Dans notre nécrologie locale nous avons à mentionner M. Brunet, ancien et respectable curé de Ste. Rose ; M. Comte qui a joué un rôle si important dans le Séminaire de Montréal dont il a administré pendant tant d'années les finances, et M. Henri Cartier, ancien préfet du comté de Vaudreuil, noyé la nuit en traversant, à cheval, une route submergée par la crue des eaux.

Nous terminerons en corrigeant une erreur dans la nécrologie du juge en chef LaFontaine publiée dans notre avant dernière livraison. M. Debartzsch n'accompagna point M. LaFontaine à Québec, en 1837, comme nous l'avions cru, et nous étions pour faire cette rectification qu'on nous avait suggérée, lorsque nous avons lu, dans la *Minerve*, une correspondance dont nous apprécions parfaitement d'ailleurs la courtoisie et les bonnes intentions. Cette correction est bien dans l'intérêt de la vérité historique, comme le dit le correspondant, mais pas du tout dans celui de la réputation de notre regretté juge en chef, laquelle, à notre avis, ne pouvait souffrir de ce que nous avions dit.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Sur quarante et une compagnies de la milice du Bas-Canada auxquelles S. E. le gouverneur-général a accordé une mention honorable dans l'ordre général du 28 avril dernier, il ne s'en trouve pas moins de six formées dans des maisons d'éducation. Ce sont les compagnies des collégiés de Nicolet, Masson, Ste. Thérèse et Lennoxville, la 7^e compagnie des *Voltigeurs de Québec* composée des élèves de l'École Normale Laval et la 10^e des Chasseurs Canadiens de Montréal presque entièrement formée des élèves de l'École Normale Jacques-Cartier. Nous avons de plus raison de croire que quelques-unes de ces compagnies auraient obtenu des prix si elles avaient compté le nombre d'hommes requis.

— D'après le rapport sur l'instruction publique dans l'état de Massachusetts pour l'année 1862-63 — il y a dans cet état 4,626 écoles, 1,335 instituteurs, 5,997 institutrices et sur 238 381 enfants de cinq à seize ans, 225,921 fréquentent les écoles l'été et 227,252 l'hiver. Cette proportion est peut-être la plus forte qui ait été obtenue dans aucun pays.

— Sa Majesté la Reine a fait présent à la Bibliothèque du parlement et à celles des Universités Laval, McGill, Toronto et Queen's College, d'un exemplaire des discours de feu S. A. R. le Prince Albert. C'est un beau volume aux armes du Prince et portant l'inscription suivante avec la signature de Sa Majesté “ Presented to — in memory of her great and good husband by his broken hearted widow, VICTORIA R. 1864. ”

BULLETIN DES LETTRES.

— Les fauteuils se vident rapidement à l'Académie Française, mais ne se remplissent pas de même. Il s'en trouve presque toujours depuis quelques années deux ou trois de vacants à la fois. Les deux dernières réceptions ont été celles de M. de Carné qui a remplacé M. Biot, et de M. Dufaure qui a remplacé M. Pasquier. M. Viennet a répondu au discours de M. de Carné et M. Patin à celui de M. Dufaure. Le fauteuil d'Alfred de Vigny n'a pu être donné, les suffrages s'étant répartis entre MM. Jules Janin, Autran et Camille Doucet, et il était encore vacant lorsque la mort de M. Ampère est venu jeter un nouveau deuil sur l'illustre aréopage.

— L'Espagne vient de perdre un de ses plus rares esprits. Un jurisconsulte éminent, un historien convaincu, un moraliste délicat, Antonio Cavanilles, vient de mourir, laissant inachevée cette belle histoire d'Espagne qu'il avait menée d'une si vive allure jusqu'au siège de Grenade. Une douloureuse maladie de foie l'a enlevé, dans les premiers jours de cette année, à une famille dont il était la joie et l'orgueil, à ses nombreux amis, à ses admirateurs, dont le cercle s'étendait chaque jour avec la popularité croissante de son nom et de ses œuvres, à l'Espagne enfin, qui comprenait de plus en plus qu'après s'être admirée dans le vaste et beau récit de don Modeste Lafuente, si elle voulait se regarder dans un miroir plus fidèle, elle devait lire aussi celui de Cavanilles. Ceux qui, ne connaissant de lui que l'homme d'affaires, ne savaient pas que l'avocat fin et délié cachait un penseur original, un écrivain à la fois ingénieux et solide, regretteront dans Cavanilles le conseiller sûr et habile. Ceux qui n'ont cessé de se demander pourquoi, à une époque où l'ambition est le mal de tous, un homme si bien fait pour la vie publique s'en est tenu éloigné avec tant de soin, regretteront plus que jamais que Cavanilles, gardant jusqu'à la fin ce goût obstiné de la vie cachée, ait préféré combattre dans la solitude les fatales maximes auxquelles, en Espagne comme partout, la société est en proie.

Cavanilles était, de nos jours, le type accompli d'une race d'hommes que le temps emporte et qui formaient un trait d'union entre l'ancienne société et la nouvelle. Ces braves gens ne se contentent pas d'avoir gardé le culte de l'antique patrie, ils en ont aussi l'intelligence et ils osent encore en montrer les vertus. Cependant, gagnés peu à peu aux sentiments des temps modernes, ils ont insensiblement renoncé à l'espoir de voir renaître les vieux âges, mais ils en cultivent, au fond du cœur, le regret délicat et mélancolique ; leur raison elle-même, après s'être rendue, porte le deuil de ce passé qu'elle regarde s'enfoncer dans l'ombre, en se retenant de l'y suivre.

Je n'oublierai jamais la dernière fois, ce devait être, en effet, la dernière, que j'eus le bonheur de serrer la loyale main de Cavanilles. Il y a de cela environ trois semaines ; je ne faisais que traverser Madrid, et dans le peu de temps que j'y passai ce fut pour moi une bonne fortune dont je remercie aujourd'hui le ciel, que de le rencontrer à la *Puerta del Sol*, où, si l'on ne cherche pas toujours ceux que l'on trouve, on est à peu près sûr, du moins, de trouver ceux que l'on cherche. Après les premières questions je lui demandai des nouvelles de son Histoire, dont j'avais lu, dans le courant de l'été, le troisième et le quatrième volume : “ Ah ! me dit-il, avec un grand soupir, je suis occupé à tuer Philippe II. ” Et il ajouta, avec ce fin sourire qui éclaire si bien ses dialogues : “ Grand roi ! mais je n'aurais pas voulu en faire mon ami. ” Antonio Cavanilles est tout entier dans ce jugement et dans la restriction ironique qui l'accompagne. Cavanilles ai-je dit ? Oui sans doute, mais j'y reconnais avec lui tous les esprits de la même famille qui acceptent l'époque actuelle, à la condition qu'elle ne reniera pas les traditions de son passé et qu'elle voudra bien retrouver dans ses cortés actuelles les filles légitimes et

encore assez ressemblantes de ces anciennes cortès qui eurent aussi leur fertilité nationale, et à qui on ne peut guère reprocher que d'avoir prouvé qu'en Espagne la liberté n'est pas d'hier.

Cavanilles avait gardé entière les saintes croyances des anciens jours, et il est mort comme mouraient les fermes chrétiens de ces âges reculés qu'il excellait à raconter, et pourquoi ne le dirai-je pas? comme on meurt souvent encore en Espagne et ailleurs. Permettez-moi d'emprunter ici quelques détails d'une lettre trempée de larmes, qui m'est adressée de Madrid par quelqu'un qui a dans le cœur, avec la douleur de cette perte irréparable, la consolation de cet admirable exemple.

Pendant que les médecins cherchaient à rassurer sa famille, Cavanilles ne se méprenait pas sur son état. Il se sentait atteint mortellement, et, dès le premier jour de sa longue maladie, il se prépara à bien mourir. Lors même que la maladie semblait vouloir prendre un autre cours, laissant aux autres l'espérance, il continuait virilement sa tâche secrète.

Dès le commencement il demanda les sacrements et reçut le viatique avec toute la plénitude de sa haute et pénétrante raison. Il y puisa la force de poursuivre, sous les yeux mêmes d'une famille qu'il ne voulait pas dé tromper, cette méditation, commencée dès la première heure, des fins dernières de l'homme.

Deux semaines s'écoulaient encore avant la suprême épreuve, sans que les lenteurs d'une agonie dont son courage restait maître le fissent douter un moment de la certitude d'une issue fatale. Ces longues hésitations de la mort ne faisaient que lui rendre la résignation plus facile, en le familiarisant avec la pensée de la dernière heure. Ses vives souffrances ne purent même lui arracher un cri. Que pouvait la douleur physique sur une âme assez forte pour supporter pendant des semaines la vue tranquille de tous les êtres chéris qu'il allait quitter? En arrêtant ses regards sur chacun d'eux, il pouvait du moins se dire qu'il n'y en avait pas un seul qui ne lui dût la fortune, le bonheur, sa part d'honneur dans la gloire d'un nom qu'il avait rendu aussi célèbre qu'il l'avait reçu honoré.

L'aspect continu de ceux qu'il aimait et que la mort allait lui ravir aurait pu, à la longue, ébranler son courage. Mais il y avait mis bon ordre. Il avait pour le soutenir un des témoins héroïques qui ne laissent pas les âmes défaillir devant le danger. Il avait fait placer en face de son lit le crucifix que portait habituellement dans ses missions fray Diego de Cadix, un saint homme dont l'Espagne poursuit la canonisation en cour de Rome. Beaucoup trop jeune pour avoir connu ce populaire prédicateur, mort vers 1805, Cavanilles avait pu connaître, par les récits de quelques amis plus âgés, les prodiges de sa parole familièrement sublime. Il avait pu leur entendre raconter, et, rencontre singulière! je l'avais raconté moi-même dans un chapitre de mes livres dédié à Cavanilles, que, partout où passait fray Diego, le peuple se disputait des lambeaux de sa robe. Que de choses n'avait pas à dire à une telle âme le crucifix d'un tel apôtre! Cavanilles n'en détachait pas ses regards, même en causant des choses les plus indifférentes avec ceux qui l'entouraient. Pendant qu'il prodiguait encore aux siens les grâces de son cœur et de son esprit, ceux qui avaient encore la force de l'observer croyaient le voir continuer avec le divin crucifix le dialogue commencé depuis tant de jours.

Sa dernière nuit fut la plus pénible. Mais sa constance n'en fut pas entamée; il ne lui échappa aucun cri, pas même un geste d'impatience, et ce fut avec la même douceur et sans ces empressements qui déguisent encore la crainte, qu'il demanda et reçut l'extrême-onction. Avec moins d'émotion apparente qu'il ne l'eût fait pour un des siens, il s'associa à la voix et aux prières du respectable ecclésiastique qui l'assistait, et conservant jusqu'au bout l'intégrité de sa raison et l'ardeur de sa foi, il rendit son âme à Dieu avec une sérénité qui ne permit pas à la douleur de se laisser apercevoir ni soupçonner un instant.—*Revue Britannique.*

—On a vendu à Paris la bibliothèque de feu M. de Puibusque. Le catalogue forme un beau volume in-8o de 236 p. et contient les titres de 2,744 ouvrages. On lit dans la préface "A côté de la littérature espagnole, le Canada tenait une grande place dans ses affections. M. de Puibusque avait rassemblé beaucoup de livres relatifs à cette contrée et au nombre desquels se trouvent les plus importants et les plus recherchés." Plusieurs de ces derniers sont reliés en peau de marsouin, et au bas du titre du "Voyage du R. P. Crespel" se trouve cette note de M. de P. "C'est par ce livre que j'ai fait faire le premier essai de reliure avec la peau de marsouin blanc du Saint-Laurent tannée et teinte." Outre les livres rares, tels que les premières éditions de Champlain, Lescarbot, Sagard, Grand Voyage au pays des Hurons, etc., il y avait plusieurs manuscrits précieux dans la partie américaine.

—La mort de M. Ampère, qui a eu lieu le 27 mars à Pau où il était depuis quelque temps, a causé une vive sensation dans le monde littéraire européen et trouvera un douloureux écho dans notre pays. M. Ampère a été un des premiers et des plus bienveillants appréciateurs du Canada en France, et il a contribué à cette espèce de résurrection de l'ancienne colonie dans l'esprit de sa mère-patrie dont nous sommes maintenant témoins. M. Ampère vint ici au moment où M. LaFontaine, dont nous pleurons la perte, se retirait de la vie publique, et il prit part au banquet d'adieu que lui donnèrent ses amis politiques. Le passage suivant de sa *Promenade en Amérique*, fera voir avec quels sentiments il prit congé de nous: "J'aurais longtemps écouté M. Marcou, qui me rappelait les anciens missionnaires des forêts de l'Amérique; je le quitte à regret et avec une véritable émotion. Je traverse le fleuve la nuit, dans un canot conduit par des Iroquois, qui parlent entre eux dans leur langue. Il ne tient qu'à moi de me croire de deux cents ans en arrière; mais l'illu-

sion ne serait pas de longue durée. Le canot des Iroquois me conduit au bateau à vapeur sur lequel je vais par le St. Laurent gagner le lac Ontario. Je dis adieu au Canada avec une certaine tristesse; il me semble abandonner de nouveau la France. Heureusement j'ai en perspective la chute du Niagara."

Jean Jacques Antoine Ampère naquit à Lyon, le 12 août 1800. Il était fils du célèbre mathématicien qui a développé la découverte d'Oersted, l'électro-magnétisme et à qui, par conséquent, la civilisation moderne doit un de ses plus beaux triomphes sur le temps et l'espace, le télégraphe électro-magnétique. L'appareil de Morse n'est qu'une application ingénieuse et pratique des études d'Ampère. Toutes les branches des sciences et de la philosophie ont été d'ailleurs parcourues par cet esprit aussi vaste que profond, qui entreprit de classer tous les travaux de l'intelligence dans son célèbre ouvrage "Essai sur la philosophie des sciences," dont la seconde partie a été publiée après sa mort, par son fils. Celui-ci, dans sa *Promenade en Amérique*, dit en parlant du séminaire de Québec: "J'y ai trouvé un cabinet de physique très-complet. J'ai reconnu notamment les appareils électro-magnétiques inventés par mon père. J'ai vu un vieux prêtre, autrefois professeur de physique, tout ému par la présence du fils de celui dont il avait longtemps exposé les découvertes." Ce vieux prêtre n'était autre que le célèbre M. Jérôme Demers.

Des études qu'il avait faites sous la direction de son père, joint à un goût naturel et prononcé pour la littérature, est résultée une sorte de double vocation, une carrière mixte, et une grande variété d'études qui cependant ont à peine laissé prise à l'accusation de n'être que superficiel, si aisément portée contre tous ceux qui ne se condamnent pas à une spécialité étroite et unique. Introduit par Ballanche dans la société de Mme Récamier, le jeune Ampère eut de bonne heure les conseils et les encouragements des écrivains les plus célèbres. Il débuta d'abord comme collaborateur du *Globe* et de la *Revue Française*. Au commencement de 1830, il ouvrit à Marseille un cours de littérature et publia sa première leçon de *l'histoire de la poésie*. Aussitôt après la révolution de juillet il revint à Paris, où il suppléa successivement à la Sorbonne M. Fauriel et M. Villemain. En 1833, il obtint la chaire d'histoire de la littérature française au collège de France, et publia, quelques années plus tard, *l'Histoire Littéraire de la France*. Depuis ce temps il a donné un grand nombre d'ouvrages, dont les plus récents sont: "La Grèce, Rome et Dante," "l'Histoire romaine à Rome" et "César, scènes historiques." Il a visité les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie, l'Égypte, la Nubie et les deux Amériques. Il est mort comme le soldat les armes à la main. Il travaillait à corriger un article qui a paru dans la dernière livraison de la *Revue des deux Mondes*, lorsqu'il fut subitement enlevé à ses travaux et à ses nombreux amis. En annonçant sa mort, le *Correspondant* publie des fragments inédits d'un poème sur la conversion de St Paul, où se révèle la foi la plus sincère. Une des dernières phrases de son dernier article est celle-ci: "On enterre les morts et d'autres vivent à leur place; mais quand la liberté est enterrée, rien ne vit plus."

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure pour l'année 1863, en vertu de l'Acte 18 Vict., chap. 54.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|---|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Collège McGill..... | 296 | 2532 90 | 2407 00 |
| Au même, pour une année de salaire du secrétaire de l'institution royale, du messenger et dépenses casuelles..... | | 671 07 | 671 00 |
| Bishop's College..... | 163 | 1812 03 | 1500 00 |
| Total..... | | 5016 00 | 4578 00 |

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|---|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Nicolet | 210 | 1812 03 | 1721 00 |
| St. Hyacinthe | 252 | 1812 03 | 1721 00 |
| Ste. Thérèse | 191 | 1449 64 | 1377 00 |
| Ste. Anne-de-la-Pocatière | 248 | 1812 03 | 1721 00 |
| L'Assomption | 195 | 1449 64 | 1377 00 |
| Ste. Marie, (Montréal) | 235 | 1449 64 | 1377 00 |
| High School du Collège McGill | 262 | 1128 00 | 1128 00 |
| “ “ de Québec, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le Gouvernement | 127 | 1128 00 | 1128 00 |
| St. François, Richmond | 102 | 1086 98 | 750 00 |
| Trois-Rivières | 107 | 381 23 | 600 00 |
| Morin | 24 | | 400 00 |
| Total | | 13509 22 | 13300 00 |

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|-------------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Joliette | 158 | 889 79 | 845 00 |
| Masson | 313 | *1289 79 | 1000 00 |
| Notre-Dame de Lévis | 106 | 889 79 | 845 00 |
| St. Michel, Bellechasse | 130 | 889 79 | 845 00 |
| Laval | 92 | 355 92 | 338 00 |
| Rigaud | 131 | 889 79 | 845 00 |
| Ste. Marie-de-Monnoir | 194 | 449 52 | 500 00 |
| Ste. Marie de Beauce | 120 | 355 92 | 338 00 |
| Rimouski | 142 | 355 92 | 338 00 |
| Lachute | 185 | 177 96 | 178 00 |
| Verchères | 147 | 355 92 | 338 00 |
| Varenes | 100 | 266 94 | 253 00 |
| Sherbrooke | 48 | 266 94 | 253 00 |
| Longueuil | 318 | 360 87 | 342 00 |
| St. Laurent | 194 | * 880 49 | 500 00 |
| Total | | 8675 35 | 7920 00 |

* Ces deux nouvelles institutions ont reçu chacune \$400 comme aide supplémentaire accordée par ordre du conseil législatif, depuis la publication du Rapport de l'année dernière; ce qui explique la différence avec les chiffres publiés l'année dernière.

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|--|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Aylmer, Catholiques | 68 | 240 27 | 228 00 |
| Aylmer, Protestants | 36 | 240 27 | 228 00 |
| Beauharnois, St. Clément | 233 | 240 27 | 228 00 |
| Bonin, St. André, Argenteuil | 125 | 240 27 | 228 00 |
| Baie-du-Febvre | 118 | 160 18 | 152 00 |
| Baie St. Paul | 65 | 177 97 | 169 00 |
| Barnston | 160 | 160 18 | 152 00 |
| Berthier | 160 | 357 77 | 340 00 |
| Buckingham | 38 | 160 18 | 152 00 |
| Belœil | 83 | 357 77 | 340 00 |
| Chambly | 81 | 187 20 | 178 00 |
| Cap-Santé | 21 | 160 18 | 152 00 |
| Clarenceville | 69 | 320 33 | 304 00 |
| Clarendon | 56 | 160 18 | 152 00 |
| Coaticook | 88 | 142 37 | 135 00 |
| Cassville | 70 | 160 18 | 152 00 |
| Compton | 84 | 160 18 | 152 00 |
| Cookshire | 35 | 160 18 | 152 00 |
| St. Cyprien | 145 | 160 18 | 152 00 |
| Charleston | 24 | | 480 00 |
| Danville | 84 | 240 27 | 228 00 |
| Dudswell | 42 | 160 18 | 152 00 |
| Dunham | 81 | 320 33 | 304 00 |
| Durham, No. 1 | 70 | 142 37 | 135 00 |
| St. Eustache | 80 | 240 27 | 228 00 |
| Farnham, Catholiques | 233 | 213 56 | 203 00 |
| Farnham, Protestants | 65 | 240 27 | 228 00 |
| Freleighsburg | 74 | 213 56 | 203 00 |
| St. Colomban de Sillery | 113 | 160 18 | 152 00 |
| Ste. Foye | 50 | 160 18 | 152 00 |
| Gentilly | 90 | 160 18 | 152 00 |
| Granby | 59 | 320 33 | 304 00 |
| Georgeville | 37 | 160 18 | 152 00 |
| St. Grégoire, Nicolet | 114 | 160 18 | 152 00 |
| Huntingdon | 38 | 355 92 | 338 00 |
| St. Jean, Dorchester, Catholiques | 167 | 320 33 | 304 00 |
| St. Jean, Dorchester, Protestants | 51 | 320 33 | 304 00 |
| St. Jean, Isle d'Orléans | 89 | 160 18 | 152 00 |
| Knowlton | 96 | 320 33 | 304 00 |
| Kamouraska | 80 | 355 92 | 338 00 |
| Laprairie | 150 | 213 56 | 203 00 |
| Lotbinière | 24 | 142 37 | 135 00 |
| L'Islet | 84 | 240 27 | 228 00 |
| Académie Commerciale Cath., Montréal | 175 | 240 27 | 228 00 |
| Montmagny | 225 | 266 92 | 253 00 |
| Ste. Marthe | 80 | 160 18 | 152 00 |
| Missisquoi | 49 | 245 68 | 233 00 |
| Pointe-aux-Trembles, Hochelaga | 82 | 320 33 | 304 00 |
| Phillipsburg | 48 | 160 18 | 152 00 |
| Sherbrooke | 90 | 355 92 | 338 00 |
| Sorel, Catholiques | 352 | 320 33 | 400 00 |
| Sorel, Protestants | 44 | 142 37 | 135 00 |
| Stanbridge | 121 | 240 27 | 228 00 |
| Sutton | 64 | | 192 00 |
| Shefford | 82 | 320 33 | 304 00 |
| Stanstead | 175 | 560 56 | 542 00 |
| St. Timothée | 125 | 142 37 | 135 00 |
| Trois-Rivières, Catholiques | 36 | 320 33 | 250 00 |
| Trois-Rivières, Protestants | 19 | 214 46 | 150 00 |
| Vaudreuil | 104 | 160 18 | 152 00 |
| Yamachiche | 130 | 240 27 | 228 00 |
| Académie Commercial et Litt., Québec | 66 | 160 18 | 152 00 |
| St. André, Argenteuil | 120 | 93 60 | 93 00 |
| Roxton | 60 | 140 40 | 133 00 |
| Total | | 14393 82 | 14031 00 |

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|--|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Ste. Anne-de-la-Pérade..... | 160 | 142 37 | 135 00 |
| St. Ambroise de Kildare..... | 100 | 93 60 | 93 00 |
| L'Assomption..... | 180 | 142 37 | 135 00 |
| St. Aimé..... | 136 | 120 10 | 114 00 |
| Baie St. Paul..... | 112 | 120 10 | 114 00 |
| Belœil..... | 85 | 93 60 | 93 00 |
| Boucherville..... | 105 | 93 60 | 93 00 |
| Les Cédres..... | 61 | 93 60 | 93 00 |
| Chambly..... | 120 | 160 18 | 152 00 |
| St. Césaire..... | 157 | 133 48 | 127 00 |
| St. Croix..... | 79 | 160 18 | 152 00 |
| Cowansville..... | 40 | 160 18 | 152 00 |
| St. Charles, Industrie..... | 326 | 213 56 | 203 00 |
| Châtanguay..... | 100 | 93 60 | 93 00 |
| St. Clément..... | 259 | 160 18 | 152 00 |
| St. Cyprien..... | 178 | 93 60 | 93 00 |
| St. Denis..... | 132 | 93 60 | 93 00 |
| Ste. Elisabeth..... | 122 | 213 56 | 203 00 |
| St. Eustache..... | 100 | 96 11 | 96 00 |
| St. Grégoire..... | 205 | 240 27 | 228 00 |
| Ste. Geneviève..... | 90 | 93 60 | 93 00 |
| St. Henri de Mascouche..... | 81 | 93 60 | 93 00 |
| St. Hilaire..... | 80 | 93 60 | 93 00 |
| St. Hugues..... | 76 | 320 33 | 304 00 |
| St. Hyacinthe, Sœurs de la Charité..... | 290 | 142 37 | 135 00 |
| St. Hyacinthe, Sœurs de la Présentation..... | 162 | 142 37 | 135 00 |
| L'Islet..... | 77 | 142 37 | 135 00 |
| Ile-Verte..... | 70 | 140 40 | 133 00 |
| St. Jean, Dorchester..... | 400 | 240 27 | 228 00 |
| St. Jacques de l'Achigan..... | 155 | 213 56 | 203 00 |
| St. Joseph de Lévis..... | 262 | 320 33 | 304 00 |
| Kakouna..... | 80 | 177 97 | 169 00 |
| Kamouraska..... | 104 | 160 18 | 152 00 |
| Laprairie..... | 142 | 93 60 | 93 00 |
| Longueuil..... | 390 | 320 33 | 304 00 |
| St. Liu..... | 136 | 93 60 | 93 00 |
| St. Laurent, Jacques-Cartier..... | 130 | 213 56 | 203 00 |
| Longue-Pointe..... | 46 | 160 18 | 152 00 |
| Montréal, pension de 12 sourdes-muettes..... | 12 | 449 28 | 449 00 |
| Ste. Marie-de-Monnoir..... | 127 | 160 18 | 152 00 |
| Ste. Marie de Beauce..... | 113 | 177 97 | 169 00 |
| St. Martin..... | 90 | 93 60 | 93 00 |
| St. Michel, Bellechasse..... | 72 | 240 27 | 228 00 |
| St. Nicolas..... | 37 | 93 60 | 93 00 |
| St. Paul de l'Industrie..... | 66 | 93 60 | 93 00 |
| Pointe-Claire..... | 78 | 93 60 | 93 00 |
| Pointe-aux-Trembles, Hochelaga..... | 100 | 213 56 | 203 00 |
| Pointe-aux-Trembles, Portneuf..... | 102 | 213 56 | 203 00 |
| Rivière-ouelle..... | 78 | 183 69 | 174 00 |
| Rimouski..... | 142 | 240 27 | 228 00 |
| Ste. Scholastique..... | 134 | 106 78 | 101 00 |
| Sherbrooke..... | 134 | 320 33 | 304 00 |
| Sorel..... | 403 | 213 56 | 350 00 |
| Ste. Thérèse..... | 151 | 93 60 | 93 00 |
| St. Thomas de Pierreville..... | 60 | 160 18 | 152 00 |
| St. Timothée..... | 117 | 142 37 | 135 00 |
| St. Thomas de Montmagny..... | 192 | 240 27 | 228 00 |
| Varenes..... | 107 | 178 78 | 169 00 |
| Yamachiche..... | 109 | 160 18 | 152 00 |
| St. Benoît..... | 90 | 160 18 | 152 00 |
| Trois-Rivières..... | 223 | 240 27 | 228 00 |
| Ste. Famille..... | 82 | 205 77 | 195 00 |
| Terrebonne..... | 146 | 93 60 | 93 00 |
| Trois Pistoles, No. 1..... | 61 | 140 40 | 133 00 |
| Vaudreuil..... | 90 | 93 60 | 93 00 |
| Académie de la rue St. Denis, Montréal..... | 123 | | 150 00 |
| Total..... | | | 10542 00 |

LISTE No. 6.—ECOLES MODÈLES.

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|---|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| St. Andrew's School, Québec..... | 67 | 538 44 | 511 00 |
| British and Canadian Sch. Soc., Montréal..... | 150 | 711 83 | 676 00 |
| Col. Church and School Soc., Sherbrooke..... | 32 | 177 96 | 169 00 |
| British and Canadian Sch. Soc., Québec..... | 282 | 779 23 | 740 00 |
| National School, Québec..... | 155 | 395 40 | 375 00 |
| Pointe St. Charles, Montréal..... | 151 | 263 28 | 250 00 |
| Société d'Education, Québec..... | 510 | 996 57 | 946 00 |
| “ “ Trois-Rivières..... | 295 | 536 34 | 509 00 |
| Free School in connection with the American Presbyterian Sch. Soc., Montréal..... | 121 | 355 92 | 338 00 |
| Col. Church and School Soc., Montréal..... | 1125 | 711 83 | 676 00 |
| Lorette, école de filles..... | | 133 49 | 133 00 |
| “ “ de garçons..... | | 133 49 | 133 00 |
| Stanford..... | 25 | 56 16 | 56 00 |
| St. François, école sauvage..... | 31 | 177 96 | 169 00 |
| Québec, Basse-Ville, Infant school..... | | 177 96 | 169 00 |
| Québec, Haute-Ville, Infant school..... | | | 308 00 |
| St. Jacques, Montréal..... | 604 | 889 80 | 845 00 |
| Les Commissaires catholiques de Québec..... | 485 | 355 92 | 338 00 |
| Deschambault..... | 58 | 160 17 | 152 00 |
| St. Constant..... | 113 | 120 11 | 114 00 |
| St. Jacques-le-Mineur..... | 155 | 120 11 | 114 00 |
| Pointe-Claire..... | 62 | 160 17 | 152 00 |
| Lachine..... | 236 | 74 88 | 74 00 |
| Côte-des-Neiges..... | 83 | 74 88 | 74 00 |
| St. Antoine de Tilly..... | 38 | 74 88 | 74 00 |
| St. Edouard de Napierville..... | 122 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Philomène..... | 40 | 74 88 | 74 00 |
| St. François du Lac..... | 88 | 74 88 | 74 00 |
| Laprairie..... | 64 | 74 88 | 74 00 |
| Lacolle..... | 83 | 74 88 | 74 00 |
| Coteau St. Louis..... | 185 | 74 88 | 74 00 |
| Rivière-du-Loup..... | 45 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Anne-de-la-Pérade..... | 76 | 74 88 | 74 00 |
| St. Romuald de Lévis..... | 149 | 74 88 | 74 00 |
| St. Charles, St. Hyacinthe..... | 135 | 74 88 | 74 00 |
| St. Grégoire..... | 65 | 74 88 | 74 00 |
| St. Henri, Hochelaga..... | 196 | 74 88 | 74 00 |
| Beaumont..... | 78 | 74 88 | 74 00 |
| St. André, Kamouraska..... | 61 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Anne-des-Plaines..... | 96 | 74 88 | 74 00 |
| St. Césaire..... | 152 | 74 88 | 74 00 |
| St. Joachim, Deux-Montagnes..... | 80 | 74 88 | 74 00 |
| Boucherville..... | 110 | 74 88 | 74 00 |
| Lachine, Dissidents..... | 73 | 74 88 | 74 00 |
| Malbaie..... | 60 | 74 88 | 74 00 |
| St. Hermas..... | 48 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Rose..... | 79 | 74 88 | 74 00 |
| St. Denis, Kamouraska..... | 128 | 74 88 | 74 00 |
| St. Hyacinthe..... | 214 | 74 88 | 74 00 |
| Chicoutimi..... | 147 | 148 15 | 140 00 |
| St. Sévère..... | 80 | 74 88 | 74 00 |
| St. Pierre, Rivière du Sud..... | 31 | 74 88 | 74 00 |
| Bury..... | 52 | 74 88 | 74 00 |
| Châteauguay..... | 72 | 74 88 | 74 00 |
| St. Hilaire..... | 47 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Scholastique..... | 92 | 74 88 | 74 00 |
| St. Joseph de Lévis..... | 190 | 74 88 | 74 00 |
| St. Michel-Archange..... | 161 | 74 88 | 74 00 |
| St. Jean-des-Chaillons..... | 67 | 74 88 | 74 00 |
| St. Gervais..... | 31 | 74 88 | 74 00 |
| St. Nicolas, Lévis..... | 30 | 74 88 | 74 00 |
| St. Isidore..... | 89 | 74 88 | 74 00 |
| St. Heri de Lauzon..... | 62 | 74 88 | 74 00 |
| Grande-Baie..... | 97 | 74 88 | 74 00 |
| Sommerset..... | 47 | 160 07 | 152 00 |

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|---|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Ste. Geneviève de Batiscan..... | 102 | 74 88 | 74 00 |
| St. Valentin..... | 81 | 56 16 | 56 00 |
| St. Vincent-de-Paul..... | 56 | 56 16 | 56 00 |
| Ste. Martine, (garçons)..... | 118 | 56 16 | 56 00 |
| Bécancour..... | 165 | 56 16 | 56 00 |
| St. Hubert..... | 62 | 56 16 | 56 00 |
| St. Jérôme..... | 55 | 56 16 | 56 00 |
| Ste. Gertrude..... | 43 | 74 88 | 74 00 |
| St. Charles, Bellechasse, (garçons)..... | 86 | 74 88 | 74 00 |
| St. George, Cacouna..... | 94 | 56 16 | 56 00 |
| Pointe-aux-Trembles, Portneuf..... | 67 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Cécile, Beauharnois..... | 134 | 74 88 | 74 00 |
| Ebonlements..... | 72 | 74 88 | 74 00 |
| Ecole Modèle Prot., rue Panet, Montréal..... | 269 | 74 88 | 74 00 |
| St. Laurent, Montmorency..... | 100 | 74 88 | 74 00 |
| Rawdon..... | 125 | 74 88 | 74 00 |
| St. Gervais, (Couvent)..... | 70 | 74 88 | 74 00 |
| Notre-Dame-de-la Victoire, Lévis..... | 182 | 74 88 | 74 00 |
| Rigaud, (Couvent)..... | 112 | 74 88 | 74 00 |
| St. Vincent-de-Paul, (Couvent)..... | 159 | 74 88 | 74 00 |
| Ec. de la Visitation, faub. Québ. Montréal..... | 850 | 74 88 | 74 00 |
| St. Jean-Port-Joly, école de filles..... | 100 | 74 88 | 74 00 |
| Lacolle, Dissidents..... | 104 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Anne No. 2, Kamouraska..... | 77 | 56 16 | 56 00 |
| Melbourne, académie de filles..... | 20 | 74 88 | 74 00 |
| Ecole Allemande Prot. de Montréal..... | 83 | 56 16 | 56 00 |
| Pointe-du-Lac..... | 80 | 74 88 | 74 00 |
| St. Edouard, Témiscouata, école de filles..... | 130 | 74 88 | 74 00 |
| Château-Richer..... | 56 | 74 88 | 74 00 |
| Lotbinière..... | 45 | 74 88 | 74 00 |
| Rivière-Ouelle..... | 33 | 74 88 | 74 00 |
| St. Narcisse..... | 66 | 74 88 | 74 00 |
| St. Paschal..... | 65 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Famille, Isle d'Orléans..... | 56 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Foye..... | 108 | 74 88 | 74 00 |
| St. Stanislas..... | 71 | 74 88 | 74 00 |
| Leeds..... | 42 | 74 88 | 74 00 |
| St. Henri de Mascouche..... | 84 | 74 88 | 74 00 |
| Ecureuils..... | 118 | 56 88 | 56 00 |
| St. Jean-Chrysostôme No. 2..... | 119 | 56 88 | 56 00 |
| Rivière-des-Prairies..... | 26 | 56 88 | 56 00 |
| St. Louis de Gonzague..... | 98 | 56 88 | 56 00 |
| St. Léon..... | 78 | 56 88 | 56 00 |
| St. Aimé..... | 125 | 74 88 | 74 00 |
| Ec. catholique, Pointe St. Charles, Montréal..... | 63 | 74 88 | 74 00 |
| Faubourg St. Jean, Québec..... | 90 | 74 88 | 74 00 |
| St. André Avellan..... | 84 | 74 88 | 74 00 |
| St. Alexandre, Iberville..... | 50 | 74 88 | 74 00 |
| L'Acadie..... | 126 | 74 88 | 74 00 |
| Ste. Claire..... | 105 | 74 88 | 74 00 |
| St. Charles, Bellechasse, filles..... | 102 | 74 88 | 74 00 |
| Cap St. Ignace..... | 90 | 74 88 | 74 00 |
| St. Anselme, école de garçons..... | 35 | 74 88 | 74 00 |
| Escoumins..... | 30 | 74 88 | 74 00 |
| St. Edouard, Témiscouata, garçons..... | 93 | 74 88 | 74 00 |
| St. Frédéric, Drummond..... | 70 | 74 88 | 74 00 |
| Iberville..... | 150 | 74 88 | 74 00 |
| St. Irénée..... | 65 | 74 88 | 74 00 |
| St. Calippe..... | 95 | 74 88 | 74 00 |
| St. Calixte de Sommerset..... | 80 | 74 88 | 74 00 |
| St. Sauveur, Québec..... | 74 | 74 88 | 74 00 |
| St. Roch de l'Acadian..... | 74 | 74 88 | 74 00 |
| St. Régis..... | 52 | 74 00 | 74 00 |
| St. Henri, Dissidents..... | 52 | 49 92 | 74 00 |
| Henriville, Iberville..... | 94 | 56 00 | 56 00 |
| Arthabaskaville..... | 116 | 56 00 | 56 00 |

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

| NOM DE L'INSTITUTION. | Nombre d'élèves. | Subvention annuelle pour 1862. | Subvention annuelle pour 1863. |
|------------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| St. Anselme, (Couvent)..... | 80 | 56 00 | 56 00 |
| Bagotville..... | 88 | 74 00 | 74 00 |
| Carleton..... | 41 | 74 00 | 74 00 |
| Coteau-du-Lac..... | 98 | 56 00 | 56 00 |
| Deschambault, (Couvent)..... | 250 | 56 00 | 56 00 |
| St. Henri, Hochelaga..... | 110 | 56 00 | 56 00 |
| Ste. Hélène, Kamouraska..... | 104 | 56 00 | 56 00 |
| Inverness..... | 50 | 56 00 | 56 00 |
| St. Julie, Mégantic..... | 75 | 74 00 | 74 00 |
| St. Luc..... | 64 | 56 00 | 56 00 |
| St. Lambert, Lévis..... | 73 | 56 00 | 56 00 |
| Matane..... | 60 | 74 00 | 74 00 |
| Magog..... | 106 | 56 00 | 56 00 |
| Marra, Bonaventure..... | 79 | 56 00 | 56 00 |
| Ste. Martine, files..... | 84 | 74 00 | 74 00 |
| Nicolet..... | 107 | 56 00 | 56 00 |
| St. Placide..... | 75 | 74 00 | 74 00 |
| St. Ursule..... | 118 | 93 00 | 93 00 |
| Sault-aux-Récollets..... | 45 | 74 00 | 74 00 |
| Sherrington..... | 110 | 56 00 | 56 00 |
| Huntingdon, (Couvent)..... | 35 | 56 00 | 56 00 |
| Henriville, "..... | 35 | 56 00 | 56 00 |
| St. Etienne, Outaouais..... | | | |
| Shefford Ouest..... | | | 75 00 |
| Total..... | | | 17395 00 |

ANNONCE.

"JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE"

ET

"JOURNAL OF EDUCATION."

L'abonnement à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'UN ÉCU seulement pour les Instituteurs et pour les Institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10 ; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25 ; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. Ceux qui désireraient se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste plus qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont l'un et l'autre une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédie à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'instruction publique, aux sciences, aux lettres ou aux beaux-arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la 1ère insertion et 2 centins pour chaque insertion subséquente.